Nathalie Funès

Le camp de Lodi

Algérie, 1954-1962



Stock

Nathalie Funès

Le camp de Lodi

Algérie, 1954-1962

Stock

Couverture Atelier Thimonier
Illustration de couverture : © D. R.

ISBN 978-2-234-07049-3

www.editions-stock.fr

DU MÊME AUTEUR

Mon oncle d'Algérie, Stock, 2010

À Esther et Adèle

Introduction

1955.

Lodi ressemble aux villages montagneux d'Algérie. Une route qui serpente autour d'une grappe de bicoques blanches, une église dressée sur une place en terre battue, des fermes éparpillées dans la vallée, peu d'orangers et de palmiers, mais des chênes et des vignes à perte de vue… C'est là, dans la région escarpée du Titteri, à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, que les premiers Français ont débarqué un siècle plus tôt, un jour de décembre 1848. Ils avaient grimpé, le mois d'avant, dans une péniche du quai de Paris-Bercy, avec leurs guides de conseils pratiques (tamiser les eaux à cause des minuscules sangsues, porter un chapeau de paille ou de feutre gris…) et leurs bagages limités à cinquante kilos par adulte. Ils avaient traversé la Méditerranée à bord du *Christophe-Colomb* puis remonté la nouvelle route des gorges de la Chiffa et tourné à l'ouest de Médéa. Au moment de poser leur barda au pied du piton du Dakla, à huit cents mètres d'altitude, ils ont changé la dénomination du village. Draa-Esmar, la « Colline-des-Joncs » en arabe, est devenu Lodi. En hommage à la bataille du pont du même nom en Lombardie, en mai 1796, qui avait permis au général Bonaparte de percer les lignes autrichiennes et d'entrer victorieux dans Milan.

En cet automne 1955, Lodi n'a guère changé depuis l'arrivée des premiers colons. C'est toujours un bourg rural de trois mille habitants qui vivent de l'élevage et du raisin. Après la crise du phylloxéra, la maladie des vignes qui a ravagé les plantations du sud de la métropole dans les années 1880-1890, le vin de Médéa et des villages alentour est devenu l'un des plus prisés des amateurs. Le climat de montagne, avec ses hivers froids et neigeux, est sain. La température tombe au-dessous de zéro degré autour de Noël mais n'est jamais trop brûlante l'été. Il n'y a pas eu ici, comme dans les plaines du reste de l'Algérie, ces terribles épidémies de malaria qui ont décimé des familles entières de Français à peine installées. Sans doute est-ce pour cela que la compagnie des chemins de fer algériens (CFA) a décidé de bâtir à Lodi la colonie de vacances des enfants de ses employés. L'endroit s'appelle le « Petit cheminot à la montagne ». Des bâtiments blanchis à la chaux, entourés d'un muret, trois dortoirs délabrés, une courette défoncée, un terrain de volley-ball, deux tables de ping-pong et des fenêtres qui donnent sur les forêts et les monts enneigés.

C'est dans les derniers jours de septembre, près d'un an après le début de l'insurrection algérienne, que la guerre fait son entrée dans Lodi. Les barbelés commencent à grimper autour de la colonie de vacances. Une rangée, puis deux. Les barreaux s'accrochent aux fenêtres. Et,

dans les dortoirs, il n’y a plus de fils de cheminots, mais des instituteurs, des avocats, des médecins, des architectes, des journalistes, des dockers, des électriciens, des plombiers, des jeunes à peine sortis de l’adolescence, des vieillards, des tuberculeux, des cardiaques, des handicapés, des mutilés, des rescapés des camps de la Seconde Guerre mondiale… Des hommes, uniquement. Tous suspects, à tort ou à raison, de sympathie ou de soutien aux indépendantistes.

Une douzaine de « centres d’hébergement » ou d’« assignations à résidence », selon le terme pudique utilisé par l’administration française, ont commencé à pousser un peu partout en Algérie, après la mise en place de l’état d’urgence, en avril 1955. Mais, dans la liste, Lodi occupe une place à part. C’est le camp des Français. Le camp des pieds-noirs. Des centaines et des centaines d’Européens, comme on les appelait dans l’Algérie coloniale, vont ainsi croupir derrière les barbelés de l’ancienne colonie de vacances. Enfermés du jour ou lendemain de façon arbitraire, prisonniers des années durant. Sans inculpation, sans procès, sans jugement, sans aucun moyen de défense. Sur simple arrêté préfectoral, parfois signé par un sous-fifre. La « lettre de cachet » de la guerre d’Algérie.

I

Premier arrivage

Le centre d'hébergement de Lodi, nouvellement installé dans les locaux du « Petit cheminot à la montagne », a reçu un premier arrivage de cent trente-cinq personnes, puis un second de vingt-sept personnes, puis un troisième de cinq personnes. Le jour du dernier arrivage, cinq personnes des premiers arrivés ont été ramenées sur Alger par les CRS. L'effectif du centre est à ce jour de : CENT SOIXANTE-DEUX PERSONNES[1].

Installées dans des locaux très bien aménagés, l'état sanitaire de l'avis de Monsieur le médecin désigné est très bon.

Les assignés se comportent bien, disciplinés, aucune réflexion désagréable n'est à retenir. Ils sont satisfaits de la nourriture qui est bonne.

Le contrôle de la correspondance qui est distribuée et acheminée régulièrement n'a donné lieu à aucune remarque.

Quelques améliorations seront réalisées au cours des jours à venir et dans les plus courts délais : achat de polochons en crin, de matériel de coiffeur, chauffage des dortoirs, douches.

Lettre du 1er octobre 1955, adressée par le directeur du centre d'hébergement de Berrouaghia au sous-préfet de Médéa.
Archives nationales d'outre-mer (ANOM), Aix-en-Provence[2].

Les premiers arrivés, en septembre 1955, dorment par terre. Sur des nattes en alfa, des paillasses jetées sur la dalle de béton et recouvertes d'une couverture de coton. Dans quelques mois, la préfecture d'Alger commandera cent lits doubles aux ateliers Mallaret, l'un des plus gros fabricants de meubles de la ville, rue Denfert-Rochereau, près de la gare de l'Agha. Des modèles superposés en fer gris avec des pieds, des échelles et de vrais matelas. Mais, en attendant, les « hébergés », selon le terme officiel, se réveillent les reins brisés, fatigués par des nuits hachées à chercher en vain une position confortable. Le lit du prisonnier de Lodi est l'endroit où il passe le plus clair de son temps. Beaucoup restent couchés toute la journée. Ils s'ennuient, ils somnolent, se tournent et se retournent, se recroquevillent sous leur toile de coton, se lèvent seulement pour manger. Et le soir, dès dix-neuf heures en hiver, dès vingt heures en été, tous doivent retourner dans les dortoirs. Enfermés à double tour, ils s'entassent à cinquante par chambrée, dans les relents de sueur et de linge sale, cherchent à s'agglutiner autour de l'unique poêle à mazout, à coller leur nez aux barreaux de la seule fenêtre. Le plus souvent, ils se réfugient à nouveau dans leur lit.

On commence tout juste à les appeler « pieds-noirs ». L'expression est apparue la première fois au début du siècle pour désigner les chauffeurs algériens de la ligne maritime Marseille-Alger qui travaillaient toujours pieds nus dans les soutes à charbon. Mais elle se généralisera surtout avec les premières vagues de rapatriés, au moment de l'indépendance en 1962. Dans l'Algérie coloniale, ils sont encore des « Européens » pour l'administration, des « Roumis » pour les populations musulmanes. De « vrais Français », dont les ancêtres sont nés en métropole. Mais aussi des Espagnols, des Italiens, des Maltais, des Grecs, des Turcs, des Suisses, des Allemands, des Anglais, des « petits Blancs », des « Français à deux francs soixante-quinze », comme on disait, en référence au prix du timbre nécessaire au formulaire de demande de naturalisation. Les prisonniers de Lodi, comme tous les Européens d'Algérie, résument l'histoire de la colonisation. Fils d'émigrés du midi de la France ruinés par le phylloxéra, la maladie des vignes, petits-fils d'exilés politiques de l'insurrection de juin 1848 ou de la Commune de 1871, héritiers d'Alsaciens-Lorrains partis après l'annexion de leur région par l'Allemagne, descendants d'Espagnols qui ont fui les guerres de succession dans les années 1830 ou le franquisme un siècle plus tard. Il y a enfin les enfants des Juifs berbères installés au Maghreb dès l'Antiquité ou des Séfarades chassés par Isabelle la Catholique au XVe siècle, et qui sont tous devenus des citoyens français après la publication du décret Crémieux en 1870… La plupart des internés de Lodi sont nés de ce côté-ci de la Méditerranée, comme 80 % des pieds-noirs. Beaucoup n'ont jamais mis les pieds en métropole. Certains, les plus âgés, ne parlaient même pas le français le soir, à la maison, quand ils étaient gamins.

Cela va faire un an que la guerre d'Algérie a commencé. Le pays a été réveillé par des explosions, dans la nuit du 1er novembre 1954. Soixante-dix attentats ont éclaté dans une trentaine d'endroits, dans l'Algérois, dans l'Oranie, dans le Constantinois, la plupart entre minuit et trois heures du matin. Des incendies ont noirci la plaine de la Mitidja. Les casernes de Boufarik, Blida, Khenchela et Oran, des bâtiments publics, des entrepôts militaires, des postes de police, des locaux industriels ont été attaqués. Un garde champêtre musulman a été tué en Kabylie. Un instituteur venu de métropole, Guy Monnerot, est tombé sous une rafale de Sten. Vers sept heures du matin, alors que le jour venait de se lever, ce jeune enseignant de vingt-trois ans installé depuis peu à Tifelfel, dans les Aurès, s'est fait surprendre au cœur des gorges du Tighanimine, dans le car de la ligne Biskra-Arris qui le conduisait à son école. Sa femme, elle aussi institutrice, a été grièvement blessée. Hadj Sadok, le caïd de M'chounèche, une localité voisine, qui voyageait dans le même bus que le couple, a lui aussi été assassiné. La « Toussaint rouge » est revendiquée par une organisation jusque-là inconnue : le Front de libération nationale (FLN). Ses hommes diffusent leurs revendications dans une émission radiophonique, enregistrée au Caire, en Égypte. Les autorités françaises doivent reconnaître aux populations algériennes « le droit de disposer d'elles-mêmes ». Sinon, promettent-ils, « la lutte par tous les moyens » continuera. Jusqu'à « la restauration de l'État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques ».

La réponse de la métropole arrive dès l'après-midi sous la forme de trois compagnies de CRS et d'un premier bataillon de parachutistes envoyés par avion de Paris. Quatre jours après l'insurrection, François Mitterrand, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement de Pierre Mendès France, résume l'état d'esprit des autorités françaises. « L'action des fellaghas[3] ne permet pas de concevoir en quelque forme que ce soit une négociation, déclare-t-il à l'Assemblée nationale. Elle ne peut trouver qu'une forme terminale : la guerre[4]. » L'homme le plus représentatif du mouvement nationaliste algérien est alors Messali Hadj. Considéré comme l'un des pères de l'indépendance, il a fondé en 1926 l'Étoile nord-africaine (ENA), qui deviendra le Parti du peuple algérien (PPA) onze ans plus tard, en 1937, puis le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en 1946. Fils d'un cordonnier de Tlemcen, il est le premier à descendre avec un drapeau algérien dans les rues d'Alger, le premier à réunir vingt mille personnes au stade municipal du Ruisseau à l'été 1936, et à hurler, devant la foule, une poignée de sable dans la main : « Cette terre bénie qui est la nôtre, cette terre de baraka, n'est pas à vendre, ni à marchander, ni à rattacher à personne. Cette terre a ses enfants, ses héritiers, ils sont là vivants et ne veulent la donner à personne[5]. » À la veille de la Toussaint rouge, le MTLD compte vingt mille militants.

Les hommes du 1er Novembre ne font pas partie des soutiens de Messali Hadj. Ce sont de jeunes activistes, effectivement membres du MTLD mais adeptes de la lutte armée. Les six responsables de la nouvelle organisation (Larbi Ben M'hidi, Didouche Mourad, Rabah Bitat, Krim Belkacem, Mohamed Boudiaf, Mostefa Ben Boulaïd) vont s'affronter violemment au vieux leader et à sa « passivité ». Mais il faut des coupables. La répression s'abat sur les nationalistes connus jusque-là des autorités. Le MTLD est dissous, leur chef,Messali Hadj, qui était déjà

placé en résidence forcée depuis deux ans, mis au secret, et des centaines de militants sont enfermés derrière les barreaux. « À la volonté criminelle de quelques hommes doit répondre une répression sans faiblesse, déclare le président du Conseil, Pierre Mendès France, à l'Assemblée nationale le 12 novembre. Qu'on n'attende de nous aucun ménagement à l'égard de la sédition, aucun compromis avec elle. On ne transige pas lorsqu'il s'agit de défendre la paix intérieure de la nation et l'intégrité de la République. Les départements d'Algérie font partie de la République, ils sont français depuis longtemps. Jamais la France, jamais aucun parlement, jamais aucun gouvernement ne cédera sur ce principe fondamental. L'Algérie, c'est la France et non un pays étranger que nous protégeons[6]. »

C'est ce que pense la majorité des Européens, de l'autre côté de la Méditerranée. L'Algérie n'est pas une colonie lointaine ni un protectorat. Ses trois départements, Alger, Oran et Constantine ont été rattachés à la République, en 1848, bien avant la Savoie et le comté de Nice. Cela fait plus de cent vingt-quatre ans que la colonisation est en marche, depuis ce matin de l'été 1830 où les troupes de Charles X ont débarqué dans la baie de Sidi-Fredj à l'ouest d'Alger, autant dire depuis toujours. Un million de pieds-noirs se considèrent chez eux. Ils possèdent l'essentiel des richesses, accaparent le quart des terres cultivées, la quasi-totalité des emplois qualifiés. Alors que, parmi les neuf millions de musulmans, un quart de la population masculine en âge de travailler est au chômage, moins de treize pour cent des enfants vont à l'école publique et un million de paysans vivent sans terres et sans troupeaux. Il n'y a que cinq cents instituteurs algériens, dix professeurs du secondaire, soixante-dix avocats, quarante et un médecins, vingt-deux pharmaciens, neuf chirurgiens-dentistes, trois ingénieurs…

Les tensions menacent de faire exploser le pays, les Français d'Algérie s'accrochent à leur conservatisme. Aux élections législatives de juin 1951, l'électorat de gauche, concentré dans les quartiers populaires d'Alger et d'Oran, ne parvient à faire élire que deux députés communistes et un socialiste à l'Assemblée nationale, contre douze sièges récupérés par la droite. Les revendications anticolonialistes sont le fait d'une minorité au sein de la population européenne. Au plus fort de la guerre d'Indochine, les dockers d'Alger et d'Oran refusent ainsi de s'occuper des bateaux chargés d'armes qui partent pour le Viêt-nam. Une poignée d'instituteurs français réclament également, depuis longtemps, l'enseignement de l'arabe, et s'impliquent dans les centres socio-éducatifs pour aider les musulmans les plus démunis. C'est donc essentiellement parmi les syndicalistes, les communistes, les chrétiens progressistes, les anarchistes – notamment les membres de la Fédération communiste libertaire (FCL) – et lestrotskistes que vont se recruter les pieds-noirs anticolonialistes. Simples sympathisants ou militants actifs, ils se rangeront du côté des nationalistes en soutenant le Mouvement national algérien (MNA), créé par Messali Hadj en décembre 1954 sur les cendres du MTLD, interdit en novembre de la même année, ou le nouveau Front de libération nationale qui s'imposera peu à peu sur la scène politique à l'issue d'un affrontement fratricide et violent avec les messalistes. Le combat entre les deux organisations fait plusieurs milliers de morts des deux côtés de la Méditerranée, notamment lors du massacre de Melouza, en mai 1957, où plus de trois cents habitants du village constantinois, soupçonnés d'être au MNA, seront exterminés à coups de pioche et de hache par le FLN.

Dans l'Algérie en guerre, il n'y a pas pire espèce qu'un Français indépendantiste. La répression ne va pas les épargner. C'est par centaines qu'ils iront s'amasser derrière les barreaux des prisons du pays et les barbelés de Lodi. La nouvelle législation mise en place dans les deux premières années de la guerre permet d'enfermer arbitrairement tous les suspects. La loi sur l'état d'urgence, proclamée en avril 1955 par le président du Conseil Edgar Faure, successeur de Pierre Mendès France, prévoit l'« assignation à résidence » de « toute personne [...] dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et pour l'ordre publics ». Les pouvoirs spéciaux, promulgués un an plus tard sous le gouvernement radical-socialiste de Guy Mollet, légalisent les camps d'internement. Un décret, avalisé par le Conseil d'État, stipule ainsi que « l'autorité responsable du maintien de l'ordre prendra toutes dispositions pour assurer la subsistance et l'hébergement des personnes astreintes à résidence[7] ». À l'Assemblée nationale, peu avant le vote, Robert Lacoste, ancien résistant et membre de la SFIO, nommé début février ministre résident en Algérie par Guy Mollet, monte à la tribune pour défendre l'intérêt des nouvelles méthodes : « Il n'est pas un Français qui accepte de voir la France chassée d'une terre où elle s'est installée par le droit discutable des armes mais qu'elle a conquise par l'indiscutable droit d'une œuvre civilisatrice faite d'humanité et de générosité [...]. Si dures que soient ses conditions d'existence, et j'en mesure la détresse, le fellah algérien n'eût rien connu de la liberté et il aurait affronté une misère infiniment plus tragique si l'Algérie n'avait pas été intégrée à la communauté française [...]. Il n'est pas vrai que nous ayons la possibilité de subordonner à quoi que ce soit le rétablissement de la sécurité. Il s'agit là d'un impératif absolu [...]. La procédure de droit commun comporte actuellement des inconvénients qui font que notre justice, très lente, encombrée et incertaine, est dérisoire au regard de la justice implacable et expéditive des rebelles. Dans ces conditions, ce serait une aberration de penser que la sécurité et la pacification pourraient être assurées par le seul jeu des moyens juridiques normaux[8]. » Le 12 mars 1956, les pouvoirs spéciaux sont adoptés à une écrasante majorité : 455 voix contre 76. Le Parti communiste français a voté pour. Les poujadistes et quelques députés de droite, réunis autour de Paul Reynaud, contre.

Il est désormais possible d'interdire la circulation des biens et des personnes, de dissoudre n'importe quel mouvement, de suspendre les assemblées locales, de transférer à l'armée les pouvoirs de police. Les perquisitions peuvent avoir lieu n'importe quand. Toute personne considérée comme dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics risque d'être enfermée du jour au lendemain. Sur simple arrêté préfectoral, sans même une justification de la décision. Pratiquement tous les pouvoirs de justice sont transférés aux tribunaux militaires. « Les individus pris en flagrant délit de participation à une action contre les personnes ou les biens » peuvent être traduits devant le tribunal militaire permanent des forces armées sans instruction préalable et « même si ces infractions sont susceptibles d'entraîner la peine capitale ».

Les premiers « centres d'hébergement » commencent à apparaître dès le printemps 1955. Ils poussent loin des villes et des regards indiscrets. Dans la boue, au milieu des rats, sous les tentes et les baraques de fortune. À la fin de l'année 1955, ils sont déjà cinq en activité. Lodi et Berrouaghia, non loin de Médéa, Djorf, dans l'Atlas saharien, Aflou, à mille quatre cents mètres

d'altitude dans le sud oranais, et Bossuet, près de Sidi Bel-Abbès, où Vichy avait déjà enfermé les communistes pendant la Seconde Guerre mondiale. L'Algérie comptera jusqu'à douze camps. Avec un maximum de onze mille internés en juillet 1958, au plus fort des vagues d'emprisonnement[9]. Il y a un centre réservé partiellement aux femmes à Tefeschoun, à l'est d'Alger, un autre pour les mineurs, à Camp-du-Maréchal, un peu plus à l'est. Il y en aura même quatre en métropole – dans la Marne, dans le Gard, dans l'Ain et dans l'Aveyron, sur le plateau du Larzac. La ségrégation continue derrière les barbelés. De tous les camps, Paul-Cazelles, dans le sud algérois, capable d'accueillir deux mille internés, uniquement musulmans, et qui fermera ses portes le dernier, le jour du cessez-le-feu, le 19 mars 1962, est le plus pénible[10]. Avec ses tentes infestées de mouches et de scorpions et ses séances de travail obligatoire, comme la pose de barbelés à mains nues. Les internés sont déshabillés et frappés. Les tirs sans sommation partent au moindre mouvement de foule. À l'inverse, Lodi, le plus petit de tous les centres d'hébergement, le seul réservé aux Européens, est celui dont les conditions d'emprisonnement sont les moins dures.

C'est le désœuvrement qui, là-bas, est souvent le pire ennemi. Ils seront cent cinquante en moyenne pendant toute la durée d'existence du camp, de 1955 à 1960. Avec des arrivées et des départs réguliers. Aucune statistique officielle n'existe sur le nombre total d'internés au cours de la période. Sans doute entre plusieurs centaines et un peu plus d'un millier. Pour combattre la monotonie qui les prend à la gorge dès le réveil, les prisonniers improvisent des cours chaque jour, le matin, l'après-midi. Tout s'apprend à Lodi : le français, le russe, l'arabe, l'anglais, la mécanique, l'histoire, la rédaction, la grammaire, l'orthographe, la littérature française, le calcul… Il y a aussi des conférences d'une heure sur le théâtre grec ou le cortex, qui demandent des semaines de préparation à leurs orateurs, des représentations théâtrales (*Knock* de Jules Romains, *Topaze* de Marcel Pagnol…), des tournois de ping-pong, de volley-ball, de pétanque… On lit et relit les mêmes livres, ceux qui sont autorisés par l'administration. Les trois dortoirs et les sacs des visiteurs sont systématiquement fouillés. Les cartons d'ouvrages envoyés par la Croix-Rouge, contrôlés. Le directeur du service central des centres d'hébergement à Alger a interdit de séjour à Lodi : *Le Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir, *La Tête des autres* de Marcel Aymé, *Les Grandes Familles* de Maurice Druon, *La Mère* de Pearl Buck, *Le Mur* de Jean-Paul Sartre, *Les Voyageurs de l'impériale* d'Aragon. Mais aussi *La Peste* d'Albert Camus – l'écrivain du pays qui va recevoir le prix Nobel de littérature en octobre 1957 et dédiera son discours à son instituteur de CM2 du quartier algérois de Belcourt – et *La Condition humaine* d'André Malraux, qui deviendra ministre de la Culture du général de Gaulle en juillet 1958, dans la seconde moitié de la guerre… Le courrier personnel est ouvert, épluché, censuré. Les extraits de correspondance jugés suspects, ou qui évoquent simplement la politique gouvernementale et le conflit, sont envoyés à la préfecture d'Alger. Avec la liste nominative et les adresses précises de tous ceux, amis, proches, collègues, voisins, qui ont envoyé ou reçu du courrier de Lodi. La plupart des journaux, *L'Express*, *Le Monde*, *Espoir-Algérie*, *Témoignage chrétien* sont bannis. Seuls les titres locaux défenseurs acharnés de l'Algérie française, comme *L'Écho d'Alger* et *La Dépêche algérienne*, ou les quotidiens métropolitains les plus conservateurs, comme *L'Aurore* et *Le Figaro*, ont le droit de franchir les grilles du camp. René Duvalet, un des prisonniers, qui travaillait comme agent de navigation aérienne et tenait la rubrique météo du quotidien *Alger républicain*, proche du Parti communiste

algérien (PCA), a demandé à sa femme qu'elle lui apporte son chevalet. Il peint inlassablement les mêmes scènes d'ennui : le capharnaüm des trois dortoirs (les blocs A, B et C, comme les appelle l'administration), les repas du midi, les parties de cartes du soir, les collines du Titteri à travers les barreaux…

Le directeur de Lodi s'appelle Robert Gardize. C'est un officier de police, détaché des renseignements généraux, qui est venu de Villeparisis et se vante d'être franc-maçon. Il est flanqué de deux adjoints, des gardiens de la paix envoyés par le commissariat de Médéa, d'un chauffeur, d'un régisseur-comptable et d'une vingtaine de gendarmes mobiles. Tous les quinze jours, il envoie son rapport à la préfecture d'Alger. La monotonie de Lodi transpire même dans ses comptes rendus répétitifs. Avec les mêmes commentaires mois après mois, les mêmes points à chaque fois détaillés : « Effectif », « État sanitaire des hébergés », « État d'esprit », « Comportement », « Contrôle des correspondances », « Suggestions concernant la bonne marche du centre ». « Il convient de signaler à nouveau la nécessité urgente de faire procéder à la nouvelle installation de douches, écrit-il le 16 janvier 1957, visiblement las de se répéter. Il est impossible, avec le matériel en service, d'obtenir autre chose qu'une eau à peine tiède. » « Les hébergés continuent de se plaindre de l'insuffisance des rations alimentaires et ont adressé à ce sujet des pétitions […] à monsieur le président de la République et à monsieur le ministre de l'Algérie […], indique-t-il, une fois de plus, le 16 septembre suivant. Il semble difficile d'imposer à des Européens les menus peu coûteux que les musulmans des autres centres acceptent sans récriminer. »

Le directeur se lamente en vain du surpeuplement (« Je vous serais en conséquence obligé de faire diriger les nouveaux hébergés éventuels sur d'autres centres »), des lits accollés les uns aux autres, « baignant dans une atmosphère confinée », de la moyenne des dix mètres cubes d'air par prisonnier, contraire à la « législation hospitalière qui prévoit un cubage triple ». « On comprend aisément les risques encourus, tant par les hébergés que par le service de surveillance, au cas où une simple épidémie de grippe se déclencherait », s'inquiète-t-il. C'est ce qui arrivera à l'hiver 1957. La moitié de la France est au lit. Dans le camp, tout le monde est malade. Il faut barricader deux dortoirs pour éviter que l'épidémie ne se propage davantage, les transformer en infirmerie de fortune. Les grippés sont soignés avec de la vitamine C. Le moral s'effondre. Les « hébergés » continuent de signer des pétitions, en sachant qu'il y a peu de chances qu'elles sortent du camp. « Que faut-il de plus, monsieur le ministre, pour que les centres d'hébergement, voulus par le législateur et dont l'existence est déjà plus que discutable, méritent le nom de camps d'internement ? » écrivent-ils ainsi le 24 janvier 1957 à Robert Lacoste. En pure perte. Le directeur du centre les a prévenus : les lettres adressées à des ministres ne seront pas envoyées à Alger.

Certains ne comprennent même pas pourquoi on les a jetés derrière les barbelés alors qu'aucun juge ne les aurait condamnés, faute de preuves et de charges suffisantes, s'ils avaient été conduits devant la justice ordinaire. C'est parce que la France préfère enfermer les

importuns au moindre doute. Parce qu'elle veut se débarrasser de tous les gêneurs. Il y a ainsi, parmi les prisonniers, un sous-préfet de rang, passionné de Bach, chargé des fonds pour les cérémonies du gouvernement général d'Alger, un industriel de la Chiffa, décoré de la Légion d'honneur et officiellement apolitique, mais dont l'usine à papier servait malheureusement pour lui de point de passage à des rebelles, le président d'une association d'étudiants algéroise, deux vendeurs de pataugas qui ont fourni du matériel à des maquisards, un électricien de Boufarik qui distribuait de la pénicilline à des enfants musulmans, un journaliste des très colonialistes *Dernières Nouvelles* qui a fait l'erreur de militer quelques mois au Parti communiste algérien au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il y a aussi Léon Cortes, un communiste d'origine espagnole, qui enseignait dans une école primaire d'Hussein-Dey, sur les hauteurs d'Alger. Il a été arrêté en novembre 1956, libéré un mois plus tard grâce à l'intervention de son inspection académique. Sa fille, une belle brune de vingt-trois ans, mène à l'époque une carrière d'actrice à Paris sous le pseudonyme de Françoise Fabian. Au moment de l'internement de son père, elle a déjà tourné dans une demi-douzaine de films, dont *Les Aventures de Till l'Espiègle* de et avec Gérard Philipe et *Cette sacrée gamine* aux côtés de Brigitte Bardot.

Les non-lieux, les sursis, les acquittements, les libérations ne répondent pas non plus aux exigences de la répression. Il faut interner ceux qui risquent de ne jamais être condamnés mais aussi ceux qui ne l'ont pas été suffisamment. Les militaires et les policiers sont prévenus quand les prisons relâchent un détenu et le cueillent à sa sortie. C'est ce qui arrivera à Pierre Cots, un militant communiste de vingt-cinq ans[11]. Des hommes du régiment de parachutistes étrangers viendront l'arrêter en mars 1957, chez ses parents, des Espagnols venus de la région d'Alicante. Les militaires frappent à la porte de la rue Léon-Roches, au cœur de Bab-el-Oued, le quartier populaire d'Alger. Il est une heure et demie du matin. Il dort à poings fermés, se lève en titubant et ouvre la porte machinalement, à peine réveillé. Il se retrouve avec un pistolet-mitrailleur contre le ventre et une cagoule sur la tête sans avoir le temps de prononcer un mot. La corde qu'il avait préparée en cas d'arrestation restera accrochée à la fenêtre de l'appartement de la rue Léon-Roches, bringuebalante, sans avoir jamais servi. Simulacres d'exécution, coups de matraque, gégène, la tête sous l'eau jusqu'à l'évanouissement, une boule de riz atrocement salée en guise de repas… Pierre Cots a droit à toutes les techniques du centre de torture de la villa Sésini, sur les hauteurs d'Alger. Avant d'être condamné à vingt mois de prison pour atteinte à la sûreté de l'État. Une fois purgée sa peine à Barberousse, la prison civile d'Alger, puis au groupe pénitentiaire de Maison-Carrée, en banlieue, il prend ses affaires et attend pour sortir, libre. Une heure se passe, deux heures, l'après-midi, la soirée. Le couvre-feu tombe, les gardiens lui disent : « Tu ne peux pas rentrer seul chez toi, c'est trop dangereux, une escorte va te ramener. » Des policiers arrivent. Mais ils l'emmènent dans un premier commissariat, puis dans un second, puis à Lodi. Il y passera un an et demi. À son arrivée, il racontera son tympan percé sous l'avalanche des coups et ses difficultés à entendre désormais. Pierre Cots aura l'impression de se retrouver à une réunion du parti. La double rangée de barbelés, les barreaux aux fenêtres et les gardes armés en plus. Presque tous les militants de la cellule communiste d'Alger sont enfermés à Lodi.

1- En majuscules dans le texte.

2- La majorité des archives citées dans ce livre proviennent des Archives nationales d'outre-mer (ANOM), à Aix-en-Provence, 1F340, 3F77.

3- Nom donné aux partisans algériens ou tunisiens du mouvement d'indépendance.

4- François Malye et Benjamin Stora, *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*, Calmann-Lévy, 2010.

5- Colloque international de Tlemcen sur Messali Hadj les 17 et 18 septembre 2011. http://www.univ-paris13.fr/benjaminstora/agenda/details/11-colloque-international-consacre-a-messali-hadj

6- Bernard Droz et Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie*, Seuil, 1982.

7- Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Odile Jacob, 2012.

8- Jean-Luc Einaudi, *Pour l'exemple. L'affaire Fernand Iveton. Enquête*, L'Harmattan, 1986.

9- Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale*, *op. cit.*

10- *Ibid.*

11- Entretien avec l'auteur, le 11 février 2010.

II

L’organisation communiste

Comme suite à votre transmission […] *relative à l’activité dans la clandestinité d’éléments communistes libérés du centre de Lodi, j’ai l’honneur de suggérer un moyen très simple de mettre fin à cet état de choses ou tout au moins d’en réduire considérablement l’impact. Il suffirait, parmi les libérés dont l’activité est certaine, d’en prendre deux ou trois,* *AU HASARD*[1] *de préférence, et de les renvoyer à Lodi. Cette mesure, faisant disparaître l’impression de sécurité chez les autres, les inciterait à la réflexion et, partant, au calme.*

Lettre du 5 janvier 1958 adressée par Robert Gardize, directeur de Lodi, au préfet du Titteri, à Médéa.
ANOM, Aix-en-Provence.

Le ramassage des communistes commence à l'automne 1956. Alger, Oran, Constantine, les grandes villes deviennent vite des souricières. Les balades dans la rue risquent de se terminer derrière les barreaux au moindre contrôle d'identité. Les nuits sont de plus en plus courtes. Chaque fois, les policiers arrivent à l'aube, au moment où la ville s'éveille. « Police ! Ouvrez ! » La phrase est toujours la même. Ils surgissent en hurlant, un papier à la main. « Vous êtes en état d'arrestation. Voici votre avis d'assignation à résidence. » Sur lequel ne figurent que quelques mots : « Atteinte à la sécurité et à l'ordre publics. » Les communistes tombent comme des mouches, les uns après les autres. Même les notables, même les anciens élus. René Justrabo[2], trente-neuf ans, éternel pull en V, lunettes d'intellectuel, calvitie naissante, est l'ancien maire respecté de Sidi Bel-Abbès et un ex-représentant de l'Assemblée algérienne. La chambre non souveraine mise en place en 1947 pour les trois départements d'Alger, d'Oran et de Constantine. Il est arrêté chez lui, chemin Édith-Cavelli, près du musée du Bardo, sur les hauteurs d'Alger. La police frappe à la porte à six heures du matin, le 26 novembre 1956. Le commissaire du VIII[e] arrondissement d'Alger bondit dans l'entrée, deux inspecteurs sur les talons, un document dans la main droite. « Vous êtes bien René Justrabo, né le 15 juin 1917 ? Voici votre avis d'assignation à résidence. » L'ancien élu jette un œil sur la feuille agitée sous son nez, cherche en vain un motif à son internement, refuse d'apposer son nom sur le procès-verbal : « Ah non, pas question ! Je ne vais pas cautionner votre illégalité. » Il sait que le seul reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir adhéré au Parti communiste algérien. Le commissaire, furieux, attrape ses deux adjoints par le col pour qu'ils signent à la place de l'interpellé. La sacoche de René Justrabo – il enseigne à l'école primaire de la rue de Lyon dans le quartier de Belcourt – est préparée depuis longtemps. L'instituteur s'apprêtait à monter dans un bus bondé, à passer quarante minutes serré comme dans une boîte de sardines, juché sur la pointe des pieds pour profiter de la vue sur la baie d'Alger et sur les belles villas mauresques des hauteurs, isolées derrière leurs jardins touffus et où l'on a commencé à torturer à l'abri des regards indiscrets. Il fait un temps splendide ce jour-là, lumineux, clair, sans un nuage. C'est dans un camion militaire à deux bancs qu'il grimpe finalement, poussé comme un vulgaire délinquant. Il restera enfermé trois ans et demi à Lodi.

René Justrabo a grandi à Mascara, au pied des monts des Beni-Chougrane, dans l'Oranie. La ville est célèbre pour ses vignobles, son régiment de tirailleurs qui a combattu au Maroc et son palais des beys qui a accueilli l'émir Abd el-Kader, symbole de la résistance algérienne, au début de la colonisation. Le père est un Gascon de l'Armagnac, né dans une famille de cultivateurs, la mère vient de Bavière, au sud de l'Allemagne. Ils tiennent l'épicerie Félix-Potin, où les propriétaires terriens des environs ont l'habitude de faire leurs emplettes, et inscrivent

leur fils dans un établissement tenu par des frères maristes défroqués. Ils n’avaient pas prévu que le directeur franc-maçon allait enseigner à leur rejeton ses premiers rudiments d’anticolonialisme. Ses professeurs à l’école normale d’Oran parachèveront son éducation. René Justrabo devient instituteur à Sidi Bel-Abbès, entre au Parti communiste algérien en août 1944, se fait élire au conseil municipal, puis à l’Assemblée algérienne, avant de reprendre son ancien métier d’instituteur à Alger. Il n’a même pas cherché à se cacher en cet automne 1956, il savait qu’il serait bientôt arrêté, que les communistes faisaient désormais partie des hommes les plus recherchés du pays.

Les premières bombes du FLN ont explosé dans le centre-ville d’Alger quelques semaines plus tôt. C’était un dimanche, à dix-huit heures trente, le 30 septembre 1956. Le Milk Bar, rue d’Isly, qui fait, dit-on, les meilleures glaces de la ville, et la Cafeteria, rue Michelet, en face de l’université, ces lieux de rendez-vous favoris des étudiants européens étaient noirs de monde cet après-midi-là. Les déflagrations se sont terminées dans un bain de sang. Deux morts, cinquante-deux blessés dont douze amputés, des dizaines de corps déchiquetés. Une fillette a eu le bras sectionné, un gamin, le pied broyé… Un troisième engin, dissimulé dans le hall de l’agence d’Air France, au rez-de-chaussée de l’immeuble Maurétania, n’a pas explosé. Ce sont trois jeunes Algériennes jolies, élégantes, polies, Zohra Drif, Samia Lakhdari et Djamila Bouhired, qui ont déposé les bombes cinq minutes plus tôt. Elles les avaient cachées, chacune, dans leur sac de plage, puis les avaient recouvertes d’une serviette, d’un maillot de bain et d’un tube d’huile solaire. Les barrages désormais se dressent partout, dans toutes les allées, dans toutes les ruelles autour de la Casbah. Quatre cent mille soldats débarquent du continent. Le 3 octobre, *L’Écho d’Alger* s’interroge : « Les explosions de dimanche : attentats communistes ? » La police dresse une liste de suspects, tous membres du PCA et qui travaillent dans l’administration ou les services publics. Ce sont les plus faciles à localiser. En quelques semaines, une centaine de militants sont enfermés à Lodi.

On les appelle les « *chouyouaïne* » en arabe. Le Parti communiste algérien, né en 1936 comme une entité autonome de son grand frère français, n’a pas toujours été nationaliste. À ses débuts, il s’inscrit dans la lignée du pacte Laval-Staline, signé en mai 1935, et qui valait reconnaissance par les Soviétiques de l’empire français. Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, traverse même la Méditerranée en 1939 pour venir défendre l’idée d’une Algérie « nation en formation dans le creuset de vingt races[3] ». Et s’il n’y a pas de nation, il ne peut pas y avoir d’indépendance. CQFD. Au lendemain des massacres de Sétif, le 8 mai 1945, le parti dénonce également les indépendantistes. L’Algérie est en fête ce jour-là, la musique envahit les terrasses des cafés, les drapeaux tricolores s’agitent aux fenêtres. Mais à Sétif, dans la région de Constantine, la célébration tourne au carnage. Des Algériens descendent dans la rue. Ils brandissent des pancartes, barrées du slogan « Libérez Messali », du nom du leader nationaliste alors emprisonné à Brazzaville, au Congo. Ils entonnent un hymne. « *Min djibalina talaa saout el ahrar younadina lil istiqlal* » : « De nos montagnes s’élève la voix des hommes libres qui nous appelle à l’indépendance. » Un policier français tire sur un jeune qui agite un drapeau algérien. La foule se venge à Sétif, à Guelma, à Bône, à Batna, elle massacre une centaine de Français. La répression sera sanglante. L’armée ratisse les régions soulevées, exécute,

bombarde, mitraille, incendie. Au large des côtes, le croiseur *Duguay-Trouin* arrose d'obus les douars d'Oued-Marsa et de Timimoun. Des milices de pieds-noirs, armés de fusils de guerre et de bidons d'essence prêts à s'enflammer, organisent des expéditions punitives. Le bilan sera terrible. De cinq mille à quinze mille morts selon les estimations les plus crédibles.

Deux jours plus tard, *Alger républicain*, le quotidien proche du Parti communiste algérien, publie le communiqué du gouvernement général *in extenso* et sans aucun commentaire : « Alors que l'Algérie participait avec enthousiasme aux cérémonies de l'armistice, des éléments troubles d'inspiration et de méthodes hitlériennes se sont livrés à des agressions à main armée sur les populations qui fêtaient la victoire dans la ville de Sétif et dans les environs. Ils ont ainsi marqué leur volonté de souiller la joie générale. La police maintient l'ordre et arrête les responsables. L'armée lui apporte son concours. Les autorités sont bien décidées à prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la sécurité et réprimer toutes les tentatives de désordre. » Le 12 mai, *L'Humanité*, à Paris, est encore plus claire. Le journal du PCF demande de « châtier impitoyablement et rapidement les organisateurs de la révolte et les hommes de main qui ont dirigé l'émeute ». Des communistes ont été victimes du soulèvement de la population algérienne, Albert Denier, le secrétaire de la section de Sétif, a eu les mains tranchées, d'autres ont même participé à la répression dans la région de Guelma. Le fossé se creuse avec les nationalistes. Le PCA le paie aux élections législatives de juin 1946. Seuls deux députés sur six sont réélus. L'abstention, prônée par les indépendantistes, est forte.

À la veille de la Toussaint rouge, le Parti communiste algérien qui depuis a changé de cap, guerre froide oblige, et réclame désormais une « République démocratique algérienne avec toutes ses institutions », compte quinze mille membres. Avec des bastions musulmans importants dans la cité Mahieddine et dans la Casbah à Alger et près d'une moitié d'adhérents européens. Les attentats du 1er novembre font exploser l'apparente unité du parti. Les militants se déchirent. Des dirigeants historiques qualifient l'insurrection de « provocation », alors que certains se disent prêts à prendre les armes. Au printemps 1955, le virage activiste est engagé. Une organisation militaire, les Combattants de la Libération (CDL), est créée dans les derniers jours de juin. Bachir Hadj Ali, Kabyle de trente-quatre ans, journaliste à *Liberté*, l'organe du PCA, et Sadek Hadjerès[4], vingt-six ans, qui vient de terminer ses études de médecine à la faculté d'Alger, deviennent les nouveaux hommes forts du PCA. Beaucoup d'Européens rendent leurs cartes.

Le couperet tombe trois mois plus tard, à la mi-septembre, dans la foulée de la déclaration de l'état d'urgence. Le Parti communiste algérien est dissous avec toutes ses « filiales » : l'Union de la jeunesse démocratique d'Alger, l'Union des femmes d'Algérie, le Secours populaire, Liberté… Le 13 septembre, les hommes du commissariat central d'Alger débarquent avec la liste boulevard Laferrière dans les locaux d'*Alger républicain*. Le quotidien, proche du PCA mais qui n'est pas détenu par lui, n'y figure pas. Henri Alleg, le directeur, proteste[5]. « S'il n'y a que ça pour vous gêner, on va réparer ça tout de suite », soupire le commissaire. Il sort un Bic bleu de sa poche, ajoute le nom du journal et fait un geste exaspéré de la main. « Allez ! Assez tergiversé. Embarquez-moi tout ça. » *Alger républicain*, surnommé le « Petit mendiant », trône

au cœur d'un des quartiers les plus chic d'Alger, tout près de la Grande Poste et du monument aux morts, dans un décor digne d'un palais oriental : minaret blanc, balcon orné d'arceaux, hautes fenêtres bordées de bleu, lustres de cristal coloré, décorations mauresques… Il a eu pour collaborateur Albert Camus qui a rédigé des articles sur la misère en Kabylie et sur le Code de l'indigénat (aboli en 1946) qui faisait des musulmans des sujets français, soumis à toute une série d'interdictions, et non des citoyens de plein droit. Mais aussi Kateb Yacine, l'auteur berbère de *Nedjma*, qui est installé dans un cagibi et invente des informations quand il en manque : un incendie, une inondation, un tremblement de terre ou un « village africain dévasté par une troupe d'éléphants sauvages ». Le journal dénonce la pauvreté, l'injustice, les discriminations dont sont victimes les musulmans, et réclame « l'acheminement des indigènes d'Algérie vers l'égalité politique », comme il l'écrit dans son premier numéro, en octobre 1938[6]. Cela suffit pour le faire interdire. Le commissaire et ses hommes repartent, en ce mois de septembre 1955, avec les clés, les machines à écrire, les téléphones, les piles d'exemplaires, la documentation… Les scellés sont posés sur la porte d'entrée sculptée du boulevard Laferrière.

La clandestinité commence, l'aide aux nationalistes s'organise : collecte de médicaments, de vêtements, de vivres ; hébergement de militants ; fabrication de faux papiers, tracts, explosifs… Les Combattants de la Libération, la branche armée du parti, tentent de créer un maquis, à l'ouest de la région d'Orléansville. L'expérience est un échec. Le groupe est décimé. Bachir Hadj Ali et Sadek Hadjerès, dirigeants du PCA, rencontrent dans un cabinet dentaire de la place Bugeaud, au centre-ville d'Alger, deux responsables du FLN au printemps 1956. L'accord entre les deux organisations est signé le 1er juillet. Les Combattants de la Libération rejoignent l'Armée de libération nationale (ALN), la branche militaire du FLN. Tousles militants communistes, s'ils le souhaitent et à titre individuel, peuvent aussi se rallier aux nationalistes.

C'est ce que décide de faire Daniel Timsit. Il est né en 1928 place de la Lyre, au cœur de la Casbah d'Alger, dans une famille de sept enfants. Le grand-père maternel, Rabbi Moshé, toujours vêtu de son burnous, a été le grand rabbin de Constantine. Le père, Jacob Timsit, vend du tissu rue du Lézard, à quelques mètres de l'appartement familial. Chaque matin, enfant, adolescent, Daniel Timsit assiste aux mêmes scènes dans la Casbah. « Alors que je descendais la rue de la Lyre pour gagner le lycée Bugeaud […], je voyais au bas de la rue, sous ses arcades, entassés en un véritable monticule à même le trottoir, sur la grille du four d'un boulanger, une douzaine d'enfants de cinq à douze ans, abandonnés, en haillons, recouverts de cartons. C'étaient des *yaouled*, comme on les appelait, cirant les chaussures, mendiant, chapardant, qui dormaient les uns sur les autres, pour se réchauffer. Jusqu'à ce jour, j'ai l'impression nette de me souvenir de certains de ces visages d'enfants abandonnés[7]. »

Le jeune homme adhère au PCA à seize ans, organise sa première grève à vingt-sept, après la mort sous la torture d'un étudiant d'Oran, et se voit très vite contacté par Boualem Oussedik, un des principaux responsables militaires de l'ALN, pour aider à mettre en place un laboratoire d'explosifs dans une ferme de Birkhadem, isolée dans la campagne, au sud d'Alger. Daniel Timsit est en train de terminer ses études de médecine, il accepte immédiatement de participer à l'opération. On lui assure que les engins serviront aux combats dans les maquis et qu'il n'est pas question qu'ils explosent en ville. Mais, au lendemain des attentats du 30 septembre 1956, au

Milk Bar et à la Cafeteria, tous les articles parlent d'une fumée noire. Il comprend que ces bombes contenaient du fulminate de mercure et provenaient de son laboratoire. Daniel Timsit est rongé par le remords. « J'assistais à la montée des haines. Et la haine même motivée, même légitime, est ravageuse, elle reste odieuse. J'étais pris dans la glu de l'histoire, l'histoire aveugle, l'histoire qui déshumanise[8]. » La police ne tarde pas à organiser une descente à la ferme de Birkhadem. Elle tombe sur l'installation qui n'a pas été démontée, sur les produits laissés en vrac. *L'Écho d'Alger* écrit : « Une organisation communiste FLN de fabricants de bombes découverte à Birkhadem ». Daniel Timsit est arrêté le 8 octobre 1956. Il est enfermé pendant une semaine au commissariat central, boulevard Baudin. Il y subit le traitement désormais classique : deux jours et trois nuits debout, bras étendus, sans boire ni manger, avec les coups, les simulacres d'exécution, les menaces sur la famille…

Le « procès des médecins », comme on l'a appelé, se tient au printemps 1957, devant le tribunal permanent des forces armées d'Alger dans la petite rue Cavaignac, vers le carrefour de l'Agha. Sur le banc des accusés, Daniel et ses deux frères, Meyer, trente-six ans, et Gabriel, vingt-cinq ans[9], eux aussi communistes, cueillis par la police une dizaine de jours après lui, même s'ils ne travaillaient pas à l'atelier d'explosifs. En face, une dizaine d'officiers en uniforme, visage fermé, posture solennelle, képi et gants blancs posés sous leur nez. L'avocat a prévenu les trois accusés : « L'important, dans un procès, c'est l'ambiance. » Il se démène, fait de grands gestes, prend un air outragé. « Vous allez juger les frères Timsit, mais vous savez qui est leur père ? Jacob Timsit faisait son service militaire à Constantine au début de la guerre de 14-18. Il a demandé à partir au front. Il a ramené son officier du régiment du 4e zouaves à travers les lignes ennemies, en le défendant de son corps, sous la mitraille, au péril de sa vie. Il a eu sept décorations, la Croix de guerre, la médaille de Verdun… » L'héroïsme du père a sans doute permis aux fils d'éviter d'écoper de peines trop lourdes. Daniel est condamné en mars 1957 à vingt ans de travaux forcés et échappe à la guillotine. Meyer et Gabriel s'en tirent avec un an de sursis. À la sortie du tribunal, deux camions les attendent. Le premier va à la maison centrale de Lambèse, dans les Aurès, où croupissent déjà près de huit cents détenus. Là-bas, Daniel Timsit reçoit son tas de vêtements, un pantalon kaki, une capote de surplus militaire, des godasses à tige.

« Toi là-bas, baisse la tête ! beugle un des gardiens.

– Oui, monsieur. »

Les coups pleuvent, les lunettes sont jetées par terre, brisées, piétinées.

« Dis : "Oui, chef, oui, chef." »

Et puis, un peu plus tard, cette menace :

« Tu finiras les pieds devant. Le cimetière est juste à côté pour ceux qui veulent faire les marioles[10]. »

Le second camion, à la sortie du tribunal, part directement pour Lodi. Un an avec sursis dans l'Algérie en guerre, cela ne veut pas dire qu'on est libre. Meyer ne retrouve pas, comme il l'espérait, son poste de psychiatre à l'hôpital de Blida, où il travaillait avec Frantz Fanon, le médecin martiniquais qui vient d'être expulsé d'Algérie et écrira à la fin de la guerre un

manifeste anticolonialiste, *Les Damnés de la terre*[11]. Gabriel, lui, devra encore patienter avant de rejoindre les bancs de la faculté de médecine d'Alger où il est étudiant. Les deux frères resteront enfermés trois ans à Lodi.

La vie des communistes s'organise derrière les barbelés. René Justrabo, l'ancien élu de Sidi Bel-Abbès, prend le commandement officieux des prisonniers. Il met en place une hiérarchie. Avec un « chef » pour chaque dortoir, un dortoir par région (Algérois, Constantinois, Oranie…), des trésoriers, des responsables des conférences de presse pour faire le point, chaque mercredi, sur l'avancée du conflit, des professeurs d'économie politique, dont il nomme Meyer Timsit responsable, afin de former les militants. Il organise la résistance psychologique. Il écrit une lettre chaque jour à sa femme, arrêtée et internée au camp de Tefeschoun, à l'ouest d'Alger, où elle est la seule Européenne. Des propos sans importance, des mots pour ne rien dire, pour la rassurer. Il pousse les internés à envoyer eux aussi des courriers quotidiens à leurs proches, à contacter leurs anciens collègues de travail, leurs voisins de palier, à alerter leurs relations célèbres ou haut placées. Il lance des pétitions, improvise des réunions dans les dortoirs à la moindre occasion. Le directeur de Lodi s'agace. Cela fait des mois qu'il se plaint de l'ancien élu communiste dans ses rapports bimensuels à la préfecture d'Alger. « L'activité de l'hébergé Justrabo s'est manifestée cette quinzaine par l'envoi de nombreuses lettres à des présidents de groupements, des parlementaires, des directeurs de journaux pour protester contre l'hébergement des assignés […], écrit-il ainsi dès le 16 janvier 1957. De plus, il a été à l'origine de plusieurs manifestations bruyantes de mécontentement de la part des hébergés. Son éloignement de plus en plus souhaitable ramènerait la tranquillité à Lodi. » Le préfet d'Alger songe à l'expatrier à Djorf, dans l'Atlas saharien, un des endroits les plus froids de l'Algérie. Là-bas, le camp est entouré de miradors. Les chars tournent autour des barbelés vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Il n'y a que des musulmans. Et les détenus continuent de dormir par terre, sur des nattes en alfa. Ceux qui veulent se révolter sont vite calmés. Un prisonnier qui s'était un peu trop approché des barbelés a été tué par une sentinelle en 1956.

Jean-Pierre Saïd aussi est dans le collimateur du directeur. Il a vingt-quatre ans, un visage long, une barbichette brune, une pipe perpétuellement coincée dans la bouche. Il a abandonné l'école en quatrième et fait tous les métiers : coursier, gratte-papier dans un service de comptabilité, journaliste à *Alger républicain*[12]. Il est arrêté le 27 novembre 1956, dans son lit, rue Dupuch, au-dessus des Galeries algériennes, non loin de la Grande Poste d'Alger. Quatre policiers débarquent à l'aube, fouillent l'appartement, saisissent *L'Algérie hors la loi* de Colette et Francis Jeanson – qui mettront en place en 1957 un réseau de porteurs de valises en métropole[13] – et un carnet de poèmes de Jacques Prévert qu'il avait recopiés, puis le traînent jusqu'au commissariat central. Sa mère, sage-femme, communiste elle-aussi, sera expulsée d'Algérie, sa sœur de seize ans, Josette, emmenée à la villa Sésini, sans être torturée. L'adolescente avait caché une nationaliste recherchée par la police. Son cousin germain, Pierre Ghenassia, fils de sa tante maternelle Odette, bijoutière à Ténès, à l'ouest d'Alger, rejoindra le maquis FLN en février 1957 à l'âge de dix-sept ans, alors qu'il est encore élève au lycée Bugeaud. La dernière lettre reçue par sa famille date du 3 juin 1957.

Chers parents,

J'emprunte cette fois-ci l'organisation du maquis pour vous faire parvenir de mes nouvelles, qui sont excellentes. En ce moment, je me remets très vite dans une infirmerie d'une petite infection intestinale. Je vais très bien. Cela fait déjà trois mois que je vous ai quittés et je n'ai pas vu le temps passer. Bien des aventures me sont arrivées, mais celles-ci, je me réserve de vous les conter après l'indépendance. Inch Allah. Je milite au milieu des milliers de jeunes qui, comme moi, ont rejoint le maquis et dans un magnifique élan d'enthousiasme, tendent tout leur être vers la réalisation de leur idéal. Un véritable esprit révolutionnaire existe et nous marchons infailliblement vers la liberté.

Je suis pour le moment assez loin de vous, mais je pense peut-être revenir dans vos parages.

Et vous, comment allez-vous ? Anne-Marie travaille-t-elle toujours aussi bien en classe ? Et la 203 se porte-t-elle toujours aussi bien ? Nous avons tous ici un excellent moral car nous sommes sûrs, en considérant tous les symptômes politiques, que l'issue est proche. J'ai été affecté au service de presse de la wilaya et j'ai dernièrement fait, armé d'un appareil photo, une enquête sur les atrocités des nazis français dans un douar particulièrement éprouvé. J'en ai été écœuré.

« Ici, nous, vois-tu, nous on marche, nous on tue, nous on crève », comme dit la chanson. On ne se lave pas souvent non plus et on a des poux. Mais cela ne fait rien, on a tout accepté.

J'ai appris d'après les journaux que l'organisation de Ténès avait été décapitée. J'ai fui à temps.

Bon, je crois que je vous ai assez rassuré comme cela. Je vous quitte en vous embrassant affectueusement.

À bientôt dans une Algérie libre et indépendante.

Pierre Ghenassia est tué quelques semaines plus tard, par les bombardements de l'armée française, dans l'Atlas de Blida. Ils seront, comme lui, une dizaine de pieds-noirs à mourir dans les maquis de la guerre d'Algérie. Maurice Laban, un instituteur, Raymonde Peschard, une assistante sociale, Roland Siméon, un postier, Georges Cornillon, un médecin, ou encore Georges Raffini, qui tenait la rubrique « Monsieur je-sais-tout » à *Alger républicain*… Fils d'un employé des chemins de fer italo-corse de Constantine, il s'était déjà battu dans les Brigades internationales aux côtés des antifranquistes. Il avait aussi participé aux campagnes de Tunisie et d'Italie à la fin de la Seconde Guerre mondiale et n'avait jamais digéré que l'armée française lui interdise de suivre les cours de l'école d'officiers de Cherchell au prétexte qu'il était juif. Georges Raffini avait été un des premiers à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale du FLN dans les Aurès dès l'été 1955. Malgré son âge, bientôt quarante ans, et une blessure au genou rapportée de la guerre d'Espagne qui le faisait encore boiter. À Lodi, personne ne sait exactement quand il est mort. Les prisonniers disent qu'il a été égorgé par les nationalistes. Parce qu'il aurait refusé de renoncer à ses idées communistes. Parmi les combattants européens tués dans le maquis, il y a aussi Henri Maillot, un jeune officier de Miliana, à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, qui a déserté et détourné un camion d'armes. Tous les « hébergés » de Lodi le connaissent. L'un d'entre eux sait même beaucoup de choses sur l'opération. Il s'appelle Jean Farrugia. Il travaillait comme plombier à Alger avant son arrestation à l'automne 1956 au moment de la grande rafle des communistes. C'est lui qui a aidé l'aspirant Maillot à décharger la cargaison de munitions et de pistolets-mitrailleurs dans la forêt de Baïnem, aux portes d'Alger.

1- En majuscules et souligné dans le texte.

2- Entretien avec l'auteur, le 22 janvier 2010.

3- Hervé Hamon et Patrick Rotman, *Les Porteurs de valises, la résistance française à la guerre d'Algérie*, Albin Michel, 1979.

4- Entretien avec l'auteur, le 12 avril 2011.

5- Entretiens avec l'auteur, le 1er février 2010 et le 31 janvier 2011.

6- Henri Alleg, Abdelhamid Benzine et Boualem Khalfa, *La Grande Aventure d'Alger républicain*, Messidor, 1987.

7- Daniel Timsit, *Récits de la longue patience. Journal de prison 1956-1962*, Flammarion, 2002.

8- Daniel Timsit, *Récits de la longue patience, op. cit.*

9- Entretien avec l'auteur, le 26 mai 2011.

10- Daniel Timsit, *Récits de la longue patience*, *op. cit.*

11- Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre*, Maspero, 1961.

12- Entretiens avec l'auteur, le 16 mars 2010 et le 2 août 2011.

13- Colette et Francis Jeanson, *L'Algérie hors la loi*, Seuil, 1955.

III

L’évasion de « Jeannot »

Le tribunal des forces armées a prononcé samedi son verdict dans l’affaire dite des « Combattants de la Libération » […]. *Avant de clore les débats le président demanda aux accusés s’ils désiraient ajouter quelque chose pour leur défense* […]. *Farrugia déclara : « J’ai fait le serment à Dachau de combattre la haine et la violence. C’est pour ne pas faillir à cela que je suis aujourd’hui dans ce box. »*

Le Monde, 10 décembre 1957.

L'air est glacé ce matin-là. La neige a recouvert la courette qui sert par beau temps de terrain de volley-ball, les toits des dortoirs où s'entassent les prisonniers et les monts du Titteri qui se devinent au loin. Avec l'hiver, les « hébergés » de Lodi ont de plus en plus de mal à se lever. Souvent, ils restent immobiles, les yeux fermés, les bras le long du corps, enfouis sous leurs couvertures de coton, comme pour retarder le commencement d'une nouvelle journée d'ennui. C'est à peine s'ils remarquent, ce 8 janvier 1957, le vrombissement du moteur de la Traction Avant noire qui s'arrête devant les grilles du camp, le pas pressé des trois hommes de la DST qui en descendent et le son de la cloche qui retentit à l'entrée. Jean Farrugia, lui, comprend tout de suite. Cela fait un mois et demi qu'il se morfond là, dans les odeurs de chaussettes abandonnées. Il a eu de la chance le jour où il s'est fait arrêter lors de la grande rafle des communistes : les militaires ne savaient rien de ses activités clandestines. Mais lui était certain que, tôt ou tard, il serait dénoncé par un indice oublié, par un camarade sous la torture, et qu'il n'échapperait pas longtemps à la gégène et au supplice de l'eau.

Dans quelques semaines, d'autres prisonniers de Lodi, Marcel Lequément, un employé des chemins de fer, ou Lucien Hanoun, un professeur de français au collège de Champ-de-Manœuvres à Alger, qui s'occupe du journal clandestin *La Voix du soldat*, en faveur de la rébellion des appelés, seront eux aussi « remis », comme disent les rapports officiels, à la DST. Ils reviendront quelques jours plus tard avec l'air d'avoir vieilli de vingt ans, le pas tremblant, la tête lourde, le visage esquinté. Aujourd'hui, c'est son tour. Déjà, son nom résonne dans le camp. Le directeur l'appelle à s'époumoner. « Jeannot », comme tout le monde le surnomme, prend ce qui lui passe sous la main, un pull, une écharpe, et file se cacher. Dans le seul endroit où, pense-t-il, personne n'aura l'idée de venir le débusquer. Au beau milieu du camp, dans le grenier, celui qui est juste au-dessus de la cuisine, là même où les gendarmes mobiles prennent leurs repas et passent des heures entières à jouer à la belote. Accroupi dans la soupente, recroquevillé dans son refuge, il entend qu'on continue d'hurler son nom. Les gardes le cherchent partout. Ils soulèvent les couvertures. Ils inspectent sous les lits, derrière les portes, dans les placards, à l'intérieur des douches… Le soir, le directeur note scrupuleusement : « Jean Farrugia manque à l'appel. » La cour, seul endroit de tout le camp où la lumière brille l'après-midi, reste interdite de longues semaines par mesure de rétorsion. Tout le monde désormais tressaille quand la cloche de la grille d'entrée sonne. Les interrogatoires musclés, la torture sont des risques qui commencent à hanter les nuits des prisonniers. Ils savent que, sous la gégène, un gars peut dire n'importe quoi, balancer n'importe quel nom… Pourquoi pas le sien ?

Jean Farrugia est un plombier-zingueur qui en a vu d'autres. Petit, sec, tempes dégagées,

cheveux noirs dressés sur la tête, un œil qui louche, l'autre qui semble rigoler… Il a quarante ans, des ancêtres maltais et habite rue Montaigne, à Bab-el-Oued, comme beaucoup de petits Blancs, avec sa femme et ses deux enfants. La « question », il connaît déjà. Membre de l'armée clandestine des FFI (Forces françaises de l'intérieur) pendant la Seconde Guerre mondiale, il a été arrêté en octobre 1941 par la police de Vichy, torturé et condamné à dix ans de travaux forcés devant le tribunal spécial de Marseille. Interné à la centrale d'Eysses, dans le Sud-Ouest, avec mille quatre cents autres résistants, il a participé à la grande mutinerie de février 1944. Le directeur de la prison et soixante-dix gardiens avaient été pris en otages puis relâchés en échange de l'assurance qu'il n'y aurait pas de sanctions. Drôle de promesse. Douze mutins avaient été fusillés à l'aube dès le lendemain. Les autres, livrés aux Allemands et envoyés à Dachau. Jean Farrugia, matricule 77721, faisait partie du convoi. Après, « tout sera du rabiot bon à prendre[1] », confiera-t-il à son retour à Henri Alleg, le directeur d'*Alger républicain.* Personne d'autre que lui, pense-t-on à Lodi, n'aurait pu se retrouver embarqué dans l'opération la plus symbolique de l'entrée en guerre des pieds-noirs indépendantistes : le détournement des armes de l'aspirant Henri Maillot.

Les deux hommes se connaissent bien. Ils sont tous les deux militants communistes et n'ont pas froid aux yeux. Henri Maillot, plus jeune d'une dizaine d'années, habite rue des Roses, au Clos-Salembier, un quartier « arabe » avec un café et un bain maures, sur les hauteurs d'Alger. C'est un taciturne, avare de paroles et de confidences, amoureux en secret d'une jeune Algérienne de son quartier mariée de force à l'âge de quatorze ans et déjà mère de deux enfants. Il a un diplôme de comptabilité, un grade d'officier de réserve, décroché à l'école des cadres de Cherchell, et travaille comme responsable des ventes à *Alger républicain*. Il est revenu horrifié d'un séjour à Constantine à l'été 1955, peu après la répression d'une tentative de rébellion de la région (notamment à El-Halia, où une dizaine d'enfants européens avaient été massacrés). Il a vu les cadavres des victimes pourrir dans les eaux du Rhumel. On lui a parlé d'un nourrisson abattu d'une balle dans la bouche par un para sous les yeux de sa mère.

C'est en octobre 1955 que l'armée le rappelle. Le voilà aspirant dans le 504e bataillon du train, à Miliana, la ville accrochée aux rochers du mont Zaccar, avec ses remparts et ses vergers cultivés en terrasses. Il a six mois pour préparer en secret le vol des armes de sa caserne. Le mercredi 4 avril 1956, il est prêt. Vers sept heures du matin ce jour-là, il part à bord d'un camion GMC. À l'arrière, sous la bâche, sont entassés plusieurs centaines de revolvers, pistolets-mitrailleurs, fusils, chargeurs, caisses de munitions, grenades, baïonnettes, uniformes. Le véhicule s'arrête comme convenu à l'entrepôt militaire d'Alger, entre la rue de Lyon et la rue Sadi-Carnot. Henri Maillot parvient à convaincre l'appelé qui l'accompagne d'aller déjeuner et de continuer le déchargement l'après-midi. Le camion GMC prend la route de la forêt de Baïnem, à la sortie de la ville. Trois complices les attendent avec une camionnette, au milieu des pins d'Alep, des chênes-lièges et des eucalyptus. Parmi eux : Jean Farrugia « Mais, mon lieutenant, qu'est-ce qu'on va faire là-bas ? » commence à s'étonner l'appelé. Henri Maillot sort son revolver. Le jeune militaire est chloroformé, bâillonné et abandonné. Le surlendemain, *L'Écho d'Alger* écrit : « Une nouvelle affaire de trahison communiste. C'est Maillot, membre

notoire du PCA, qui a livré aux rebelles le chargement d'armes. Le chauffeur "invité à déjeuner" fut chloroformé dans la forêt. Les hors-la-loi étaient là avec leur camionnette[2]. » Les armes resteront cachées à Alger-Plage, une station balnéaire à une vingtaine de kilomètres du centre-ville, dans le sous-sol d'une villa qui abrite déjà le matériel d'impression des journaux communistes clandestins *Liberté* et *La Voix du soldat*. Elles partiront ensuite pour les maquis du FLN. Elles traverseront les villes en plein jour sous le nez des gendarmes, dissimulées au fond de coffres, sous des couvertures épaisses, dans des voitures conduites par des pieds-noirs. Ils éveillent moins l'attention. Jean Farrugia fera, ainsi, des dizaines d'allers-retours.

Henri Maillot est condamné à la peine de mort par contumace le 22 mai 1956, quatre jours après l'une des plus sanglantes embuscades de la guerre d'Algérie. Une section entière de rappelés, attaquée par surprise, a été exterminée en moins de vingt minutes dans les gorges de Palestro, en Kabylie. Dix-neuf morts, trois disparus, un seul survivant, des cadavres mutilés, yeux crevés, testicules arrachés, corps vidés de leurs entrailles et remplis de cailloux… L'aspirant, lui, est déjà loin. Il a rejoint le maquis « rouge » organisé par les communistes à Beni-Boudouane, dans la région d'Orléansville. Toute l'armée française est à ses trousses. Deux pelotons de gendarmerie mobile, blindés et motorisés, se postent dans les monts de l'Ouarsenis, non loin de Lamartine, où il bivouaque avec un petit groupe de maquisards, dont Maurice Laban, quarante-deux ans, surnommé « l'Autruche », aussi exubérant que Maillot est introverti, instituteur dans les Aurès et ancien des Brigades internationales. « Laissez-moi d'abord vous dire que, comme vous le pensez, je dois être un peu détraqué au point de vue cérébral. Aussi ne vous étonnez pas de la décision que j'ai prise et que je vais mettre à exécution. Voilà : je pars en Espagne ce soir », avait-il écrit à ses parents, juste avant de franchir la frontière des Pyrénées. À onze heures du matin le 5 juin, l'attaque commence. Le petit groupe de combattants est décimé. Dans l'après-midi, les engins blindés retournent à Lamartine, avec leurs cadavres exhibés sur le capot. Parmi eux, Belkacem Hannoun, un vendeur de journaux de la commune d'Oued Fodda qui n'avait pas vingt ans, Maurice Laban, qui porte encore son avis d'expulsion d'Algérie sur lui, et Henri Maillot, les cheveux décolorés par le henné, deux fausses cartes d'identité dans la poche[3].

Jean Farrugia a eu le temps de refaire le film des derniers jours de l'aspirant Maillot dans sa cachette. Il reste dissimulé huit jours au fond de son grenier. Un après-midi, il a un geste brusque, un morceau de plâtre tombe sur la table où les gendarmes sont en train de jouer à la belote. Ensuite, tout va très vite. Il est menotté en quelques minutes, poussé dans un camion bâché, emmené dans les locaux de la police judiciaire à Alger. Les tortures, elles, vont durer sept jours et sept nuits. Les policiers en savent désormais long sur lui. Jean Farrugia ne s'est pas contenté de détourner un camion d'armes de l'armée française dans la forêt de Baïnem. Il a aussi récupéré, à la mi-novembre 1956, une bombe des mains de Jacqueline Guerroudj, une jeune institutrice de trente-sept ans, brune, les cheveux longs, les lèvres rouges, née à Rouen dans une famille bourgeoise et arrivée en Algérie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale avec son premier époux, Pierre Minne, professeur de philosophie, et leur fille Danielle, âgée de huit ans, avant de se remarier avec un militant communiste algérien Abdelkader Guerroudj, lui aussi

instituteur. L'engin devait être placé, en même temps qu'une autre bombe, dans l'usine à gaz du Hamma, à Alger. Un ouvrier tourneur communiste, Fernand Iveton, qui sera le seul Européen guillotiné de la guerre d'Algérie, est chargé de l'opération. Mais il n'a voulu prendre qu'un seul explosif dans son sac. À charge pour Jean Farrugia de se débarrasser de l'autre. Le jeune plombier le planquera dans un car de CRS, rampe Chassériau, devant le commissariat central du boulevard Baudin. Le colis sera retrouvé au petit matin, intact.

Au « procès des Combattants de la Libération », en décembre 1957, Jean Farrugia écope des travaux forcés à perpétuité. C'est son passé de résistant qui lui a permis d'échapper à la peine capitale. Deux de ses coïnculpés, Jacqueline Guerroudj et son mari Abdelkader, sont condamnés à mort puis graciés après l'arrivée du général de Gaulle au pouvoir. Un troisième, Abderrahmane Taleb, étudiant en chimie, est guillotiné en avril 1958 dans la cour de la prison de Barberousse. Jean Farrugia finira sa vie en France. Il sera broyé dans un accident de voiture, au milieu des années soixante-dix, et ne survivra pas à ses blessures. Après l'indépendance, il avait repris ses activités de plombier rue Burdeau, tout près de la rue Michelet, devenue Didouche-Mourad. Puis il avait dû renoncer sous la pression de la nouvelle administration qui voulait lui imposer un associé. Il s'était résolu, la mort dans l'âme, à traverser la Méditerranée et s'était fait embaucher comme gardien au musée du Louvre à Paris, où il n'avait encore jamais mis les pieds.

La guerre d'Algérie s'était terminée pour lui derrière les barreaux de la prison de Berrouaghia, non loin de Lodi, avec mille deux cents autres détenus. De là-bas, il avait encore réussi à faire sortir une lettre de protestation adressée à ses anciens camarades résistants et à la faire publier par *L'Express* en octobre 1959.

> Je ne peux m'empêcher, maintenant que les circonstances me le permettent, de dénoncer à l'opinion française et internationale en général, ainsi qu'à tous mes anciens camarades de la Résistance française en particulier, le régime de terreur exercé dans les bagnes algériens. Berrouaghia, où j'ai déjà passé plus de cinq mois, était jusqu'en 1914 un des postes fortifiés qui jalonnaient la route du Sud algérien. Il fut par la suite désaffecté pour être transformé en centre pénitentiaire. Le rôle de ce pénitencier consistait à fournir des « commandos de travail » à bon marché aux vastes domaines qu'une poignée de gros colons, tous anciens collaborateurs actifs de Pétain-Hitler, possèdent. Du lever au coucher du soleil, les prisonniers étaient, avant le 1er novembre 1954, astreints à défricher les plantations d'alfa, de tabac, de vigne, en échange d'une maigre soupe, de mauvais traitements et parfois de la mort. […]
>
> [Les] surveillants occupent toujours leur emploi et n'ont pas cessé de se conduire en véritables tortionnaires […]. Je passe sur [les] détails : prisonniers punis pour des délits futiles qui, au bout de quelque temps passé dans les cachots noirs et humides, préfèrent le plus souvent en finir avec les tortures journalières, privations de nourriture, enchaînés presque nus, en se pendant ou en se fracassant la tête contre les murs, quand ce n'était pas les geôliers qui le faisaient. Dernièrement, deux prisonniers se sont pendus par suite de dépression provenant des brutalités ou tortures. […]
>
> À l'arrivée des convois provenant des diverses maisons d'arrêt, tous les surveillants étaient mobilisés pour la « réception » des détenus.
>
> En présence du directeur [Galiana], du sous-directeur et du surveillant-chef, les coups de poings, de pieds, et [de] tuyaux en caoutchouc pleuvaient sur les prisonniers. Le sang giclait de partout […]. La visite médicale des convois se faisait devant un médecin qui se transformait en juge d'instruction et renvoyait, après plus d'une heure, déshabillés dans le froid, les détenus politiques en les insultant ou les menaçant de cachot. C'est ainsi que plusieurs prisonniers, blessés par suite des combats ou des tortures subies dans les locaux de la police ou de l'armée, furent et sont restés sans soins. […]
>
> Notre situation matérielle était des plus précaires. Parqués dans des anciennes écuries, chaque détenu disposait de

0,35 mètre d'espace. Une maigre paillasse, des vieilles couvertures remplies de vermine, constituaient notre couchage. Trois W-C et quatre robinets pour cent vingt à cent cinquante détenus étaient les seules possibilités d'hygiène ! […] On passait toute la journée assis, à même la boue, par toutes les intempéries, sans bouger et parfois sans pouvoir parler. Des prisonniers tuberculeux, vieillards, malades de toutes sortes, gelaient de froid ou tombaient d'insolation l'été.

Notre tenue vestimentaire était constituée de défroques provenant de vieux stocks d'anciens prisonniers italo-allemands, les chaussures éculées.

[…] Dans une certaine mesure, ces bagnes n'ont rien à envier à ceux que vous avez, comme moi, connus du temps de la Résistance et de la déportation4.

Après l'évasion manquée et le départ de Jeannot, la fin du mois de janvier 1957 avait été sinistre à Lodi. Il faisait de plus en plus froid, de plus en plus sombre. Même la représentation en costumes d'époque du *Malade imaginaire* de Molière par une poignée de prisonniers amateurs de théâtre n'avait pas réussi à remonter le moral des « hébergés ».

Ils savent alors que la France est en train de vivre l'une des périodes de répression les plus sombres de son histoire contemporaine. La torture, désormais, se dissimule partout. Derrière les portes cochères des bâtiments désaffectés, dans les caves des immeubles, dans les jardins des villas isolées. Suspension du corps, brûlures à la cigarette et au chalumeau, supplices de la baignoire et de l'électricité, courant de dynamo aux oreilles et aux parties génitales, coups de nerf de bœuf, immersion la tête sous l'eau jusqu'à l'asphyxie, exposition en plein cagnard, dans une cage grillagée, sans une goutte d'eau, station nu, à cheval sur un bâton, pieds et mains attachés… *L'Humanité*, *Les Temps modernes*, *L'Express*, *Témoignage chrétien*, *France-Observateur* mobilisent les intellectuels, dénoncent la répression aveugle, les exécutions des fuyards et des suspects, les suppliciés qu'on achève, les prisonniers largués dans le vide par avion au-dessus de la Méditerranée, jetés dans le port d'Alger ou éliminés au bout d'un chemin isolé.

La bataille d'Alger a commencé. Depuis le début du mois de janvier, le général Jacques Massu, la cinquantaine arrondie, la moustache tombante, s'est vu confier les pleins pouvoirs. C'est un Compagnon de la Libération, arrière-petit-neveu du maréchal Ney, qui est entré dans Paris en août 1944 avec la 2e division blindée de Leclerc, a combattu le Viêt-minh en Indochine et a débarqué à Port-Saïd en Égypte lors de l'expédition de Suez. Massu a cinq mille hommes de la 10e division parachutiste sous ses ordres pour anéantir les terroristes, détruire l'organisation politique du FLN, retourner l'opinion publique musulmane et mater les grèves. Le nouveau « chef de la police » a prévenu : la grève générale du 28 janvier 1957, à laquelle ont appelé le FLN et le MNA pour peser sur le débat qui s'ouvre à l'ONU autour de la question algérienne, sera empêchée par tous les moyens. Les magasins seront ouverts par la force. Les administrations, contrôlées les unes après les autres. Les absents, signalés par leurs directions. Les services médicaux vérifieront le moindre arrêt maladie.

L'intimidation n'a pas suffi. Au matin du 28 janvier, le mouvement s'annonce massif. Les grandes villes sont désertes. Dans certains quartiers, il n'y a plus d'électricité, plus de transports, plus âme qui vive dans les rues. Lodi aussi est en grève. Les prisonniers, chargés de la cuisine, refusent de préparer les repas. Personne ne veut plus s'alimenter. Les balais et les éponges restent dans les placards. Les ordures pourrissent par terre. Les dortoirs sont laissés

dans leur crasse. C'est une grève de la faim et de la propreté. La sanction tombe : plus aucun lien avec l'extérieur jusqu'à nouvel ordre, le courrier et les visites sont supprimés. Même les avocats n'ont plus le droit de venir voir leurs clients à Lodi.

1- Serge Kastell, *Le Maquis rouge. L'aspirant Maillot et la guerre d'Algérie. 1956*, L'Harmattan, 1997.

2- Serge Kastell, *Le Maquis rouge, op. cit.*

3- Serge Kastell, *Le Maquis rouge, op. cit.*

4- Patrick Kessel et Giovanni Pirelli, *Le Peuple algérien et la guerre. Lettres et témoignages 1954-1962*, Cahiers libres nos 41-42-43, Maspero, 1962 ; L'Harmattan, 2003.

IV

L’arrestation des avocats

À Alger, des arrêtés d’internement ont été pris envers des personnes qui, « a priori *», ne paraissaient pas entrer dans la catégorie des individus dangereux* […]. *Les mesures d’internement ordonnées à l’égard de certains avocats d’Alger n’ont pas laissé de provoquer une grosse émotion. En effet, par deux arrêtés successifs des 13 et 26 février 1957, quatorze avocats ont fait l’objet d’une assignation au camp de Lodi. Le conseil de l’ordre des avocats prit acte des déclarations du préfet d’Alger, aux termes desquelles ces mesures n’avaient aucune relation avec l’activité professionnelle des intéressés. Il n’en protesta pas moins en faisant valoir que les avocats en question n’étaient l’objet d’aucune inculpation précise. Dans l’impossibilité où ils étaient de présenter leur défense, le conseil de l’ordre rappela que les avocats ont une mission d’intérêt général à remplir et que leur concours est indispensable à l’administration de la justice.*

Rapport de synthèse de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels.
Le Monde, 14 décembre 1957.

Quand il rentre chez lui, en fin d'après-midi, quatre policiers l'attendent. Ils ont déjà commencé à fouiller le petit appartement de la rue Jean-Jaurès, au cœur de Bab-el-Oued, ils ont poussé sa femme et son fils de treize mois dans un recoin du salon, soulevé les matelas, ouvert les armoires, vidé les tiroirs. Albert Smadja[1] n'a même pas le temps de franchir la porte. Il est déjà dehors, au pied de son immeuble, encadré par deux képis, embarqué dans une fourgonnette bleue comme un voleur de poules, sous le regard de ses voisins massés aux fenêtres. Le convoi longe la mer, s'arrête devant le commissariat central. Juste en face de l'Aletti, l'hôtel des mondanités algéroises, que Charlie Chaplin avait inauguré en 1930 pour le centenaire de la colonisation, et où Joséphine Baker, sous-lieutenant de l'armée de l'air des Forces françaises libres (FFL), avait dansé après le débarquement anglo-américain pendant la Seconde Guerre mondiale. Dix minutes de trajet qui semblent durer des heures. Albert Smadja n'a aucune idée du sort qui lui est réservé. Il n'a jamais été aussi abattu. Cela fait quarante-huit heures que l'un de ses clients, Fernand Iveton, a été guillotiné dans la cour de la prison de Barberousse. Il a l'impression de n'avoir servi à rien. Le jeune avocat passe deux jours dans une geôle du commissariat du boulevard Baudin. En compagnie d'un confrère du barreau, Élie Guedj, qui est né à Sétif et habite à Saint-Eugène, le long de la pointe Pescade, le quartier chic d'Alger. Ils partent ensemble dans le même train pour le camp de Lodi. Les gendarmes leur achètent des sandwichs et veulent leur passer les menottes. Albert Smadja fait un geste de recul. « Ah non ! Pas question. » L'adjudant-chef bougonne : « D'accord, mais s'ils bougent : une balle dans la peau. »

Depuis des semaines déjà, les « hébergés » de Lodi essaient, en vain, de voir leurs avocats. Lorsqu'ils les voient débarquer, ils croient un moment qu'ils arrivent pour s'occuper de leurs dossiers. Puis ils comprennent qu'ils viennent les rejoindre. Qu'ils sont à leur tour enfermés.

L'élimination des avocats a commencé en Algérie. Il faut faire taire ceux qui peuvent dénoncer la répression, entrer en contact avec les militants arrêtés, soutenir leurs familles, leurs proches, se mettre en travers de l'accusation dans les procès. En ce mois de février 1957, des dizaines et des dizaines d'avocats sont arrêtés à Alger et dans le reste du territoire, les uns après les autres, jugés, internés, torturés, expulsés en France. L'un des premiers sur la liste s'appelle Ali Boumendjel. C'est un indépendantiste modéré de la bonne bourgeoisie algéroise, qui soutient Ferhat Abbas, le pharmacien de Sétif, auteur en 1931 du *Jeune Algérien, de la colonie vers la province* et nouvellement rallié au FLN. Son corps sera retrouvé quarante-cinq jours plus tard, disloqué, écrasé au pied d'un immeuble en construction d'El-Biar sur les hauteurs d'Alger, un bâtiment occupé par le 1er régiment de chasseurs parachutistes et où ont commencé les sévices. En marchant sur une passerelle, au sixième étage, après des journées entières de

gégène, il a été frappé d'un coup de pioche dans la nuque et jeté dans le vide. René Capitant, son professeur de droit à la faculté d'Alger et ancien ministre de la Justice du gouvernement provisoire du général de Gaulle à la fin de la Seconde Guerre mondiale, demande à être suspendu de ses cours. Il écrit, indigné, le 25 mars, au ministre de l'Éducation nationale : « Tant que de telles pratiques – auxquelles même en pleine guerre nous n'avons jamais soumis les prisonniers allemands – seront prescrites ou tolérées par le gouvernement de mon pays, je ne me sentirai pas capable d'enseigner dans une faculté de droit français. » Son salaire est immédiatement suspendu.

Albert Smadja, lui, est l'un des plus jeunes avocats du barreau d'Alger. Il est né à la fin de l'été 1928, dans une famille qui porte le nom d'une tribu juive berbère du Maroc. Le père vend du fourrage et des grains pour le bétail sur les hauteurs d'Alger à Frais-Vallon, le quartier des laitiers. Le fils grandit à Bab-el-Oued entre l'église Saint-Joseph et la place Lelièvre, au milieu des républicains espagnols et des partisans du Front populaire. À l'école primaire de la rue Jean-Jaurès, l'instituteur fait visiter à ses élèves l'imprimerie Koechlin qui abrite les rotatives du quotidien *Alger républicain*. « C'était sans doute un communiste », se dira, bien plus tard, Albert Smadja. Il adhère au parti l'année de ses vingt ans, intègre le barreau d'Alger à vingt-cinq, commence à défendre des indépendantistes à vingt-six. Il y a alors quatre mille avocats dans la future capitale algérienne. C'est le deuxième plus gros barreau de France après Paris.

Le sort a voulu que l'un des dossiers les plus difficiles tombe sur lui. Le 22 novembre 1956 vers onze heures du matin, le bâtonnier lui passe un coup de fil : « Cher maître, vous êtes commis d'office pour assister Fernand Iveton. » Albert Smadja sait parfaitement de qui il s'agit. L'affaire alors fait la une de tous les journaux. L'ouvrier tourneur communiste a voulu faire sauter une bombe dans l'usine à gaz du Hamma, dans le quartier du Ruisseau. L'engin devait exploser à dix-neuf heures trente. Il a été découvert avant. Le procès a lieu dans deux jours. Le jeune avocat plaide sa jeunesse, son inexpérience (il est encore en troisième année de stage). Peine perdue. Fernand Iveton devait être pris en charge par le défenseur du Secours populaire, Gaston Amblard. L'avocat séjourne justement à Alger. Il a fait le voyage de Paris pour s'occuper du dossier d'Alban Liechti, un jeune soldat qui doit passer devant le tribunal militaire après avoir refusé de prendre les armes (comme quinze mille autres insoumis, objecteurs de conscience et déserteurs que comptera la guerre d'Algérie, autant que d'Américains pour le conflit du Viêt-nam entre 1965 et 1972). Mais le Parti communiste français met son veto. Albert Smadja obtiendra juste le renfort de Charles Lainné, fils d'un officier de l'armée coloniale, pénaliste de renom et catholique pratiquant, qui doit bientôt partir à la retraite.

Le procès survient au pire moment. Les attentats au Milk Bar et à la Cafeteria du mois de septembre ont traumatisé la ville. Les communistes sont dans le collimateur. La population européenne réclame des têtes. Fernand Iveton a peu de chances de sauver la sienne. C'est un jeune homme de trente et un ans, le cheveu frisé, le sourcil broussailleux, la moustache d'un hidalgo. Son père a grandi à l'Assistance publique où on lui a trouvé ce nom qui ressemble à un

diminutif, Iveton. La mère, Encarnación, une Espagnole, est morte à sa naissance alors qu'elle venait de fêter ses dix-sept ans. Fernand Iveton quitte l'école à l'adolescence, s'inscrit au Parti communiste algérien, comme son père, devient tourneur à l'usine à gaz du Hamma, épouse une jeune Polonaise qu'il a rencontrée dans une pension de famille de Seine-et-Marne, où il était parti soigner sa tuberculose. La famille habite rue des Lilas au Clos-Salembier, à deux pas de l'endroit où a grandi l'aspirant Henri Maillot, un ami d'enfance. Fernand Iveton a l'habitude de vendre le journal *Liberté* dans les rues du quartier, qui portent presque toutes des noms de fleurs. Il intègre le petit groupe armé communiste qui fabrique et transporte des bombes, et auquel appartiennent les instituteurs Abdelkader et Jacqueline Guerroudj ainsi que Jean Farrugia.

Il fait un temps de chien ce 14 novembre 1956, gris, pluvieux, sinistre. La journée est minutée comme du papier à musique. À treize heures trente, Fernand Iveton récupère une des deux bombes que Jacqueline Guerroudj a transportées, dans sa vieille Panhard bleue, jusqu'au lieu de leur rendez-vous, le Ravin de la femme sauvage, près du quartier du Ruisseau. Une demi-heure plus tard, il dépose son sac de plage, où est caché l'engin, dans le placard d'un local désaffecté de l'usine à gaz du Hamma. La bombe doit exploser en fin de journée, quand tous les ouvriers seront partis pour qu'il n'y ait pas de victimes. Mais un contremaître, intrigué par l'aller-retour de l'ouvrier communiste à l'heure du déjeuner, donne l'alerte. La police est prévenue, l'usine, bouclée, Iveton, menotté, emmené au commissariat central. Dans sa poche, un papier évoque la seconde bombe. Toutes les méthodes d'interrogatoire en usage pendant la guerre d'Algérie vont être utilisées pour tenter de découvrir où elle est cachée. Fernand Iveton en transmettra un peu plus tard le récit écrit à ses avocats.

> On me déshabilla assez violemment en me déchirant la chemise, on me banda les yeux et là commencèrent les tortures les plus atroces que je pouvais m'imaginer avant mon arrestation. L'on me fit passer sur tout le corps, le cou, les parties, etc., le courant. Si mon imagination est bonne (car j'avais les yeux bandés), je pense que cela doit être avec un appareil genre allumeur électrique. La question était : « Où se trouve la deuxième bombe ? » Comme je ne le savais pas et que les papiers dont j'étais porteur marquaient 19 h 30, les tortures reprenaient de plus belle avec le courant, accompagnées de menaces au revolver que je sentais sur mon corps. Voyant sûrement qu'il n'y avait plus de place pour le courant car j'étais entièrement brûlé – un certificat médical dix jours après en fait foi –, l'on me fait subir le supplice de l'eau. Toujours nu, on m'enveloppe le corps d'une couverture humide, couché sur un banc et ficelé très fortement, le cou tombant en arrière au bout du banc, un homme, quelquefois deux, assis sur mon ventre, un chiffon en fil genre gaze sur la bouche et le nez. L'on m'apporte sous un évier et l'eau commence à couler ; le chiffon se colle sur le nez, m'empêchant toute respiration et je suis obligé de boire jusqu'à étouffement complet ; quand le ventre est gonflé, mes tortionnaires, assis sur moi, font du tape-cul sur mon ventre et l'eau me sort de partout. J'en pisse par le nez et les tempes me font mal à éclater. Tant ma souffrance était grande, vers 19 h 15, car le supplice durait depuis 16 h 20, je prétendais savoir où se trouvait cette deuxième bombe et leur donnais la première adresse qui me passa par la tête, Hussein-Dey, rue Boench. C'était un atelier où j'avais travaillé en 1941. Pendant qu'une équipe allait contrôler, on me laissa respirer. À leur retour, voyant que je m'étais foutu d'eux, cela reprit de plus belle jusqu'à évanouissement. Je me réveillais dans une cellule, seul en compagnie de rats avec mon linge tout mouillé à mes côtés[2].

Le verdict tombe dix jours plus tard, dans l'après-midi du 24 novembre, au tribunal permanent des forces armées d'Alger. Fernand Iveton est arrivé le crâne rasé, la moustache tondue. Il est condamné à mort sous les cris de joie et les applaudissements de la foule, massée dans le prétoire, puis incarcéré à Barberousse, dans une cellule étroite comme un compartiment

de train avec des paillasses posées par terre et une lampe au plafond allumée jour et nuit. La prison civile, ancienne forteresse turque de Baba-Aroudj, plantée au-dessus de la Casbah, est surpeuplée. Prévue pour une cinquantaine de détenus, elle en compte cent vingt, dont une dizaine d'Européens qui ont droit à un traitement de faveur : deux couvertures, deux douches et deux rasages par semaine. Alors que les musulmans doivent se contenter de la moitié. Fernand Iveton est enfermé dans la cellule 22. Il se lie d'amitié avec l'aumônier de la prison, Jules Declercq, et se procure un carnet d'écolier. À l'intérieur, il apprend à compter en arabe : *ouarda*, *zoudje*, *tleta*, *arbah*, *ramsa*… Sur la couverture, il écrit : « Cahier de prisonnier appartenant à Fernand Iveton. Condamné à mort le 24-11-56. Gracié le…[3] »

L'ouvrier de l'usine du Hamma ne sera jamais gracié. Le 5 février, ses avocats, Albert Smadja et Charles Lainné, épaulés par Joë Nordmann, un confrère du barreau de Paris, ont rendez-vous à l'Élysée pour plaider sa cause. René Coty, le président de la République, leur livre sa réponse sous la forme d'une digression historique : « En 1917, alors que j'étais jeune officier, une mutinerie éclate, deux jeunes soldats français sont désignés au hasard. Le premier est conduit au peloton d'exécution. Le général s'approche et lui dit : "Toi aussi, mon petit, tu meurs pour la France." » Le lendemain, le Conseil supérieur de la magistrature se penche sur le cas Iveton. François Mitterrand a une voix prépondérante en tant que président de cette instance (en charge des dossiers de recours en grâce) et ministre de la Justice. Il refuse la clémence comme il le fera pour la plupart des condamnés à mort[4]. Les avocats ont compris. Fernand Iveton avait tout fait pour que la bombe ne tue personne, mais l'Algérie en guerre exige que des têtes tombent. L'opinion publique est déchaînée. Quelques jours auparavant, le 26 janvier, trois engins ont à nouveau explosé rue Michelet à l'Otomatic, au Coq-Hardi et à la Cafeteria, des bars bourrés à craquer d'Européens. Quatre femmes ont été tuées et il y a eu des dizaines de blessés. Au cours de la discussion qui vient de s'ouvrir à l'ONU, autour de la question algérienne, la France veut aussi démontrer le poids des communistes dans la rébellion aux gouvernements étrangers, notamment aux Américains. À New York, à l'ouverture de la session, Christian Pineau, ministre SFIO des Affaires étrangères, prononce un discours de trois heures : « En Algérie, le Parti communiste algérien s'assigne pour tâche, ainsi qu'il ressort des directives appliquées par ses responsables, de collaborer avec les nationalistes à la libération de l'Algérie [et] prend en main l'organisation du terrorisme dans les villes, ce qui explique la recrudescence actuelle de celui-ci. […] Ce but ne peut être que la création en Algérie d'une démocratie populaire qui servirait de base avancée à la pénétration soviétique vers l'Atlantique et l'Afrique noire. Est-il besoin de souligner les conséquences dramatiques que pourrait avoir cette pénétration, non seulement pour le bassin méditerranéen, mais pour l'ensemble de l'Afrique dont les éléments les plus nationalistes et les plus épris de liberté ne souhaitent certainement pas le sort de la Hongrie[5]. » Les chars russes sont entrés dans Budapest début novembre 1956. La France a la psychose du complot communiste.

Le dimanche 10 février 1957, Albert Smadja passe la soirée chez lui, rue Jean-Jaurès. Dans l'après-midi, des bombes ont encore déchiré la ville. Elles ont tué dix personnes dans les gradins des stades d'El-Biar et du Ruisseau. L'avocat ne se fait plus aucune illusion. Le

téléphone sonne. À l'autre bout du fil, le bâtonnier d'Alger. « La grâce est refusée, maître. Préparez-vous à assister à l'exécution. C'est pour demain. » À quatre heures, dans la nuit, un car de police vient le chercher. La guillotine est déjà dressée dans la cour de Barberousse. L'avocat Charles Lainné et l'aumônier Jules Declercq sont là. Des hurlements, des « youyous », des chants, des hymnes, des « *Tahia el Djazaïr !* » (« Vive l'Algérie ! ») montent de toute la prison, de toute la Casbah. Fernand Iveton arrive en maillot de corps et pataugas, les mains tenues dans le dos par des gardiens. Il parle à l'oreille de l'aumônier, embrasse les deux autres condamnés à mort. Il meurt à cinq heures dix. Mohamed Lakhnèche, qui avait blessé d'un coup de poignard un militaire français dans une rue d'Alger, a la tête tranchée à cinq heures douze, Mohamed Ouenouri, qui avait tiré dans un bar de Bab-el-Oued, à cinq heures treize[6]. À la fin de la guerre, deux cent vingt-deux prisonniers politiques auront été exécutés.

À Lodi, Albert Smadja racontera les dernières minutes de Fernand Iveton et les larmes qu'il a essayé de cacher, lui qui voyait un homme mourir sous ses yeux pour la première fois de sa vie. Il ne peut entrer dans un dortoir sans tomber nez à nez avec un confrère. Élie Guedj et Louis Grange du barreau d'Alger, Auguste Thuveny d'Oran… Derrière les barbelés, les avocats continuent de s'occuper des dossiers juridiques des prisonniers. Ils déposent des recours à la chaîne devant le tribunal administratif, pour chaque « hébergé ». Le plus souvent, le motif de l'assignation à résidence n'est pas indiqué, l'atteinte à l'ordre public, pas motivée, le document, pas signé du préfet ou d'un responsable qui disposerait de la délégation. Ils savent que cela n'a aucune chance d'aboutir. Ils ne supportent pas l'inactivité. Ils ne perçoivent pas, comme les fonctionnaires emprisonnés à Lodi, la moitié de leurs revenus. Ils ne gagnent plus le moindre centime. Leurs familles ont vidé les comptes en banque. Elles n'ont plus un sou pour vivre. Albert Smadja occupe ses journées en donnant des cours de rédaction et en animant le club de théâtre. Il joue le rôle de Suzy Courtois, la jeune femme qui pervertit l'instituteur, dans *Topaze*, la pièce de Marcel Pagnol. La voix stridente, perché sur des talons hauts et affublé d'une perruque blonde.

Le premier Noël passé loin de leurs familles les désespère. Même la lettre reçue l'avant-veille, le 23 décembre 1957, par Élie Guedj n'arrive pas à leur redonner de l'espoir. Elle est écrite par un célèbre représentant du barreau de Paris, Michel Bruguier, qui vient de défendre Abdelkader et Jacqueline Guerroudj, le couple d'instituteurs communistes, au procès des Combattants de la Libération. « Notre confrère Dreyfus-Schmidt a rencontré comme prévu le ministre de la Justice[7] qui lui a paru décidé à intervenir énergiquement pour vous tous. Il renouvellera incessamment ses démarches auprès de lui, raconte-t-il. Les conditions me paraissent désormais propices. Car, tu le sais sans doute, le rapport de synthèse de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels publié grâce à une "indiscrétion" du *Monde* puis le soir même par les soins du gouvernement, traite largement des mesures dont vous avez été l'objet. Il fait l'écho de l'émotion que ces mesures ont suscitée, retrace les démarches du bâtonnier, rappelle l'échec de l'information judiciaire à l'occasion de laquelle vous avez été entendus, et il souligne l'atteinte grave portée en la circonstance aux droits de la défense. Désires-tu que je t'envoie les extraits de ce rapport vous concernant ? »

Les avocats de Lodi ont raison de broyer du noir. Les travaux de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels, instaurée par le président du Conseil Guy Mollet en avril 1957, afin d'enquêter sur la réalité de la répression militaire, ne changeront rien à leur sort. Ses douze membres, placés sous la présidence de Paul Béteille, conseiller à la Cour de cassation, n'ont pas de pouvoir, pas de moyens. Et leur rapport tombera aux oubliettes. Les avocats attendront encore un an avant de pouvoir franchir les grilles du camp. Ils seront libérés peu à peu dans les derniers mois de 1958. Albert Smadja, Élie Guedj, Louis Grange retrouveront le barreau d'Alger. Auguste Thuveny, expulsé du pays, entrera dans la magistrature marocaine. Il mourra, piégé par une bombe de la Main rouge – l'organisation secrète qui sévit alors au Maghreb – dans sa voiture, à Rabat, le 28 novembre 1958.

1- Entretiens avec l'auteur, le 16 octobre 2009 et le 24 juin 2011.

2- Jean-Luc Einaudi, *Pour l'exemple. op. cit.*

3- Jean-Luc Einaudi, *Pour l'exemple, op. cit.*

4- François Malye et Benjamin Stora, *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*, *op. cit.*

5- Jean-Luc Einaudi, *Pour l'exemple*, *op. cit.*

6- Jean-Luc Einaudi, *Pour l'exemple, op. cit.*

7- Robert Lecourt, du Mouvement républicain populaire (MRP) dans le gouvernement de Félix Gaillard.

V

L'absence des femmes

Chaque assigné ne pourra recevoir qu'une visite par mois et pendant une heure. Le droit de visite est réservé aux épouses, frères, sœurs, ascendants ou descendants directs. La visite aura lieu dans une salle isolée et en présence constante d'un policier.

Lettre du 24 janvier 1957 adressée au ministre résident en Algérie par le secrétaire général de la préfecture d'Alger, Paul Teitgen.
ANOM, Aix-en-Provence.

À Lodi, on compte les jours entre deux visites. On raye les dates sur le calendrier, le lundi, le mardi, le mercredi, puis les semaines, une, deux, trois… Et on recommence une fois que la femme, les parents, les enfants sont repartis, après des retrouvailles et des embrassades trop brèves, sous l'œil de ce maudit gardien de la paix. Robert Manaranche est l'un des rares à ne pas le faire. Il sait que personne ne viendra le voir. Son père est mort quand il était adolescent. Sa mère, un peu plus tard. Ses deux fils, Pierre, dix ans et demi, et Jean, cinq ans, sont réfugiés en France de l'autre côté de la Méditerranée dans leur famille maternelle. Sa femme se terre quelque part dans Alger, par crainte d'être arrêtée. Il ne sait même pas où. L'attente entre deux visites permet à ses voisins de chambrée de tenir. Lui se noie dans un agenda de ministre. Il donne des cours du matin au soir, histoire, géographie, littérature… Il multiplie les conférences scientifiques qui lui donnent un travail de chien. C'est le plus occupé de tous les « professeurs » de Lodi.

Robert Manaranche a dû commencer à travailler très tôt comme typographe à *Alger républicain*, pour aider sa mère vendeuse qui l'élevait seule. Il a poursuivi en même temps des études en neurobiologie qui lui permettront, longtemps après l'indépendance, de devenir, à Paris, le directeur scientifique reconnu de l'Association française contre les myopathies (AFM) au moment de la création du Généthon, le centre de recherche sur le génome humain, né grâce aux dons du Téléthon. L'été, Robert Manaranche passe ses vacances chez ses cousins au sud de Ténès, de petits propriétaires terriens qui ont l'habitude d'accueillir avec des tuyaux d'arrosage leurs ouvriers agricoles venus réclamer une augmentation. « Il n'y a pas meilleure éducation politique », dira-t-il longtemps. Il épouse Lucette Larribère, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. C'est une jeune fille de bonne famille aux ancêtres venus des Pyrénées françaises, qui porte des tailleurs cintrés, marche en talons aiguilles et étudie l'histoire-géographie à la faculté d'Alger. Elle a eu une enfance protégée avec ses quatre sœurs (qui toutes deviendront militantes indépendantistes comme elle) dans un bel appartement en centre-ville à Oran et ne mettait jamais les pieds dans la médina J'dida, le quartier « nègre », comme l'appelaient les pieds-noirs. Robert Manaranche lui fait connaître les gargotes de la basse Casbah, les soirs de ramadan, avec leurs thés à la menthe, leurs pâtisseries orientales et leur musique algéroise, le *chaabi*. Avec aussi le « spectacle de ces enfants, couchés la nuit à même le sol sous les arcades de la rue Bab-Azoun[1] », comme elle le racontera plus tard dans ses mémoires. Le père de la demoiselle, Jean-Marie Larribère, gynécologue, dirige une clinique square du Souvenir sur le front de mer oranais et a été le premier à pratiquer l'accouchement sans douleur en Algérie. Il manquera mourir dans l'incendie de son établissement en avril 1962. L'Organisation armée secrète venait de lancer dix-neuf bombes au phosphore sur la façade. Dans ses tracts, l'OAS créée en février 1961, accusait le médecin de prélever le sang des Européennes pour le donner aux Algériennes.

C'est un couple de militants communistes. Robert Manaranche a fondé *Progrès*, la revue consacrée à la lutte contre la répression, et s'occupe de propagande. Lucette Larribère[2] est agent de liaison pour un réseau oranais d'aide au FLN, spécialisé dans la collecte de médicaments et essentiellement composé de femmes. Deux de ses sœurs, Paulette, étudiante en médecine qui attend son premier enfant, et Aline, institutrice, en sont des piliers. Elles sont arrêtées à l'été 1956 avec le reste du réseau, giflées, insultées, emprisonnées à la maison d'arrêt d'Oran. Paulette accouche derrière les barreaux. Aline ne se remettra jamais de son incarcération. Lucette sait que si elle ne veut pas moisir au fond d'une cellule humide à l'exemple de ses sœurs, elle doit se cacher. Au début du mois de septembre 1956, elle entre dans la clandestinité, comme disent les militants.

Elle sera hébergée jusqu'à la fin de la guerre par un chrétien progressiste du nom de Pierre Mathieu, dans un vieux pavillon du quartier algérois de la Vigie, en bord de mer, non loin de la route qui mène à la pointe Pescade. La villa abrite d'autres militants, dont Bachir Hadj Ali, leader du Parti communiste algérien que Lucette Larribère épousera à l'indépendance, après avoir divorcé de Robert Manaranche. Le noyau des chrétiens progressistes et les prêtres de la Mission de France, notamment ceux qui gèrent les églises de Souk-Ahras, près de Guelma, dans le Constantinois, et d'Hussein-Dey, dans la banlieue d'Alger, sont parmi les plus actifs pour dénoncer la torture, la répression et aider les nationalistes à échapper à la police. L'abbé Jean Scotto, curé à Hussein-Dey puis à Bab-el-Oued, qui prendra la nationalité algérienne après l'indépendance et sera nommé évêque de Constantine, a ainsi caché l'aspirant Henri Maillot après le vol des armes et le militant nationaliste Salah Louanchi, responsable de la fédération FLN de France. De nombreux prêtres seront expulsés des départements de Bône et de Constantine.

Six années durant, jusqu'à la fin de la guerre, Lucette Larribère ne reverra plus ni son mari ni ses enfants. Elle apercevra juste une seule fois son fils aîné Pierre, alors qu'elle est de passage chez une amie dans le centre-ville d'Alger. Elle penche la tête par la fenêtre, réussit à voir la façade de son ancien immeuble, rue Négrier, et sur un des balcons, l'enfant qui regarde si ses camarades de classe sont déjà partis pour l'école. C'est dans cet appartement de la rue Négrier que son mari sera arrêté par les parachutistes, quelques semaines plus tard, en février 1957. Les militaires restent toute la nuit. Ils postent un homme à côté du lit de Pierre, un pistolet-mitrailleur pointé sur lui, au cas où sa mère se déciderait enfin à rentrer au foyer. Au petit matin, Robert Manaranche est conduit dans les sous-sols de la « nouvelle mairie », une des bases des parachutistes, puis envoyé quatre mois à Beni-Messous, un « centre de tri et de transit » installé sur un plateau, non loin d'Alger, au milieu des casernes militaires, et qui sert de lieu officiel d'interrogatoire, sous la coupe de l'armée. L'Algérie en guerre verra surgir près d'une centaine de centres de ce type. Ils durent quelques semaines, quelques mois, rarement plus. On les installe dans des immeubles en construction, des casernes désaffectées en ville, dans des fermes isolées à la campagne… L'armée trie au hasard. Les hommes et les femmes jugés les plus dangereux, ceux qui ont parlé sous les coups, sont traînés devant les tribunaux. Les autres sont assignés à résidence, expulsés du pays ou renvoyés chez eux.

À Beni-Messous, une quarantaine de femmes dorment dans une baraque en tôle sur de vieux

lits infestés de punaises et près d'un millier d'hommes s'agglutinent sous des tentes de toile. Robert Manaranche racontera le quotidien du camp, dans un texte publié par *L'Humanité* en 2001, peu de temps avant sa mort.

> Un infirmier venait à Beni-Messous une fois par semaine, avec comme pharmacie des cachets d'aspirine et du mercurochrome. Nous étions quelques-uns à prendre en charge – sur notre dos quand ils étaient incapables de marcher – les plus abîmés en leur recommandant de déclarer que c'était en tombant dans l'escalier qu'ils s'étaient blessés. C'était le prix à payer pour avoir un modeste traitement. Si par malheur un imprudent parlait de torture il était renvoyé très vite et rudement sans soins. Une fois par semaine des camions emmenaient dans les camps du sud, Paul-Cazelles pour les Algériens, Lodi pour les Européens, ceux pour lesquels on considérait qu'il n'y avait plus grand-chose à tirer. Restait en permanence un fonds de 100 à 200 personnes susceptibles d'être à nouveau torturées. Plusieurs fois par jour, les paras, généralement un légionnaire d'origine allemand connu de tous, Feldmeyer, venaient chercher leurs proies. On voyait arriver de loin la Jeep de Feldmeyer qui s'arrêtait devant la tente des policiers, celui-ci leur remettait un papier désignant l'un d'entre nous. Un silence de mort s'installait jusqu'à ce que la « victime » ait été trouvée. Le malheureux était conduit vers Feldmeyer qui lui attachait chevilles et poignets avec du fil électrique et le couchait d'une bourrade dans sa Jeep, puis repartait à toute allure, généralement vers la villa Sésini, un des hauts lieux de la torture. On voyait rarement revenir les victimes de Feldmeyer qui, généralement, après avoir été torturées, rejoignaient la prison de Barberousse après une inculpation. […] En quatre mois, j'ai sûrement vu défiler à Beni-Messous deux à trois mille personnes torturées souvent atrocement. Les tortures étaient le sujet continuel de conversation : la gégène et le supplice de l'eau bien sûr mais aussi d'autres raffinements comme les brûlures à la lampe à souder et les pendaisons par les pieds ou les poignets. Un jour de mars 1957, alerté par un dirigeant de la société Électricité et gaz d'Algérie (EGA), dont le fils avait été torturé par les paras, Paul Teitgen, secrétaire général de la préfecture d'Alger chargé de la police, vint à Beni-Messous. Il demanda d'abord à s'entretenir seul à seul avec le jeune garçon. Je l'ai interpellé alors qu'il sortait de notre tente : « Il n'y a pas que lui qui a été torturé, la plupart des gens ici présents ont subi le même sort. » J'encourageai les prisonniers à se rassembler en brandissant leurs poignets qui portaient la marque sanglante des liens utilisés pour immobiliser les suppliciés. Teitgen blêmit, demanda à ses collaborateurs de relever les noms des gens qui l'entouraient. […] Parfois la torture était généralisée à un groupe professionnel. On vit arriver ainsi un jour des dizaines de traminots reconnaissables à leurs uniformes bleus de la société CFRA. Une bombe avait été posée dans un véhicule de cette compagnie, tous les employés en service ce jour-là avaient été arrêtés et torturés pour obtenir le nom d'un complice éventuel, qui n'avait peut-être jamais existé dans cette société. Un autre jour, ce fut un contingent de médecins et d'infirmiers de l'hôpital psychiatrique de Blida qui avaient été arrêtés, et pour la plupart torturés, pour retrouver la trace de Frantz Fanon, un médecin, auteur des *Damnés de la terre*, qui avait alors rallié le FLN à Tunis[3].

Lucette Larribère ne sait même pas que son mari est enfermé à Beni-Messous. Elle continue à raser les murs, à tressaillir dès qu'elle aperçoit un béret rouge ou vert, susceptible de lui réclamer ses papiers d'identité. Une autre jeune femme a rejoint le groupe des clandestins cachés par les chrétiens progressistes. Elle se terre dans un studio rue de l'Abbé-de-l'Épée, derrière la faculté d'Alger, en plein centre-ville. Éliette Loup est elle aussi issue d'une famille de la bonne bourgeoisie européenne[4]. C'est une fille de colons de la Mitidja, qui avait vingt ans quand la guerre d'Algérie a éclaté. Ses parents possèdent une ferme-orangeraie de cent hectares près de Birtouta. La mère, une Espagnole, s'est mariée avec un cousin de Sidi-Moussa, un beau garçon, coureur de jupons, qui a été sous-officier de l'armée de l'air en 14-18 et partira très vite avec la bonne. Elle construit des maisons en dur pour ses ouvriers agricoles, leur donne un lopin de terre, fait venir le médecin une fois par semaine. Sur sa tombe, à sa mort, en 1947, elle fera inscrire : « Nous sommes tous frères, aimez-vous les uns les autres », avec son nom écrit en français et en arabe.

Éliette Loup est une des rares jeunes filles de la région à posséder une voiture. Un outil précieux. Elle devient agent de liaison pour le réseau du journal clandestin *La Voix du soldat* et pour le FLN. Elle est arrêtée en avril 1957 après un contrôle d'identité des bérets verts et

aussitôt conduite dans un véhicule civil à la villa Sésini. Elle a juste le temps d'apercevoir la vaste cour mauresque avec ses recoins gorgés de fleurs et son paisible bassin à poissons rouges, dont l'eau est utilisée pour les sévices. Commencent les questions, les fouilles, les gifles, les coups de poing… Le visage d'Éliette Loup est enfoui sous une cagoule noire.

« On me fit mettre nue, mains liées dans le dos, pieds liés, enveloppée dans une couverture et ficelée par terre, un chiffon appliqué sur la bouche, racontera-t-elle dans une plainte déposée un peu plus tard auprès du procureur d'Alger. Le supplice de l'eau commençait. Ils étaient plusieurs parachutistes à me maintenir dont un très lourd assis sur mon estomac. Ils arrêtaient lorsque je suffoquais trop pour me poser des questions et cela recommençait jusqu'à l'évanouissement. J'ai repris conscience sur le côté, je vomissais d'énormes quantités d'eau[5]. » Le soir, toujours cagoulée, elle est torturée à l'électricité, menacée : « Il fait nuit, personne ne sait que tu es là, tu parleras ou on te tuera. » Un parachutiste propose qu'on lui passe de l'électricité dans le sexe, un autre de lui couper le bout du sein. Elle suffoque sous les décharges, une main plaquée sur la bouche. Elle est jetée au fond d'une voiture. Les militaires parlent de l'égorger dans un coin isolé de la campagne algéroise, cela passera pour « un coup des fellaghas », disent-ils, puis ils s'arrêtent au bord d'un fossé, commencent à l'étrangler, un poignard contre sa poitrine, menacent ensuite de la tuer, cette fois-ci en la jetant dans la Méditerranée. Oh ! et puis non. « La mort serait trop douce pour toi, tu serais trop heureuse, tu vas encore souffrir. » Et cela continue, quatre jours et quatre nuits, les poignets attachés aux barreaux les plus élevés d'une échelle, le pied gauche tordu par une corde. Un jeune homme blond, élancé, physique d'acteur de cinéma, lui avait donné des coups de pied quand elle était par terre. Il l'amène enfin à l'infirmerie. Avec de violentes bourrades dans le dos, hilare devant les autres militaires. Éliette Loup le regarde droit dans les yeux, et lâche : « C'est étonnant qu'un si beau garçon soit si méchant. » Le jeune parachutiste se met à rougir comme une pivoine.

Éliette Loup est incarcérée en avril 1957 à Barberousse. Dans un grand dortoir surpeuplé où s'agglutinent les prisonnières de droit commun et les « politiques », toutes mélangées. Les condamnées à mort (Jacqueline Guerroudj, Djamila Bouhired, qui a déposé une bombe dans le hall d'Air France au Maurétania, Djamila Bouazza, qui a fait exploser le Coq-Hardi, les deux jeunes Baya Hocine, dix-sept ans, et Djohor Akrou, dix-huit ans, qui ont transporté les engins des stades du Ruisseau et d'El-Biar…) ont droit, elles, à un traitement spécifique. Une cellule pour trois, une nourriture spéciale, une cour de promenade leur est réservée. La gardienne s'amuse à apporter des albums illustrés qui racontent des histoires de guillotine, de pendaison, de fusillade. Il lui arrive aussi de surgir, en pleine nuit, l'air affolé, et de faire croire à une exécution imminente : « Cette fois, ça y est, j'entends les surveillants qui arrivent, préparez-vous[6]. » Les prisonnières de Barberousse, condamnées à la peine capitale, seront graciées le 8 mars 1962, dix jours avant les accords d'Évian et le cessez-le-feu[7].

La fille de Jacqueline Guerroudj, Danielle Minne, qui était encore une enfant quand elle est arrivée en Algérie et qui a dix-sept ans alors, a pris le maquis, en Kabylie. Elle fera partie d'un convoi d'une vingtaine de personnes parti pour la Tunisie en novembre 1957 et qui sera attaqué par l'armée française. Parmi les morts, en retrouvera le cadavre de Raymonde Peschard. Le groupe, qui faisait une halte dans un petit village près de Mejdana, a été encerclé à l'aube du

26 novembre. L'armée réussit à ajuster ses tirs grâce aux cris de douleur d'un jeune étudiant en mathématiques qui agonise sous un monticule de terre. Raymonde Peschard, vingt-huit ans, fille d'un chef de gare de Constantine, s'écroule sous les balles. Blonde, petite, les yeux clairs, elle était surnommée Taous, « paon » en arabe, en hommage à sa beauté. Peu de temps avant de mourir, elle avait chanté « Les feuilles mortes » qu'elle connaissait par cœur et écrit une lettre d'amour à son fiancé, un pharmacien de Bougie (Bejaïa), qui se mariera avant l'indépendance sans même savoir ce qu'elle était devenue.

Raymonde Peschard travaillait comme assistante sociale à la compagnie Électricité et gaz d'Algérie. Sans doute l'un des métiers les plus réprimés. Toutes les assistantes du pays ont ainsi été réquisitionnées dans la nuit du 26 mai 1956 pour épauler une descente de l'armée et de la police dans la Casbah d'Alger. Elles ont été obligées de pénétrer dans les maisons, de soulever les voiles des femmes, de vérifier que ce n'étaient pas des fellaghas déguisés. Celles qui ont refusé ont été jetées dans les cellules des commissariats de la ville, gardées à vue des heures durant. Les centres sociaux créés en octobre 1955 par Germaine Tillion – l'ethnologue disciple de Marcel Mauss, qui s'était établie avant-guerre aux confins du massif de l'Ahmar-Khaddou, dans les Aurès, avant de s'engager dans la Résistance et d'être déportée à Ravensbrück – sont aussi devenus des cibles. Leur but est de lutter contre la « clochardisation » de régions entières sans emplois, sans écoles, sans installations sanitaires, pour reprendre l'expression de Germaine Tillion. Ils se sont installés dans les bidonvilles, prennent en charge l'éducation et la santé des Algériens les plus défavorisés… Les autorités françaises n'en veulent plus. Dans une circulaire du 10 mars 1957, le général Massu annonce clairement l'objectif : il veut démanteler les centres sociaux « pour donner un coup de semonce à certains milieux européens qui ont fait de la charité une interprétation abusive et anticoloniale ». Sur les cent vingt travailleurs sociaux alors employés dans les centres, seize vont être arrêtés. Six d'entre eux seront torturés, un autre ne sera jamais revu vivant[8].

Le décès de Raymonde Peschard, engloutie sous la mitraille française, a vite été connu à Lodi. Les prisonniers le savent : les femmes ne sont pas épargnées par la répression. Elles sont arrêtées, frappées, torturées, violées, expulsées, emprisonnées… Ceux qui ont des épouses, des mères ou des filles militantes, comme Robert Manaranche, en font des cauchemars. Le 1er décembre 1957, sous la rubrique « État d'esprit », le directeur de Lodi écrit : « Le moral des hébergés a été affecté par l'annonce de la mort de Raymonde Peschard qui a été largement commentée. »

1- Lucette Larribère Hadj Ali, *Itinéraire d'une militante algérienne*, Blida, Éditions du Tell, 2011.

2- Entretien avec l'auteur, le 5 août 2011.

3- « Guerre d'Algérie. Un terrible témoignage sur les camps. "J'ai vu arriver à Beni-Messous 2 000 à 3 000 torturés" », *L'Humanité*, 28 mai 2001.

4- Entretien avec l'auteur, le 3 octobre 2011.

5- Andrée Dore-Audibert, *Des Françaises d'Algérie dans la guerre de libération*, Éditions Karthala, 1995.

6- Andrée Dore-Audibert, *Des Françaises d'Algérie dans la guere de libération, op. cit.*

7- La condamnation à mort des deux mineures Baya Hocine et Djohor Akrou a été commuée en prison à perpétuité par tribunal d'Oran le 20 janvier 1959.

8- Andrée Dore-Audibert, *Des Françaises d'Algérie dans la guerre de libération, op. cit.*

VI

Rescapés des camps

Monsieur le ministre,

Nous sommes informés qu'un certain nombre d'anciens déportés et internés se trouvent actuellement au camp de Lodi (Algérie).

Ces personnes qui n'ont fait l'objet d'aucune mesure d'inculpation préalable ont dû – à nouveau – laisser leurs familles dans une situation critique et ignorent totalement le sort qui les attend.

Certains d'interpréter l'émotion des rescapés des camps et des prisons, nous protestons contre l'arrestation, le maintien de ces personnes au camp de Lodi et demandons leur mise en liberté.

En souhaitant qu'une réponse soit donnée à notre intervention, nous vous prions d'agréer, monsieur le ministre, l'assurance de nos sentiments de haute considération.

Lettre du 24 décembre 1956 adressée au ministre résident en Algérie, Robert Lacoste, par la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes.
ANOM, Aix-en-Provence.

L'Algérie s'embourbe dans la guerre, les jours passent, les mois s'enchaînent, les internés croupissent dans l'indifférence. La plupart des Français ignorent l'existence des camps. Les protestations se comptent sur les doigts d'une main. Le courrier de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes reste lettre morte. Comme les autres. Les signataires pensaient avoir frappé à la bonne porte. Robert Lacoste, qui sera ministre résident en Algérie de février 1956 – à la suite du limogeage du général Georges Catroux – jusqu'au coup d'État du 13 mai 1958, est un ancien militant communiste et cégétiste, auréolé de son passé de résistant. Il a été un des syndicalistes signataires du « Manifeste des douze » en novembre 1940, contre le régime de Vichy et l'antisémitisme puis a pris la responsabilité des maquis FTPF dans la région de Montpellier. Arrêté par la Milice et emprisonné, il n'a échappé à la déportation qu'en sautant du train qui l'emmenait en Allemagne.

La missive, malheureusement, semble le laisser indifférent. Elle se perd dans les piles de paperasses, dans les méandres de l'administration coloniale. Quelques semaines plus tard, en février 1957, à la demande de la préfecture, Robert Gardize, le directeur du camp, se contente de renvoyer pour information la « liste des personnes hébergées à Lodi et détentrices de la carte nationale d'interné politique ». Cette distinction est réservée à tous ceux qui ont été emprisonnés au moins trois mois après le 16 juin 1940 pour un motif autre que de droit commun et donne droit à la Médaille de la déportation. Dans son inventaire, le directeur a noté les noms d'Élie Angonin (numéro 152100153), de Jacob Amar, dit Roland Rhaïs, Gabriel Palacios, Louis Pont, Jacques Waligorski, René Zaquin… Jean Farrugia, l'ancien interné de Dachau, est déjà entre les mains de la DST depuis trois semaines. Sinon, il aurait lui aussi fait partie de cette liste.

Ils sont si nombreux à Lodi, ceux qui ont connu les camps de la Seconde Guerre mondiale. Résistants, prisonniers de guerre, communistes arrêtés en 1939 après la dissolution du PCF et du PCA et qui s'étaient retrouvés à Djelfa et Djenien-Bou-Rezg dans le sud algérois ou dans le fort de Bossuet, près de Sidi Bel-Abbès au cœur de l'Oranie, mais aussi soldatsisraélites qui, après l'abrogation du décret Crémieux en octobre 1940, venue retirer la nationalité française aux Juifs d'Algérie, étaient devenus des étrangers au sein des forces françaises d'Afrique du Nord. Beaucoup s'étaient alors retrouvés tout de noir vêtus sous les tentes marabout du camp de Bedeau à mille trois cents mètres d'altitude, près de Sidi Bel-Abbès.

Roland Rhaïs a déjà l'allure d'un vieil homme quand il arrive à Lodi. La démarche lourde, le cheveu rare, le sourcil presque blanc. Il a seulement cinquante-quatre ans mais il a déjà passé

trois longues années de sa vie, entre août 1940 et mai 1943, derrière des barbelés, ceux du camp de Djenien-Bou-Rezg. Installé sur les hauts plateaux sahariens, dans un petit fort militaire près d'une station ferroviaire de la ligne Colomb-Bechar – Aïn-Sefra, c'était à l'époque l'un des plus durs d'Algérie. Le directeur y interdit l'appel à la prière pour les musulmans, les oblige à travailler pendant le ramadan, multiplie les punitions en cellule, avec privation de nourriture, coups de crosse et de cravache. Quatre hommes souffrants vont mourir faute de soins. Deux cas de typhus seront signalés. Le directeur et trois membres du personnel seront condamnés pour leurs actes de violence en juillet 1944[1].

À Djenien-Bou-Rezg, Roland Rhaïsavait commencé à sculpter un petit coupe-papier avec un morceau de bois ramassé par terre. Il le terminera à Lodi. Il est arrêté chez lui, rue de l'Alma à Bab-el-Oued, tout près du bazar de Provence, un jour de l'automne 1956, au moment du vaste coup de filet contre les communistes. C'est un homme célèbre dans l'Algérie de l'après-guerre. Il est le fils de Moïse Amar, l'ancien rabbin de la synagogue de la basse Casbah à Alger, et d'Elissa Rhaïs, de son vrai nom Rosine Boumendil, l'auteur d'une vingtaine de nouvelles et romans sentimentaux, dont *Le Café chantant*, *Saâda la Marocaine* et *Les Juifs ou la Fille d'Éléazar*. La jeune femme est née dans une famille juive misérable de Blida qui l'a placée comme domestique à douze ans. Elle est alors déjà connue dans la ville pour son mauvais français et son art de raconter les histoires. Pendant les années 1920, elle s'installe à Paris. Elle y mène grand train et tient un salon littéraire, fréquenté par Colette et Sarah Bernhardt. Son éditeur la fait passer pour une Algérienne musulmane qui s'est enfuie du harem où elle était enfermée. André Gide la surnomme « la Rose du Sahel ». Jules Roy la considère comme « la George Sand de l'Islam ». Elle sera accusée bien plus tard d'avoir fait écrire ses livres par Raoul Tabet, le neveu de son second mari, dont elle a fait son amant. Elle meurt à soixante-trois ans, oubliée de tous, à Blida, dans sa ville natale, le 18 août 1940. Huit jours après l'internement à Djenien-Bou-Rezg de son fils Roland Rhaïs, le seul de ses trois enfants qui soit encore vivant.

Il l'avait suivie à Paris dans les Années folles et lui empruntera son pseudonyme de romancière, lui qui, pour l'état civil, porte le prénom de son grand-père maternel, Jacob, un petit boulanger de Blida, et le nom de son père, Amar, qui signifie « architecte » en arabe. Roland Rhaïs est journaliste à *Alger républicain* dans la journée, poète et romancier à ses heures perdues, un peu peintre, passionné d'histoire ancienne, incollable sur le passé des Berbères, intarissable sur le royaume de Numidie qui s'étalait au nord de l'Algérie pendant l'Antiquité. Il vit comme un vieil ours célibataire. Il s'est bien marié une fois, un jour de 1934, au cours de son exil parisien. Mais c'était seulement sur le papier. La jeune épousée, une militante communiste yougoslave, avait besoin d'un acte de mariage avec un Français pour ne pas être expulsée. Roland Rhaïs s'était porté volontaire. Après la cérémonie, les mariés avaient pris un verre dans un troquet du quartier, près de la rue Daguerre. Ils s'étaient dit au revoir sur le trottoir et ne s'étaient plus jamais revus.

À Lodi, Roland Rhaïs, qui donne des cours d'arabe et de philosophie, retrouve une demi-douzaine d'anciens prisonniers de Djenien-Bou-Rezg. André Smadja, un instituteur de quarante-deux ans, directeur d'école à Boghari (enfermé dans le camp un an durant), Jacques Waligorski, responsable de l'imprimerie Koechlin, qui abrite les rotatives d'*Alger républicain* (interné trois ans) ou encore Gabriel Palacios, un maçon de cinquante-trois ans qui habite rue Rosetti à Bab-el-Oued. Après son arrestation à la fin novembre 1956, il était parti pour Lodi dans un camion bâché avec une vingtaine de communistes et de chrétiens libéraux. Le véhicule, soudain, tombe en panne au milieu de nulle part, non loin des gorges de la Chiffa, sur la route de Médéa. Les passagers deviennent blancs, commencent à avoir des sueurs froides, s'imaginent déjà qu'ils vont être exécutés les uns après les autres. Gabriel Palacios prend son air rassurant[2] : « Ne vous inquiétez pas, les gars. J'ai été à Djenien-Bou-Rezg, sous Pétain. Nous étions en plein désert du Sahara. On crevait de soif l'été. On grelottait de froid l'hiver. Les gardiens étaient des fous furieux. Mais j'en suis revenu vivant. On va s'en sortir. »

Un matin, peu avant l'été 1957, le directeur convoque dans son bureau les anciens internés politiques de Vichy. La plupart sont quinquagénaires et sexagénaires. Il y a là, debout, droits comme des i, Roland Rhaïs, mais aussi Élie Angonin, cinquante-sept ans, journaliste à *Alger républicain*, Raymond Neveu, un caissier toujours célibataire à cinquante-huit ans, qui habite rue Sadi-Carnot et a connu quatre camps français (Saint-Benoît, Montgey, Rivel, Saint-Sulpice) et deux algériens (Djelfa, Bossuet), ou encore Louis Pont, quarante-cinq ans, condamné à cinq ans de prison sous Vichy et emprisonné à Lambèse. C'est un grand mutilé de guerre, médaillé militaire, Croix de guerre avec palmes, qui marche avec une jambe de bois. Ils s'attendent tous à être libérés. Le directeur regorge d'attentions ce matin-là. Il leur dit qu'une voiture et de « bonnes nouvelles » les attendent. Les voilà partis sous escorte militaire en direction de Médéa. Ils reviendront quelques heures plus tard. Toujours prisonniers. Mais la poche lestée de quelques centaines de francs. L'administration française, jamais à cours de paradoxes, vient de les dédommager pour les années perdues dans les centres d'internement de Vichy. L'hiver venu, la direction du camp ressortira aussi pour recouvrir les épaules des « hébergés » les manteaux usés jusqu'à la corde qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils sont bleu marine et barrés des initiales « PG » pour « prisonniers de guerre ». Amer, André Rieth, un autre vétéran des camps d'internement, écrira à des amis parisiens, le 31 décembre suivant : « Pendant le règne de Pétain, j'ai passé quatre “Premier de l'an” dans les camps. Et pendant celui de Robert Lacoste, avec les décrets- lois, voici le deuxième “Premier de l'an”, d'abord au camp de Saint-Leu, puis à la prison d'Oran, puis au camp de Lodi… »

Dans le bloc C où il dort, Roland Rhaïs partage la couche de Fernand Doukhan, qui a déjà gâché cinq années de sa vie dans les stalags allemands[3]. Il avait été fait prisonnier à Crépy-en-Valois en Picardie, dans l'après-midi du 12 juin 1940, dix jours avant l'armistice, avec son régiment, le 9e zouaves. Il avait terminé la guerre avec le matricule 66060 dans les baraques en pierre et en bois d'un stalag de Stargard, en Poméranie, près de la frontière polonaise, puis à Offenburg, dans le pays de Bade, au sud-ouest de l'Allemagne. C'est un militant anarchiste de quarante-quatre ans qui passait son temps libre à bombarder le journal *Le Libertaire* d'articles

anticolonialistes gorgés de son indignation. À peine dix jours après la Toussaint rouge, il commençait déjà à dénoncer « les recherches et les punitions confiées aux légionnaires, gardes mobiles, CRS et autres gendarmes en mal d'expéditions punitives depuis l'armistice en Indochine », « leur sens élevé de la justice, eux qui ratissent, violent, tuent, sous les ordres de puissants qui veulent continuer à s'enrichir colossalement sur la misère des fellahs, ouvriers agricoles, mineurs, dockers ». Le terrorisme, avait-il écrit ce 11 novembre 1954, n'est que la conséquence de « l'expropriation, de la surexploitation, de la répression, des massacres, des hécatombes, de l'analphabétisme, de l'étouffement de la personnalité de l'Algérie »[4].

Le grand-père de Fernand Doukhan, Isaac, travaillait comme simple journalier, le plus humble des métiers, et partait, chaque petit matin, au vieux puits à dôme gris de la place du marché de Boufarik. Son père, Saül, repeignait les murs de la Casbah d'Alger et parlait à peine le français. Lui est instituteur de la République, à l'école Lazerges, dans le quartier Nelson, tout près de Bab-el-Oued. Il monte une cellule anarchiste à Alger, dans la mouvance de la Fédération communiste libertaire de Georges Fontenis, peu avant le début de la guerre. Il colle des affiches, imprime des tracts, organise des réunions clandestines avec des militants du Mouvement national algérien de Messali Hadj, leur sert de chauffeur, leur trouve une chambre pour se cacher… Il sait que cela ne durera pas. À Paris, en juillet 1956, tous les dirigeants de la Fédération communiste libertaire, dont Georges Fontenis, sont arrêtés et interrogés des heures durant par la police. Les locaux, rue Saint-Denis, leurs domiciles personnels, sont perquisitionnés. L'organisation doit passer dans la clandestinité, arrêter la publication du *Libertaire*. Fernand Doukhan n'a plus que quelques mois de liberté.

L'armée française vient le chercher dans l'après-midi du 28 janvier 1957, le jour de la grande grève générale. Il est l'un des rares Européens à avoir répondu à l'appel des indépendantistes du FLN et du MNA. Il est poussé à coups de pistolet-mitrailleur dans le dos sur le banc d'un camion bâché, enfermé au centre de tri et de transit de Ben-Aknoun, sur les hauteurs d'Alger, où l'on dort sur des journaux, la trouille au ventre d'être interrogé par un militaire trop nerveux. Quand il arrivera à Lodi, après une demi-journée de route, ses cheveux seront devenus blancs.

La présence de rescapés des camps de la Seconde Guerre mondiale ne semble pas troubler non plus les organisations humanitaires. Le Comité international de la Croix Rouge (CICR), qui effectue neuf missions en Algérie de février 1955 à décembre 1961[5], se rend à Lodi, à plusieurs reprises. L'organisme envoie des vêtements, des jeux, des boules de pétanque, des livres… Après la visite du 3 mai 1956, le compte rendu se contente de noter : « Il y a actuellement cent quarante assignés à résidence, l'effectif maximum est de cent quatre-vingts. Chaque interné a un lit en fer. La surveillance est assurée par un peloton de l'escadron stationné à Berrouaghia, commandé par un lieutenant. Les gendarmes logent dans le même bâtiment. La sécurité peut être considérée comme excellente. Le personnel civil, bien que ne comprenant qu'un gestionnaire, semble suffisant. Aucun problème ne se pose pour ce centre. » Après sa visite du 20 octobre,

cette même année, le Comité s'inquiétera juste des « familles nécessiteuses des hébergés » qui ne perçoivent ni « secours » ni « allocations familiales ».

Une délégation de la Commission internationale contre le régime concentrationnaire fait également l'aller-retour à Lodi et dans plusieurs autres centres au printemps 1957. Elle a été créée sept ans plus tôt par David Rousset. L'homme est le symbole de la lutte contre l'internement. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il a lui-même été emprisonné à Fresnes, torturé, puis déporté à Buchenwald. Son livre, *L'Univers concentrationnaire*, écrit au lendemain de sa libération, a obtenu le prix Renaudot en 1946. Il est aussi le premier en France, en novembre 1949, à avoir utilisé le mot « goulag » pour désigner les camps soviétiques et il participera plus tard à la création du comité Audin, du nom du jeune mathématicien de la faculté d'Alger, mort après avoir été torturé au centre d'El-Biar. Mais quand il rend visite aux prisonniers de Lodi, accompagné notamment de Germaine Tillion, la fondatrice des centres sociaux, il tente maladroitement de leur faire signer un engagement sur l'honneur à ne plus militer en échange de leur libération. Dans leur rapport sur les camps, les membres de la Commission concluront qu'ils n'ont pas « constaté » de « régime concentrationnaire au sens propre du terme ». Selon leurs observations, des trois critères classiques de l'internement, « arrestation arbitraire sans possibilité de défense », « travail forcé au bénéfice de l'État » et « climat de déshumanisation », seul le premier peut s'appliquer à l'Algérie[6].

Roland Rhaïs sera l'un des derniers à quitter Lodi. Il ne se remettra jamais de ce second séjour derrière les barbelés. Ses voisins dans le bloc C s'inquiètent de sa santé, de ses sautes d'humeur, de ses lubies, de ses manies de plus en plus étranges. La nuit, il organise son lit avec des sacs, un oreiller, une couverture de coton et tout ce qui lui passe sous la main pour ne pas être attaqué. Il reste prostré des heures durant, le regard vide, l'air absent. Après l'indépendance, il choisira de rester en Algérie. Il donnera des cours d'orthographe dans son nouvel appartement du boulevard Mohamed-V, anciennement boulevard Camille-Saint-Saëns, dans le centre-ville d'Alger. C'est là qu'il mourra en avril 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

1- Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale*, *op. cit.*

2- Entretiens avec Jean-Pierre Saïd (qui a assisté à la scène), le 16 mars 2010 et le 2 août 2011.

3- Nathalie Funès, *Mon oncle d'Algérie*, Stock, 2010.

4- Nathalie Funès, *Mon oncle d'Algérie, op. cit.*

5- Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. op. cit.*

6- Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale, op. cit.*

VII

Maurice Audin a disparu

Je suis prêt, à ce sujet, à répondre à toutes les questions qu'on voudra bien me poser, un jour, et je suis sûr que Massu n'en posera aucune. J'ai moi-même affirmé à Guillaumat[1]*, en décembre 1959, que Charbonnier n'était pas le meurtrier d'Audin. Mais, quand on sait, comme moi et comme Massu, qu'Audin a été victime d'une « erreur » d'identité, confusion avec Alleg, l'agent d'exécution étant…*

Registre des documents d'Yves Jean Antoine Noël Godard, 1929-1974.
Hoover Institution Archives, Université de Stanford, Californie.

C'est bien après les années sombres de la guerre d'Algérie que le colonel Yves Godard écrit ces lignes. Il vit alors de l'autre côté de la frontière belge à Lessines, au cœur du pays wallon. Lui, l'ancien élève de Saint-Cyr, le résistant qui s'est battu contre les Allemands dans le maquis des Glières en Savoie, le commandant de la zone Alger-Sahel, responsable des opérations parachutistes dans la Casbah et du démantèlement du réseau FLN de Yacef Saâdi ; lui, le grand officier français couvert de médailles termine ses jours comme petit entrepreneur spécialisé dans le plâtre. Exilé, condamné à mort pour ses activités de militaire putschiste et de responsable de l'OAS, puis gracié en 1968 comme les autres « ultras » de l'Algérie française, ses dernières années ne sont, pour lui, qu'humiliations. Alors, soir après soir, il raconte « sa » guerre, il rédige patiemment son récit des *Trois batailles d'Alger*. Le premier tome fait plus de quatre cents pages et paraît en 1972 chez Fayard[2]. Le deuxième ne sortira jamais. Le colonel Yves Godard meurt un jour du printemps 1975 après avoir indiqué à ses héritiers que ses archives et ses écrits devaient être expédiés à l'étranger, partir de l'autre côté de l'Atlantique, à des milliers de kilomètres. Depuis, ses notes dorment dans les sous-sols d'une université californienne de la Silicon Valley. Dessus, il a écrit noir sur blanc que Maurice Audin, le jeune mathématicien arrêté dans la nuit du 11 juin 1957 par les parachutistes, a été exécuté par un militaire. Il anéantit les déclarations de tous les gradés de l'armée, le général Massu son supérieur en tête, qui ont tous juré sous serment devant le juge à Rennes, lors de l'instruction de l'affaire ou au cours d'autres procès, comme celui des barricades, que Maurice Audin s'était enfui. Il barre d'un trait de crayon la version officielle de l'évasion toujours soutenue plus d'un demi-siècle après par les autorités françaises.

À Lodi, on le savait, pourtant. Quand on disait qu'un suspect s'était échappé, cela voulait dire qu'il était mort. L'information là-bas finissait toujours par arriver. Dissimulée dans les sacs à main des mères et des épouses, enfouie dans les poches des pères et des frères, découpée, pliée en quatre, ou même sur papier bible. Comme ces numéros que *L'Express* envoyait de métropole aux familles abonnées, cachés dans des enveloppes blanches et vierges de logo commercial pour ne pas attirer l'attention des fonctionnaires de la censure. Et puis il y avait toujours un prisonnier qui laissait traîner ses oreilles autour de la baraque des gendarmes dès que la radio était allumée, comme Georges Touya, technicien dans les moteurs d'aviation, qui mettait un point d'honneur à être au courant de tout. Les « hébergés » de Lodi ont très vite appris la « disparition » de Maurice Audin. Ils ont su alors qu'ils ne le reverraient jamais. La plupart des communistes de la cellule d'Alger, où le jeune homme avait milité, sont là, enfermés depuis des mois. Tous se rappellent la silhouette frêle du mathématicien, son visage enfantin, ses cheveux désordonnés et l'anniversaire de ses vingt ans. Ils s'étaient cotisés pour lui offrir un livre de Lénine, *Matérialisme et empiriocriticisme*.

Les parachutistes sont venus chercher Maurice Audin vers vingt-trois heures, un mardi. Une demi-douzaine d'hommes du 1er régiment de chasseurs parachutistes, avec à leur tête le capitaine Devis et le lieutenant Philippe Erulin, ont grimpé les trois premiers étages de l'immeuble HLM de la rue Flaubert, dans le quartier du Champ-de-Manœuvres, un ancien terrain militaire où ont poussé les « habitations à bon marché » dès la fin des années 1920. Ils ont tambouriné à la porte. C'est Josette Audin qui a ouvert[3]. Elle a aussitôt été poussée, enfermée dans une pièce de l'appartement et n'a eu le droit de ressortir que pour dire au revoir à son mari. Les parachutistes n'ont pas de mandat d'arrêt. « Quand est-ce qu'il va revenir ? s'inquiète-t-elle. – S'il est raisonnable, il sera de retour dans une heure », répond le capitaine Devis. Le mois de juin 1957 est l'un des plus sanglants de la bataille d'Alger. Les bombes qui s'étaient tues depuis les attentats des stades d'El-Biar et du Ruisseau en février explosent à nouveau dans la ville. Le 3 juin, plusieurs lampadaires piégés dans le centre près de la Grande Poste, de la gare de l'Agha, et de la rue Hoche arrosent d'éclats de fonte les passants qui attendent leur trolley et tuent sept personnes, dont trois enfants. Le 9, une bombe fauche la jeunesse dorée d'Alger, venue danser et écouter le groupe de jazz Lucky Starway comme chaque dimanche soir, au casino de la Corniche, près de la pointe Pescade. Un carnage : huit morts, quatre-vingt-douze blessés, dont dix amputés. Lucien Serror, le chef d'orchestre, une armoire à glace de trente-cinq ans, adulée à Bab-el-Oued, meurt sur le coup, éventré. Le danseur a les jambes sectionnées, la chanteuse, les pieds arrachés. C'est un plongeur, employé aux cuisines du casino, qui a déposé la bombe sous l'estrade de l'orchestre. Il n'a même pas dix-sept ans. Le surlendemain, les obsèques des victimes virent à l'émeute. Ratonnades, attaques, magasins saccagés, bombes lacrymogènes. Le couvre-feu qui démarre d'ordinaire à minuit est établi en catastrophe à vingt et une heures. Deux heures plus tard, les parachutistes frappent à la porte de Maurice Audin.

Il est né vingt-cinq ans plus tôt, un jour de février 1932. Le père, Louis, un Lyonnais très tôt orphelin qui a appris à lire à l'âge de vingt ans, travaille à la Grande Poste. La mère, Alphonsine, septième enfant d'une famille d'agriculteurs italo-suisses installée à Koléa près de Blida, avait remporté le premier prix au certificat d'études du canton avant d'être placée comme femme de chambre à la mort de son père, des suites d'une mauvaise gangrène. Jusqu'à la fin de sa vie, elle épluchera sa pêche avec un couteau et une fourchette, en souvenir des bonnes manières apprises du temps où elle était fille de colons de la Mitidja. En 1940, au début de la Seconde Guerre mondiale, le couple s'installe rue Hoche à Alger, tout près de la rue Michelet, l'artère commerçante du quartier européen. Ils auront six enfants. Deux mourront en bas âge. De tous, Maurice est le plus brillant. Il est passionné d'équations mathématiques et s'inscrit à la faculté des sciences d'Alger. Ensuite, tout va très vite : licence, diplôme d'études supérieures « sur une extension de la deuxième méthode d'Erhard Schmidt à des équations fonctionnelles nouvelles », poste d'assistant à la faculté d'Alger. Le jour de son arrestation, il était sur le point d'achever sa thèse de doctorat d'État sur « Les équations linéaires dans un espace vectoriel », sous la direction de Laurent Schwartz, à la Sorbonne. Il avait déjà trois enfants. Michèle, trois ans, Louis, un an et demi, et Pierre, un mois.

Maurice Audin a adhéré au Parti communiste algérien en 1950. Comme la plupart des militants européens arrêtés, il n'a jamais rien eu à voir avec aucun attentat. Il fait un peu de propagande, il distribue des journaux interdits, des tracts, héberge des militants clandestins, en aide d'autres à franchir les frontières, épluche *L'Humanité* chaque jour de la première à la dernière ligne. Jamais plus. C'est lui, notamment, qui s'occupe en septembre 1956 du départ clandestin de Larbi Bouhali, le premier secrétaire du PCA, pour la Chine afin d'aller assister au VIIIe congrès du Parti communiste chinois. Cinq fois, dix fois, vingt fois, Christian Buono, le beau-frère instituteur de Maurice Audin, qui a épousé sa sœur Charlye, racontera aux prisonniers du camp de Lodi, dans lequel il est interné fin 1959, le rocambolesque voyage du haut dirigeant communiste[4]. Un matin, de bonne heure, il avait conduit Audin et Bouhali au port, isolé par d'imposantes grilles, puis il avait attendu dans sa voiture, deux cents mètres plus loin. Une heure à se ronger les sangs.

« Maurice reparut enfin, essoufflé, mais joyeux :

– En route, quelle histoire, ma brave dame !

– Raconte, bon Dieu !

– Quel pot ! Des chaînes, des grilles, des flics, des mouchards partout…

– Et vous avez pu passer ?

– Affirmatif, mon cher Watson (il éclata de rire pendant que nous approchions d'Alger). Imagine le tableau : le prof de fac en tricot de corps, la bouteille d'anisette à la main, la veste sur l'épaule, Larbi grimpant allégrement sur le cargo… Il a offert une tournée générale et feint de trinquer avec les marins, lui qui ne boit pas. Tout à coup, sur le pont, plus de Larbi… Parti en fumée, évanoui. Ah ! que je suis content[5] ! »

À Lodi, le soir, dans les dortoirs, Christian Buono racontera aussi comment le jeune frère de Maurice Audin, Jean-Pierre, qui n'a que treize ans, a dû être envoyé en métropole. Depuis l'arrestation de son aîné, il revenait chaque soir du lycée Émile-Félix-Gauthier, où il était élève, couvert de crachats. Les autres gamins européens passaient leur temps à l'insulter, à le siffler, à le traiter de « frère du traître ».

Les militaires ne savent pas exactement ce que Maurice Audin fait de ses journées. Mais, pour eux, il est déjà suspect. Il suffit que son nom soit lâché entre deux séances d'électricité pour qu'il soit arrêté. Ce n'est plus qu'une question de temps. La bataille d'Alger est aussi une guerre du renseignement, la torture, le moyen le plus utilisé pour arracher des aveux, des cachettes, le nom des complices… C'est un médecin de Bab-el-Oued qui va livrer le nom d'Audin. Il a été arrêté deux jours auparavant, le dimanche 9 juin 1957. Il a trente-six ans, milite au Parti communiste algérien depuis l'avant-guerre. Ses parents tiennent une boulangerie à Port-Gueydon, au bord de la mer, dans la région de Tizi-Ouzou. Ce sont des Juifs d'origine berbère, dont le nom signifie « pèlerin » en arabe. Deux dates ont marqué la vie de Georges Hadjadj[6]. Le jour de son expulsion du lycée Bugeaud, suite aux lois anti-israélites de Vichy, où il a entendu l'énumération des noms des bannis, pris son cartable, puis quitté la classe la tête basse. Et la

fois où il a demandé la permission de suivre un enseignement pour devenir officier, peu après le débarquement anglo-américain de novembre 1942. En guise de réponse, le colonel constitue deux groupes, les juifs d'un côté, les catholiques de l'autre. Aux premiers, il déclare, méprisant : « Vous n'avez aucune instruction militaire, vous ne pouvez pas vous préparer à être officiers. »

Après la guerre, Georges Hadjadj s'inscrit à la faculté d'Alger puis s'installe comme pneumologue à Bab-el-Oued, dans un petit immeuble de la rue Livingstone, juste en face de l'usine à tabac Job. C'est à son cabinet qu'il est arrêté par un lieutenant parachutiste, armé d'un pistolet-mitrailleur. Une jeune fille du quartier, qui avait emmené un fedayin malade, crachant du sang à son cabinet, l'a dénoncé. Il est conduit au centre d'El-Biar, un immeuble en construction de sept étages, avenue Georges-Clemenceau, là où l'avocat Ali Boumendjel a été assassiné et Djamila Bouhired, longuement torturée. Entre-temps, les paras ont découvert son passé de militant communiste et sa villa à Alger-Plage – en bord de mer –, à quelques kilomètres du centre-ville qui abrite l'imprimerie des journaux clandestins, *La Voix du soldat* et *Liberté*, et qui a servi de cachette aux armes de l'aspirant Maillot. Les tortures vont durer trois jours. Électricité, eau, coups… Le troisième soir, un des officiers, le capitaine Roger Faulques, qui participera au putsch d'avril 1961 et sera décoré de la Légion d'honneur en 2004, menace d'aller arrêter la femme de Georges Hadjadj, Simone, elle aussi médecin dans le cabinet de la rue Livingstone, et de la torturer sous ses yeux. Il craque, il avoue qu'il a soigné un des dirigeants du Parti communiste algérien, Paul Caballero, ouvrier métallurgiste, au domicile d'un professeur de mathématiques qui habite près du Champ-de-Manœuvres.

À une heure du matin, le soir même, Maurice Audin est déjà là, à quelques mètres, dans les mains des parachutistes d'El-Biar. « J'étais à ce moment au deuxième étage, à l'infirmerie, où j'avais été emmené dans l'après-midi à la suite d'une crise tétanique que l'électricité avait provoquée, racontera Georges Hadjadj en juin 1960 au comité Audin, créé à l'initiative du mathématicien Laurent Schwartz et de l'historien Pierre Vidal-Naquet. Le capitaine Faulques est venu me chercher pour me faire répéter devant Audin ce que je lui avais dit, que j'avais soigné chez lui Paul Caballero. Faulques me mena dans l'appartement en face, au même étage, et dans la première pièce à gauche en entrant. C'était une pièce destinée à être une cuisine dans cet immeuble. Il y avait déjà l'évier et un robinet. L'après-midi, c'est dans cette pièce que j'avais été torturé et je la connaissais bien. Il y avait par terre une porte sur laquelle étaient fixées des lanières. Sur cette porte, Audin était attaché, nu à part un slip, et étaient fixées d'une part à son oreille et d'autre part à sa main de petites pinces reliées à la dynamo par des fils. Il y avait dans la pièce, outre le capitaine Faulques, le capitaine Devis, le lieutenant Erulin, le lieutenant Charbonnier et un chasseur parachutiste dont je ne peux donner le nom. J'ai ensuite regagné la chambre de l'infirmerie, d'où j'ai pu entendre les cris plus ou moins étouffés d'Audin[7]. »

Le lendemain, c'est au tour d'Henri Alleg, directeur d'*Alger républicain*, d'être enfermé dans la cuisine de l'immeuble d'El-Biar. Il est à genoux, le cou enroulé d'une cravate, tenu comme un chien en laisse, dans une sorte de brouillard, ses lunettes ont depuis longtemps voltigé. Il entend : « Amenez Audin, il est dans l'autre bâtiment. » Puis : « Allez, Audin, dites-lui ce qui l'attend. Évitez-lui les horreurs d'hier soir ! » Henri Alleg relève la tête, aperçoit le « visage blême et hagard » de son ami, comme il le racontera dans *La Question*[8]. « C'est dur, Henri »,

lâche le jeune professeur dans un souffle.

Henri Alleg a été arrêté au cours de l'après-midi, chez Maurice Audin justement, dans l'immeuble du Champ-de-Manœuvres. Il est venu l'avertir des récentes rafles parmi les militants communistes.

Il frappe à la porte sans se méfier[9]. Quand l'inspecteur ouvre, il comprend qu'il est tombé dans une souricière. Un policier se dresse dans l'encadrement de la porte, avec Josette Audin, son dernier-né dans les bras, juste derrière.

« Entrez, dit l'homme.

– M. Audin n'est pas là ? Alors c'est inutile, je reviendrai. Je venais lui faire signer sa police d'assurance…

– Quelle compagnie ?

– Le Soleil, rue d'Isly, mais excusez-moi, je dois partir, j'ai encore du travail… »

Trop tard. Le policier est déjà en train de le retenir par le bras et de le tirer vers l'intérieur de l'appartement. Le reste de la troupe arrive, enlève le chapeau du suspect, découvre sa calvitie. « Excellente prise, c'est Henri Alleg, l'ancien directeur d'*Alger républicain*[10]. »

Maurice Audin sera vu vivant pour la dernière fois le 19 juin. Ce jour-là, deux membres de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels, le général Henri Zeller et le Pr Charles Richet doivent visiter les locaux d'El-Biar. Le ménage est fait. Les trois détenus communistes, éloignés. Henri Alleg est transporté dans l'immeuble voisin. Maurice Audin et Georges Hadjadj sont conduits en Jeep menottés, attachés l'un à l'autre, avec deux militaires armés de mitraillettes qui ne les quittent pas des yeux, dans d'autres locaux du 1er régiment de chasseurs parachutistes, rue de Verdun. Ils passent la journée dans la même pièce, avec d'autres prisonniers, tous musulmans. Maurice Audin raconte à Georges Hadjadj les sévices qu'il a subis et dont il porte encore les traces : de petites escarres noires aux endroits où on a posé les pinces à électrodes : oreille, petit doigt de la main, pieds, bas-ventre, verge. Pendant les séances de torture à l'eau, avec un parachutiste qui lui sautait sur l'abdomen, « il avait perdu son tricot parce qu'on s'en était servi pour emmailloter sa figure avant de glisser entre ses dents un morceau de bois, racontera encore Georges Hadjadj au comité Audin. Pour moi, le doute n'est pas possible : il n'a pas pu s'enfuir[11] ».

C'est ce que soutiendront pourtant les militaires à Josette Audin. La jeune femme a été assignée à résidence dans leur petit appartement du Champ-de-Manœuvres. Quatre jours durant, jusqu'au samedi soir. Avec interdiction de sortir, de téléphoner, de prévenir le lycée Pasteur où elle est professeur de mathématiques. Et puis, quand elle a voulu obtenir des renseignements auprès des militaires, il lui a été répondu d'un ton patelin : « Il y a des interrogatoires un peu poussés, mais ne vous en faites pas. » Le matin du 22 juin, elle reçoit la visite de deux parachutistes en civil qui lui apportent une lettre de Pierre Maisonneuve, le directeur de cabinet de Robert Lacoste, ministre résident en Algérie. D'après le courrier, son mari est « en très

bonne santé » et elle pourra bientôt communiquer avec lui. Mais, avant de partir, un des deux hommes ne peut s'empêcher d'insinuer : « Vous croyez le revoir un jour, votre mari… Espérez, vous pouvez toujours espérer. » Puis, en jetant un œil sur une photo encadrée du mathématicien en évidence sur la cheminée : « Il était quand même jeune, ce type-là[12]. »

C'est le 1er juillet que la version officielle, toujours soutenue aujourd'hui, est donnée : Maurice Audin s'est évadé. Le lieutenant-colonel Roger Trinquier, adjoint du colonel Godard, commandant du secteur Alger-Sahel, est chargé de lire le rapport de la fuite à sa femme.

> Le dénommé Audin Maurice, détenu au centre de triage d'El-Biar, devait subir un interrogatoire par la police judiciaire le 22 juin 1957 au matin. Le 21 juin, il fut décidé de l'isoler et de l'emmener dans un local de la villa occupé par le service auto du régiment, 5, rue Faidherbe, où devait avoir lieu l'interrogatoire le lendemain. Vers vingt et une heures, le sergent Pierre Misiri, adjoint de l'officier de renseignements du régiment, partit chercher le détenu en Jeep. Le prisonnier, considéré comme non dangereux, fut placé sur le siège arrière du véhicule, le sergent Misiri prenant place à l'avant, à côté du chauffeur. La Jeep venait de quitter l'avenue Georges-Clemenceau et était engagée dans un virage accentué. Le chauffeur ayant ralenti, le détenu sauta du véhicule et se jeta dans un repli du terrain où est installé un chantier, à gauche de la route. Le sergent Misiri, se rendant compte aussitôt de l'évasion, sauta à bas de la Jeep et tira immédiatement des rafales de pistolet-mitrailleur dans la direction prise par Audin. Il s'élança à sa poursuite et rencontra bientôt le Dr Mairesse Jean, habitant 4, rue Dar-Naama. Le docteur indiqua au sergent Misiri la direction présumée prise par Audin, car il avait vu une ombre s'enfuir vers le Frais-Vallon. Les recherches furent activement poursuivies par le sergent, le docteur Mairesse et deux autres civils, ainsi que quelques parachutistes du service auto du 1er RCP et une équipe du poste de garde du PC alertée par les rafales et arrivée très rapidement sur les lieux. La nuit obscure ne permit de relever aucun indice sur le fuyard, aucune trace de sang ne fut remarquée. La 2e compagnie, cantonnée à El-Biar, fut rapidement avertie et envoya des patrouilles en direction de Frais-Vallon. Il ne fut pas possible de recueillir le moindre renseignement. J'ai infligé une punition de quinze jours d'arrêt de rigueur au sergent Misiri avec le motif suivant : « N'a pas pris les précautions suffisantes pour prévenir une tentative d'évasion d'un suspect détenu[13]. »

Le gouvernement se félicite. La répression porte ses fruits. Des kilos d'explosifs, des centaines de bombes et de grenades sont saisis, les réseaux du FLN, anéantis, les leaders, arrêtés. Larbi Ben M'hidi, un des fondateurs, tombe le premier en février. Il est conduit de nuit par le commandant Paul Aussaresses, coordinateur des services de renseignements, sorti de Saint-Cyr et ancien résistant, dans la ferme isolée d'un colon extrémiste de la Mitidja et pendu au bout d'un nœud coulant, comme le militaire l'a raconté en détail dans un livre paru en 2001[14]. Il faut s'y reprendre à deux fois : la corde se casse. Yacef Saâdi, boulanger de la Casbah passionné de football, responsable de la zone autonome d'Alger, se rend en septembre. Ali la Pointe, de son vrai nom Ammar Ali, jeune proxénète converti aux thèses indépendantistes, explose avec sa cache de la rue des Abderames, dans la Casbah, le mois suivant. Il y avait eu cent douze attentats en janvier. Il n'y en a plus qu'un seul en octobre. La bataille d'Alger est terminée.

Mais il reste des traces de sang partout. Certains hauts fonctionnaires et hauts gradés de l'armée n'ont pas caché leur dégoût. Le général Jacques Pâris de Bollardière, l'un des officiers les plus décorés de la Seconde Guerre mondiale, qui a fait tous les combats des Forces françaises libres (FFL), a demandé à être relevé de ses fonctions et a payé son insoumission de soixante jours de forteresse à La Courneuve. Paul Teitgen, secrétaire général de la préfecture d'Alger, ancien résistant, ancien déporté, a démissionné. Il écrit dans une lettre adressée à Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, le 24 mars 1957 : « En visitant les centres

d'hébergement, j'ai reconnu sur certains assignés les traces profondes des sévices et des tortures qu'il y a quatorze ans je subissais personnellement dans les caves de la Gestapo à Nancy[15]. » Au cours des sept premiers mois de 1957, il affirme avoir signé vingt-quatre mille assignations à résidence et constaté que trois mille vingt-quatre personnes avaient disparu, comme Maurice Audin. Il y en a tellement que l'administration fait imprimer des formulaires, intitulés « Recherche dans l'intérêt des familles » et qui sont prêts à remplir. « Monsieur X a sollicité l'intervention administrative en vue de retrouver Y. Je vous prie de bien vouloir faire connaître à Monsieur X que l'enquête entreprise à cet effet n'a pas permis à ce jour de retrouver la trace du disparu Y. »

Jamais aucune douille, aucune balle, aucun indice ne sera retrouvé autour de l'avenue Georges-Clemenceau, là où le jeune mathématicien est censé s'être échappé. Sa femme dépose plainte contre X pour homicide volontaire le 4 juillet 1957. L'instruction de l'affaire commence en septembre 1960 à Rennes, notamment avec l'audition de Paul Teitgen. L'ancien secrétaire général de la préfecture d'Alger « affirma que, dans le courant d'octobre 1957, le commissaire central de la ville d'Alger, Jean Builles, en qui il avait toute confiance, lui révéla avoir appris, quelques jours après les faits, d'un officier de police détaché à l'état-major d'Alger-Sahel que l'évasion d'Audin n'avait été qu'un simulacre, qu'il était mort le 21 juin au cours d'un nouvel interrogatoire et inhumé dans la citadelle de Fort-l'Empereur. Audin avait été étranglé par le lieutenant Charbonnier "dans un accès de colère, motivé par ses réticences". Jean Builles, entendu d'abord seul le 10 novembre puis confronté avec Paul Teitgen le 18, confirma pour l'essentiel ces révélations. S'il se montra d'abord hésitant sur le rôle exact de Charbonnier, il finit par ajouter que "même si le nom de Charbonnier n'a pas été prononcé, cet officier était bien le seul à pouvoir être mis en cause"[16]. »

Les mois d'instruction dans les locaux de la justice de Rennes ne débouchent sur rien. Les enterrements judiciaires se succèdent. En avril 1962, un premier non-lieu tombe pour insuffisance de charges. Quatre ans plus tard, en décembre 1966, la Cour de cassation déclare l'action de la justice éteinte, suite à une opportune amnistie promulguée quelques mois auparavant pour toutes « les infractions commises entre le 1er novembre 1954 et le 3 juillet 1962, dans le cadre d'opérations de politique administrative ou judiciaire, du rétablissement de l'ordre ou de la lutte contre les entreprises tentant à empêcher l'exercice de l'autorité de l'État ». Un ultime non-lieu est prononcé en juillet 2002 : Josette Audin avait déposé une nouvelle plainte « pour séquestration et crime contre l'humanité ». Elle écrira aussi à Nicolas Sarkozy, juste après son élection à la présidence de la République au printemps 2007. Le nouveau locataire de l'Élysée ne daignera même pas lui répondre. Sa fille Michèle, professeur à l'Institut de recherche mathématique avancée de Strasbourg, refusera la Légion d'honneur en janvier 2009. « Cette distinction décernée par vous est incompatible avec cette non-réponse de votre part », justifiera-t-elle dans un courrier adressé à Nicolas Sarkozy.

Cinquante-cinq ans après, personne ne sait ce qui s'est passé dans l'immeuble en construction d'El-Biar, sur les hauteurs d'Alger. Les autorités continuent de se taire. Les témoins meurent les uns après les autres avec leurs secrets. Yves Godard en 1975, Philippe Erulin en 1976, Roger Trinquier en 1986, André Charbonnier en 1995, Jacques Massu en 2002, Roger Faulques en

2011… On ignore toujours comment est mort Maurice Audin. Des suites d'une séance de torture ? Des séquelles de ses blessures ? Exécuté sur une confusion avec Henri Alleg son voisin de cellule à El-Biar, comme l'a écrit le colonel Godard dans son manuscrit, resté jusque-là inédit ? Étranglé dans un accès de fureur par le lieutenant du 1er RCP André Charbonnier, promu colonel et décoré de la Légion d'honneur après la guerre d'Algérie, comme l'accusait l'historien Pierre Vidal-Naquet ?

Dans son ouvrage, Paul Aussaresses, l'ancien coordinateur des services de renseignements algérois reste muet sur la disparition de Maurice Audin. Mais il y assume tout le reste : « La torture devenait légitime dans les cas où l'urgence l'imposait. Un renseignement obtenu à temps pouvait sauver des dizaines de vies humaines. […] J'en conclus que personne n'aura jamais le droit de nous juger et que, même si mes fonctions m'amenaient à faire des choses très désagréables, je ne devrais jamais avoir de regrets[17]. » Il sera condamné pour « complicité d'apologie de crime de guerre » suite à une plainte déposée par la Ligue des droits de l'homme, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) et l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture.

Georges Hadjadj et Henri Alleg sont les dernières personnes (hormis les militaires) à avoir vu Maurice Audin vivant. Ils seront tous les deux enfermés à Lodi. Le premier, après dix-huit mois d'incarcération à Barberousse. Il est théoriquement libre, alors, mais un camion l'attend à la sortie du tribunal pour le conduire à Lodi. Le second, après un mois de sévices au centre de torture d'El-Biar. L'ex-directeur d'*Alger républicain* arrivera en lambeaux devant les grilles du camp. Épuisé, blessé, affamé, la gueule cabossée, les membres broyés…

1- Ministre de la Défense.

2- Yves Godard, *Les Trois Batailles d'Alger*, t. 1, *Les Paras dans la ville*, Fayard, 1972.

3- Entretien avec l'auteur, le 22 mars 2011.

4- Entretien avec l'auteur, le 24 mai 2011.

5- Christian Buono, *L'Olivier de Makouda*, Art'Kange Éditions, 2007.

6- Entretien avec l'auteur, le 25 mars 2011.

7- Patrick Kessel et Giovanni Pirelli, *Le Peuple algérien et la guerre*, *op. cit.*

8- Henri Alleg, *La Question*, Minuit, 2005.

9- Entretiens avec l'auteur, le 1er février 2010 et le 31 janvier 2011.

10- Henri Alleg, *Mémoire algérienne. Souvenirs de luttes et d'espérances*, Stock, 2005.

11- Patrick Kessel et Giovanni Pirelli, *Le Peuple algérien et la guerre*, *op. cit.*

12- Pierre Vidal-Naquet, *L'Affaire Audin.1957-1978*, Minuit, 1989.

13- Pierre Vidal-Naquet, *L'Affaire Audin, op. cit.*

14- Paul Aussaresses, *Services spéciaux. Algérie 1955-1957. Mon témoignage sur la torture*, Perrin, 2001.

15- Benjamin Stora, *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, La Découverte, 1998.

16- Pierre Vidal-Naquet, *L'Affaire Audin.1957-1978*, *op. cit.*

17- Paul Aussaresses, *Services spéciaux. Algérie 1955-1957*, *op. cit.*

VIII

L'arrivée d'Henri Alleg

Salem Henri, dit « Alleg », est arrivé à Lodi le 12 juillet 1957. Se plaignant de sévices de la part des militaires qui l'hébergeaient précédemment, il aurait eu intérêt à porter plainte le plus tôt possible pour pouvoir éventuellement en faire constater les traces. Or ce n'est que le 31 juillet qu'il m'a remis le texte que j'ai porté à la préfecture le 2 août. Ceci semble établir qu'il n'a pu faire sortir la lettre à destination de Paris que dans les derniers jours de juillet.

Lettre du directeur du centre d'hébergement de Lodi au préfet d'Alger au sujet d'une filière qui aurait permis aux « hébergés » de correspondre avec l'extérieur, 2 septembre 1957.
ANOM, Aix-en-Provence.

Henri Alleg débarque à Lodi par un après-midi étouffant. Le soleil cogne, la chaleur asphyxie, la poussière assèche les yeux, les narines, les lèvres, la peau… Il a fait la route d'Alger sur les bancs d'une camionnette banalisée, la mitraillette d'un militaire pointée sur lui. Une demi-journée de trajet à travers les gorges de la Chiffa et le ruisseau des Singes. Avant, dans l'entre-deux-guerres, quand les soldats américains ne s'étaient pas encore amusés à les massacrer, il y avait des primates partout. Ils surgissaient entre deux parois abruptes, ramassaient une pelure d'orange jetée par le conducteur d'une charrette, disparaissaient aussitôt derrière un rocher. Aujourd'hui, ce sont les maquisards qui risquent de fondre à tout moment. Ils se cachent dans chaque recoin de la montagne. Prêts à attaquer les convois militaires les plus vulnérables. S'ils donnent l'assaut, Henri Alleg le sait, il n'en sortira pas vivant.

C'est quand il aperçoit les premières bicoques du village et qu'il franchit les portes du camp qu'il commence seulement à se sentir rassuré. René Zaquin, infirmier à l'hôpital de Blida, qui a été chargé par les autres prisonniers de s'occuper de la cuisine et de préparer les repas, l'accueille d'un : « Tu ne veux pas manger un bifteck et des frites ? Ça te ferait du bien… » Henri Alleg est famélique[1]. Depuis un mois, il n'a quasiment rien mangé. Quelques biscuits, quelques louchées de restes infâmes. Il croit à une mauvaise plaisanterie. La plupart de ses anciens collaborateurs d'*Alger républicain* sont là : Paul Amar, Roland Rhaïs, Jean-Pierre Saïd, René Duvalet, Robert Manaranche, Henri Zanettacci… Ils se masseront tous autour de lui, quand il sortira quelques jours plus tard du bureau du directeur, en courant et en criant « Non ! » parce que deux parachutistes veulent le prendre en photo, sans doute afin de vérifier les séquelles de ses tortures. « Dans le but de rassurer vos parents qui doivent s'inquiéter et pour leur montrer que vous êtes en bonne forme », ont susurré les militaires. Pour tous les prisonniers, la consigne est implicite. Il ne faut pas poser de questions à Henri Alleg sur ce qu'il a subi à El-Biar. Il faut le laisser tranquille.

Mais l'ancien directeur d'*Alger républicain*, justement, veut tout raconter. Il vient d'apprendre que Gilberte, sa femme, a été expulsée en métropole, qu'elle a été séquestrée cinq jours durant dans leur appartement, sans avoir accès à son téléphone et à son courrier, par des paras qui lui disaient : « Vous devez penser à vos enfants, c'est dur, vous savez, de perdre sa mère quand on est tout jeune », ou qui s'amusaient à jouer avec leurs revolvers, à vider les balles sur la table puis à les replacer dans le chargeur, l'air de rien. Il a su qu'elle avait bombardé les journaux français de télégrammes, les députés de l'Assemblée nationale de courriers, les représentants de l'Église catholique et les membres de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels de lettres, les services du procureur général à Alger et les subordonnés de Robert Lacoste, le ministre résident en Algérie, de demandes de

rendez-vous… Gilberte Alleg veut que tout le pays soit au courant que son mari est entre les mains des parachutistes. Les autorités françaises en ont eu assez de son agitation. Ils l'ont traînée au commissariat central du boulevard Baudin. Là, un officier de la police judiciaire lui a tendu son arrêté d'expulsion. Elle avait un quart d'heure pour ramasser quelques affaires et prendre le premier bateau pour Marseille.

À Lodi, Henri Alleg consacre ses journées à détailler, d'une écriture la plus serrée possible, les sévices endurés dans la cuisine d'El-Biar. Avec les noms de ses tortionnaires indiqués noir sur blanc. Le texte de cinq pages est rédigé sous la forme d'une plainte adressée au procureur d'Alger et recopiée en six exemplaires, avec l'aide de ses anciens collaborateurs d'*Alger républicain*. Les six versions sont glissées dans les sacs à main des épouses des prisonniers, venues pour leur visite mensuelle, passent les portes du camp et sont envoyées à Paris. Censure ou aléas de la poste, une seule arrivera jusqu'à la capitale. Elle sera aussitôt tapée à la machine puis transmise à la presse française par Gilberte Alleg. *L'Humanité* et *Libération* la publient de la première à la dernière ligne et sont saisis dans les heures qui suivent.

Lodi, juillet 1957.

Monsieur le procureur général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants.

J'ai été arrêté à Alger le mercredi 12 juin par les « paras » de la 10e DP. Il était environ 18 h 30 lorsque, conduit par le lieutenant Charbonnier, je pénétrai dans l'immeuble en construction situé face au cinéma Rex, sur la route qui mène à Châteauneuf. On m'introduisit immédiatement dans un bureau situé au troisième ou quatrième étage. […] Le lieutenant Charbonnier me demanda de lui dire quels étaient les noms et les adresses des personnes qui m'avaient hébergé, avec qui j'étais en rapport et, enfin quelles avaient été mes activités depuis le moment où j'avais quitté mon domicile. […] « Je vous donne une chance, me dit-il, voici un crayon et du papier. Écrivez tout ce que vous avez fait en indiquant les personnes que vous avez rencontrées. » Comme je maintenais mon refus, il se retourna vers le « deuxième lieutenant » et lui dit : « Ce n'est pas la peine de perdre notre temps, n'est-ce pas ? » L'autre acquiesçant, il prit alors le téléphone et demanda qu'on prépare « une équipe pour une grosse légume ». Quelques instants plus tard, un para m'accompagnait jusqu'à l'étage inférieur […].

On me fit pénétrer dans une pièce qui doit normalement servir de cuisine lorsque l'immeuble sera terminé. On m'ordonna aussitôt de me déshabiller et de me coucher sur une planche spéciale munie aux deux extrémités de lanières de cuir. On m'attacha alors les poignets au-dessus de la tête et ensuite les chevilles avec ce système de lanières. […] Un para assis sur ma poitrine me brancha une électrode sur le lobe de l'oreille droite et l'autre au doigt, et les décharges électriques se succédèrent. Pour m'empêcher de hurler, le para assis sur ma poitrine m'enfonça ma chemise roulée en boule dans la bouche en guise de bâillon. […] Après qu'ils m'eurent successivement aspergé d'eau « pour que ça donne mieux », puis accroché les pinces électriques sur les doigts, le ventre, la gorge, les parties sexuelles, ils me détachèrent et me firent relever à coups de gifles et à coups de pied. On me fit rhabiller à moitié. Le « deuxième lieutenant » me fit alors mettre à genoux et, m'attachant une cravate autour du cou comme une corde, se mit à me secouer, à me serrer et à m'étrangler cependant qu'il me frappait au visage de toutes ses forces. Absolument fou de rage, il me hurlait dans la figure : « Tu vas parler, salaud, tu es foutu, tu es un mort en sursis. Tu as fait des articles sur les exactions et les tortures, eh bien, maintenant, c'est sur toi que la 10e DP les commet ! […] Tu vas disparaître. Personne ne sait que tu es arrêté, tu vas crever. » […]

Puis à nouveau, toujours à coups de gifles et à coups de pied, on me ramena sur la planche. […] M'entourant la tête d'un chiffon, ils me plantèrent un taquet de bois entre les mâchoires, puis, portant la planche jusqu'à l'évier de la cuisine, ils me maintinrent la tête sous le robinet auquel était fixé un tuyau de caoutchouc. À trois reprises, ils m'amenèrent au bord de l'asphyxie complète, me retirant *in extremis* pour que je puisse reprendre haleine. À chaque passage, capitaine, lieutenants et paras me martelaient le ventre à coups de poing assenés de toutes leurs forces pour me faire rejeter l'eau absorbée. Au quatrième passage, je m'évanouis et je ne repris connaissance qu'allongé sur le ciment. […] Comme je restai silencieux, on m'attacha les chevilles puis, plusieurs paras me soulevant à la fois, on m'accrocha les pieds en l'air à une barre de fer de la cuisine. J'entendis ensuite mes bourreaux dire en riant :

« Maintenant on va le roussir ! » Avec des torches faites de journaux roulés, Lorca me passa alors la flamme sur le sexe et les jambes. Puis, avec sa cigarette, il commença à brûler la pointe d'un sein. Ensuite les coups reprirent, les paras se relayant pour me frapper.

Vers 4 h 30, le jeudi matin, on me détacha ; je ne tenais plus seul debout. À coups de pied, on me fit dévaler l'escalier, on m'attacha enfin les poignets très haut derrière le dos avec des cordelettes et on me jeta dans une cellule jusque vers les 8 heures du matin. Je changeai alors de cellule. Il s'agissait plutôt d'un grand placard sans lumière du jour, situé près du mess. Pendant les séances de torture qui suivirent, j'entendis souvent les disques qu'on y jouait. Les séances reprirent avec des interruptions de récupération jusqu'au vendredi. J'étais trop épuisé pour crier ou me débattre. […] Le lieutenant Charbonnier m'a dit : « À quoi ça sert, tout ça ? On va prendre ta femme, tu crois qu'elle tiendra le coup comme toi ? On t'a prévenu, on ira jusqu'au bout. Personne ne saura que tu es mort. » […]

Le vendredi, je n'étais plus capable de me tenir assis ni de m'adosser au mur seul. J'avais les lèvres, la langue, la gorge sèches comme du bois. Les bourreaux savent que l'électricité assèche terriblement le corps et crée une soif insupportable. Le « deuxième lieutenant » me dit : « Il y a deux jours que tu n'as pas bu, tu ne crèveras pas avant quatre jours. Tu sais ce que c'est que la soif ? Ce soir tu lécheras ta pisse. » […] Le lundi, on commença à s'occuper de mes plaies. J'avais trois grosses brûlures infectées à l'aine, dont je porte encore les cicatrices, des brûlures aux mamelons des seins, aux doigts, auriculaire et index, des deux mains, encore visibles aujourd'hui, des écorchures sur la poitrine, le ventre, les parties sexuelles, et aussi sur le palais et la langue, provoquées par les fils électriques dénudés. Pendant quinze jours, ma main gauche resta insensible et paralysée. Encore aujourd'hui, le pouce de cette main demeure insensible. La nuit, enfin, pendant plus de trois semaines, tout mon corps était ébranlé de secousses nerveuses, comme si la torture électrique me poursuivait encore. […]

Durant un mois, j'ai été illégalement détenu dans une cellule, dans des conditions matérielles et morales ignobles. Toutes les nuits, j'entendais à travers la cloison hurler les hommes que l'on torturait sans interruption jusqu'au matin. Les premières nuits, je crus reconnaître la voix de ma femme qui, dans l'odieux chantage qui m'avait été fait, était également promise au supplice. Je fus interrogé à nouveau à deux reprises, mais sans nouvelles tortures. On me menaçait seulement périodiquement d'exécution sommaire. Le mercredi 26 juin, un officier en civil vint me trouver et me fit remarquer que je pouvais aisément me suicider. Il y avait en effet dans la cellule près de deux mètres de fil électrique. Le jeudi 11 juillet, je subis enfin un dernier interrogatoire de la part du capitaine Faulques qui me jeta par terre d'une gifle, « pour m'apprendre à ne pas répondre avec insolence ». Le vendredi 12 juillet, j'étais interné à Lodi.

Je porte donc plainte entre vos mains, monsieur le procureur, contre le capitaine Devis, les lieutenants Charbonnier et Jacquet, le para Lorca et tous autres, dont le « deuxième lieutenant », que l'information pourra révéler, pour tortures, séquestration arbitraire, menaces de mort. Je porte également plainte pour violences contre le capitaine Faulques.

Veuillez agréer, monsieur le procureur, l'assurance des mes sentiments très distingués.

Henri Salem (dit Alleg), Directeur d'*Alger républicain*
(Assigné à résidence au centre d'hébergement de Lodi)2.

Henri Alleg venait d'avoir dix-huit ans quand il a débarqué à Alger pour la première fois à l'automne 1939. Il s'appelle alors Harry Salem, son nom de naissance, qu'il troquera pour son patronyme de militant clandestin durant la Seconde Guerre mondiale. Il naît en Angleterre, dans une famille juive russo-polonaise qui a fui les pogroms et entend vivre comme tous les bons citoyens britanniques. Son grand-père maternel tient une boulangerie dans l'East End de Londres. Un oncle s'est engagé dans la Royal Navy en 14-18 et arbore comme il se doit les moustaches retroussées, le chapeau melon et le parapluie noir du major Thompson, le héros de Pierre Daninos. Ses parents resteront abonnés jusqu'à la fin de leurs jours au*Daily Mail*. Ils s'installent à Paris dans l'entre-deux-guerres et ouvrent une boutique de tailleur rue Saint-Maur. Henri Alleg est élève au lycée Rollin qui, après 1945, sera rebaptisé Jacques-Decour, du nom de résistance de Daniel Decourdemanche, écrivain et professeur d'allemand fusillé par les nazis au Mont-Valérien. L'adolescent y apprend, comme tous les lycéens, que « l'Algérie, c'est la France ». Un planisphère accroché au mur détaille l'étendue des possessions de l'empire, toutes

coloriées en rose. Elles recouvrent presque entièrement le continent africain. Son bac de philosophie en poche, le jeune homme, qui rêve d'ailleurs, s'installe à l'auberge de jeunesse de Marseille et décide de monter dans le premier cargo en partance. Le bateau va en Algérie. Il accoste à Alger dans les premiers jours d'octobre 1939, alors que la Seconde Guerre mondiale éclate sur le Vieux Continent.

Il racontera soixante-dix ans plus tard dans ses mémoires[3] les premières images de la Ville Blanche restées à jamais gravées : « Les couleurs inconnues et éblouissantes du ciel et des terrasses, les ruelles étroites de la Casbah s'assombrissant brusquement au détour d'un passage pour ressortir dans le soleil, les soies et les tissus brodés, les cuivres, l'or et l'argent offerts dans de minuscules échoppes », « la foule colorée des matins et des fins d'après-midi éclairée par les haïks et les ballots de linge blanc » et puis les « versets coraniques psalmodiés par des voix enfantines, mais aussi le bruit des marteaux des cordonniers et des menuisiers, les cris des portefaix et des vendeurs ambulants réclamant le passage, le grésillement et l'odeur des brochettes sur les braseros, les éventaires des marchands de dattes, de melons, de pastèques, de raisin, d'oranges, de figues de Barbarie, de petit-lait, les plateaux de beignets dorés sortis des chaudrons d'huile bouillante, de gâteaux ruisselants de miel, zlabias, makrouts, qelbellouz, baklavas », les « parfums de jasmin, de fleur d'oranger, de thé à la menthe, d'épices inconnues flottant dans l'air », avec ces noms de « rues aux consonances étranges : Bab-Azoun, Bab-el-Oued, N'Fissa, Médée, Juba, Salluste, Barberousse, Brahim Fatah, Maugrebins, Divan, Abencérages ».

Henri Alleg est un « Frangaoui », un « Français de France », qui découvre la face cachée du planisphère autrefois exposé dans sa classe de lycéen et les subtilités de la ségrégation géographique. Avec les Européens les plus aisés autour de la Grande Poste et de la rue Michelet, les plus modestes à Bab-el-Oued, Belcourt et Hussein-Dey et les musulmans, parqués dans la Casbah, où traînent les gosses pieds nus, en haillons, qui vendent du jasmin et cirent les chaussures contre une poignée de centimes. Il reçoit aussi sa première leçon politique dans la fabrique de peinture de Bab-el-Oued où il a été embauché. Il travaille vite, trop vite, sans s'économiser, au risque de voir le contremaître accélérer la cadence. Un vieil homme, noueux et moustachu, l'agrippe derrière une colonne de sacs empilés, à l'abri des regards, colle son visage au sien, et lui assène :

« Qu'est-ce que tu cherches ?

– Mais je ne cherche rien…

– Alors, écoute, toi et moi, chacun la même chose, je prends un sac, tu prends un sac, je pose un sac, tu poses un sac, pas plus[4]. »

Henri Alleg adhère au Parti communiste algérien dès le début la Seconde Guerre mondiale, pendant que ses parents et son frère, restés en France, se terrent en zone libre, à Prayssac dans le Lot. Il passe des journées entières dans la pièce minuscule qui sert de local à l'Union de la jeunesse démocratique, rue Bab-Azoun, une des plus anciennes artères d'Alger, tombe amoureux de Gilberte Serfaty, la fille d'une commerçante de Mostaganem spécialisée dans les accessoires de mode, se prend de passion pour le journalisme, entre à *Alger républicain* en 1950, en devient

directeur l'année suivante. La clandestinité, après l'interdiction du journal en septembre 1955, restera une période sombre de sa vie. Il teint ses cheveux roux en brun et laisse pousser sa moustache. Il erre dans Alger, de planque en planque. Une fois, il est obligé de trouver une cachette en catastrophe. Son logeur, paniqué à l'idée d'être accusé de complicité, a installé un cadenas à la grille du jardin pour l'empêcher d'entrer. Il vient de lire dans *L'Écho d'Alger* un article sur l'arrestation d'une centaine de militants et sympathisants communistes, avec ce sous-titre : « Henri Alleg recherché est en fuite ». Une autre fois, à la fin du mois de décembre 1956, dissimulé derrière les rideaux d'une des fenêtres de l'avenue Malakoff, il aperçoit le cortège qui suit le cercueil d'Amédée Froger, symbole de la colonisation et propriétaire de domaines immenses à Boufarik, qui a été assassiné de trois balles à bout portant par un commando FLN devant son domicile algérois. La foule est hors d'elle. Elle prend à partie le représentant de Robert Lacoste, ministre résident en Algérie, tente de renverser sa voiture devant l'église du Sacré-Cœur où se déroulent les obsèques, saccage les magasins musulmans, brise les vitres, détruit les marchandises, tabasse les Algériens qu'elle croise sur son passage. Il y aura six morts et une soixantaine de blessés.

Henri Alleg reste un mois à Lodi. Un matin, le directeur du camp le convoque dans son bureau. Il l'informe que la justice le réclame et qu'il va être transféré à Alger. La campagne médiatique entraînée par la plainte adressée au procureur d'Alger, le scandale suscité par la disparition de Maurice Audin, les condamnations de plus en plus nombreuses de la torture ont poussé le gouvernement à le sortir des grilles de Lodi et à ouvrir une enquête. Le jour se lève à peine quand il quitte le camp, le 16 août 1957. Le transport n'est pas le même que pour le trajet aller, dans une petite camionnette avec un soldat. Cette fois, toutes les conditions de sécurité semblent avoir été prises. Deux gendarmes l'accompagnent. Des soldats suivent dans une Jeep. Un blindé équipé d'une antenne de radio ouvre la route.

C'est à Barberousse, où il est ensuite incarcéré, qu'Henri Alleg met le point final à *La Question*[5]. Son quotidien est désormais fait d'un numéro d'écrou, le 923, imprimé sur un coupon de toile grise, d'une cellule de trois mètres sur deux, de minces et crasseuses paillasses d'alfa jetées par terre, d'une soupe claire servie dans des gamelles rouillées. Par l'œilleton, il voit chaque jour passer les détenus des salles communes que les surveillants conduisent à la cuisine, des montagnards de Kabylie, avec quelques têtes blondes et rousses, des hommes du Sud, à la peau mate, des militants du FLN, des communistes… Certains sont presque des enfants, tel ce cireur qui n'a pas quatorze ans, arrêté pour avoir lancé une grenade dans la cour du commissariat central d'Alger. Ils sont regroupés dans la « salle des gosses ». Parfois, les conversations sont quasi surréalistes. Comme ce dialogue entre un ancien responsable administratif des postes et un militant du FLN, originaire de Dra-El-Mizan en Kabylie.

« Je connais, dit le premier, c'est moi qui ai contrôlé l'installation des poteaux télégraphiques de Dra-El-Mizan à Boghni et plus loin…

– Ah ! c'est toi qui les as plantés ? Content de te connaître ! C'est moi qui les ai coupés, après le 1er Novembre[6]… »

Ce sont les deux compagnons de cellule d'Henri Alleg, Christian Buono, instituteur à Hussein-Dey et beau-frère de Maurice Audin, et Fernand Boillat, un postier, militant de longue date, qui l'aident à écrire *La Question*[7]. Ils se relaient pour acheter des cahiers, du papier, des crayons à la cantine de Barberousse. Ils écrivent des passages sous la dictée, ils recopient des pages au propre, ils vérifient les coquilles, les fautes d'orthographe. Le livre paraît le 12 février 1958 aux Éditions de Minuit. Soixante mille exemplaires sont vendus en quelques semaines. On fait la queue devant le siège de la maison d'édition. Un des prisonniers de Lodi, François Grau, reçoit une lettre de Marseille : « Le livre d'Henri atteint soixante mille exemplaires et ce n'est pas fini, car c'est un drame bouleversant pour tous quand on connaît de pareils faits. » Le passage est aussitôt censuré par le directeur du camp et envoyé à la préfecture d'Alger. *La Question* est un récit sec comme un rapport de police. Il raconte les hurlements des torturés la nuit, les bidons de métal remplis d'une bouillie répugnante, où les parachutistes vident leurs restes, noyaux d'olives, épluchures, allumettes, mégots de cigarette, et les sévices. « Jacquet, toujours souriant, agita d'abord devant mes yeux les pinces qui terminaient les électrodes. Des petites pinces d'acier brillant, allongées et dentelées. Des pinces "crocodiles" disent les ouvriers des lignes téléphoniques qui les utilisent. Il m'en fixa une au lobe de l'oreille droite, l'autre au doigt du même côté. D'un seul coup je bondis dans mes liens et hurlai de toute ma voix. Charbonnier venait de m'envoyer dans le corps la première décharge électrique. Près de mon oreille avait jailli une longue étincelle et je sentis dans ma poitrine mon cœur s'emballer. Je me tordais en hurlant et me raidissais à me blesser, tandis que les secousses de Charbonnier, dynamo en main, se succédaient sans arrêt. » Dans l'après-midi du 27 mars 1958, six semaines après sa sortie, le livre est interdit.

Quatre des plus grands écrivains français de l'époque, François Mauriac, Roger Martin du Gard, Jean-Paul Sartre et André Malraux, qui deviendra ministre de la Culture du général de Gaulle quelques mois plus tard, protestent contre la saisie de l'ouvrage et exigent, dans une lettre solennelle adressée au président de la République, que toute la lumière soit faite sur les méthodes et le sens même de la guerre coloniale. Un soir de février 1958, des dizaines de gardes mobiles envahissent la prison. Ils emportent tout ce qui leur tombe sous la main, les cahiers, les papiers, les crayons. Impossible désormais d'en trouver un seul à la cantine. Henri Alleg se rend avec le juge militaire Missoffe chargé de l'instruction de l'affaire à El-Biar, sur les lieux décrits dans la plainte, avec des policiers, des gendarmes et un greffier. Leur venue a été soigneusement préparée. Tout a été rangé, nettoyé, vidé. L'endroit ressemble désormais à un cantonnement militaire classique. Le groupe suit Henri Alleg dans les étages. Il retrouve l'appartement où il a été amené juste après son arrestation, les pièces où il a été enfermé, la cuisine où il a subi l'eau et la flamme, le placard qui abritait la manivelle des gégènes. Il est de nouveau convoqué, quelques semaines plus tard. Il est confronté aux paras qui l'ont interrogé et dont il a cité les noms dans sa plainte. L'un après l'autre, tous jurent qu'Henri Alleg ment. "Pas d'électricité ? Pas d'eau ? Pas de coups ? Pas même une gifle ? demande le juge.

– Pas même une gifle", répond le lieutenant André Charbonnier[8]. »

L'ancien directeur d'*Alger républicain* sera condamné en juin 1960 à dix ans de réclusion au cours d'un procès où Maurice Audin, officiellement en fuite, est cité à comparaître. Le dessinateur Siné croquera l'audience dans *L'Express*. Avec un juge en uniforme militaire, la gueule béante, qui pointe un doigt menaçant : « Accusé Audin, levez-vous !… » Et à la place du professeur de mathématiques, un cercueil orné d'une croix, qui repose sur le banc des prévenus.

Dans sa cellule de Barberousse, Alleg a trouvé un nouveau moyen de rédiger des notes sans craindre qu'elles ne soient lues ou saisies pendant une fouille. Il annonce officiellement à ses gardiens qu'il apprend le russe, la langue de ses ancêtres. Il peut alors écrire ce qu'il veut, discrètement, en français mais en utilisant l'alphabet cyrillique. En tête de chacun de ses textes, il prend soin d'annoncer « corrigé de l'exercice » ou « résumé de la page… ». C'est dans cette langue-là qu'il note, courant avril 1958, que des bruits courent en ville. Les surveillants enchaînent réunion sur réunion. On parle d'une grande grève en faveur de l'Algérie française. À l'intérieur des murs de Barberousse, comme derrière les barbelés de Lodi, tout finit toujours par se savoir.

1- Entretiens avec l'auteur, le 1er février 2010 et le 31 janvier 2011.

2- Patrick Kessel et Giovanni Pirelli, *Le Peuple algérien et la guerre*, *op. cit.*

3- Henri Alleg, *Mémoire algérienne*, *op. cit.*.

4- Henri Alleg, *Mémoire algérienne, op. cit.*

5- Henri Alleg, *La Question*, *op. cit.*

6- Henri Alleg, *Mémoire algérienne*, *op. cit.*

7- Henri Alleg, *La Question*, *op. cit.*

8- Henri Alleg, *Mémoire algérienne*, *op. cit.*

IX

Le 13 mai 1958

On offrait parfois à proximité des grands mouvements de foule d'Alger, comme les journées du 13 mai 1958, des victimes expiatoires toutes trouvées. « À Lodi », crièrent plus d'une fois les manifestants rassemblés par les mots d'ordre de l'Algérie française. Je me souviens du directeur qui avait mis son beau costume le 14 mai et qui attendait les inévitables visites des gens d'Alger. J'en suis encore à me demander à quelle légalité « républicaine » il aurait obéi en cas de besoin.

Récit de René Justrabo, publié par l'Amicale des vétérans du Parti communiste français de Côte-d'Or en 1999.

Le directeur a son air des mauvais jours. Il a convoqué les prisonniers dans la cour, sous le soleil ardent de ce printemps 1958. Des nouvelles viennent d'arriver d'Alger. Là-bas, des milliers de manifestants ont forcé les grilles du gouvernement général et saccagé le grand bâtiment blanc. La foule hurlante, des hommes, des femmes, des gamins, des vieillards, s'est massée sur le Forum. Aux cris de « Vive l'Algérie française ! », « Non à l'indépendance »… Et puis, il y a eu ces slogans, entonnés par les plus agités : « En route ! Tous à Lodi ! » Un car de CRS va bientôt arriver de la capitale, pour renforcer la sécurité du camp. Mais, en attendant, la consigne est claire : « Interdiction de sortir des dortoirs. » Les internés, la chemise chiffonnée, le menton mal rasé, écoutent sans se faire d'illusions. Ils ne donnent pas cher de leur peau si les ultras de l'Algérie française débarquent les armes au poing.

La guerre est en train de prendre un nouveau tour. Cela a commencé en tout début d'après-midi, ce 13 mai 1958. Pierre Lagaillarde, l'un des futurs fondateurs de l'OAS, avocat au barreau de Blida et toujours président de l'influente Association générale des étudiants d'Alger (AGEA), a sorti sa tenue « léopard », en souvenir de son service militaire. Il appelle à une grande manifestation pour protester contre l'exécution de trois jeunes soldats du contingent par le FLN. À dix-sept heures, le jeune homme fonce vers le Forum à bord d'un camion GMC, des parachutistes brisent les grilles, la foule pousse, joue des coudes, s'engouffre dans la brèche. Du balcon, le général Raoul Salan, un des futurs putschistes d'avril 1961, commandant supérieur interarmées de l'Algérie, arrivé par un passage souterrain, tente de disperser les manifestants. Il est accueilli par de nouveaux cris : « Diên Biên Phu ! Indochine ! » Massu, de son côté, improvise un discours et appelle de ses vœux un gouvernement de salut public civil et militaire. L'armée menace de prendre le pouvoir à Paris, vacant depuis la chute du gouvernement Félix Gaillard un mois auparavant, et réclame le retour du général de Gaulle. Les parachutistes se préparent à s'emparer de la Corse. Dans la nuit, le gouvernement de Pierre Pflimlin, du Mouvement républicain populaire, est investi en catastrophe à l'Assemblée nationale par 273 voix pour et 124 contre, afin de tenter de barrer la route aux insurgés. Le poète Aragon va dormir à l'ambassade soviétique.

Le lendemain, *L'Humanité* titre « Alerte au fascisme ! Coup de force à Alger où le général Massu et les ultras occupent les bâtiments officiels » et appelle le soir même à un grand meeting parisien au Cirque d'hiver, avec Jacques Duclos et Waldeck Rochet, les numéros deux et trois du Parti communiste français. De l'autre côté de la Méditerranée, *L'Écho d'Alger* s'enthousiasme : « En trois jours, nous avons réalisé sans la moindre effusion de sang ce que le “système” a été incapable de faire en trois ans : l'unité fraternelle de dix millions de Français intransigeants dans leur volonté de libérer la patrie du “système” qui n'a apporté à la France

qu'abandons et humiliations. » Le général de Gaulle répond à l'appel du Comité de salut public. Il se tient prêt. À soixante-sept ans, il n'a « pas l'intention de commencer une carrière de dictateur », selon sa célèbre déclaration. Dans quelques mois, il va enterrer la IVe République.

À Lodi aussi, on se prépare. Un adjoint du directeur Robert Gardize a quitté le camp pour devenir l'un des gardes du corps du général Raoul Salan. Une trentaine de CRS dépêchés de la capitale, en uniforme beige sable et casque noir, ont débarqué par avion pour renforcer la sécurité du camp. Depuis le début de la guerre, des compagnies républicaines de sécurité sont régulièrement envoyées en renfort en Algérie. Elles ne sont guère appréciées de la population européenne qui les a trop souvent affrontées dans les rues d'Alger et a désormais pris l'habitude de les accueillir aux cris de « CRS dans les Aurès ». À leur arrivée à Lodi, elles ont tenté de faire la causette, demandé des nouvelles, proposé des cigarettes. Les prisonniers les ont refusées.

Leur présence massive ne les rassure guère. Ils savent que les CRS postés devant les grilles du gouvernement général n'ont pas réussi à empêcher des milliers de manifestants d'envahir le bâtiment et de tout saccager en plein cœur d'Alger. Alors ici, dans ce village isolé qui semble oublié de tous, ils n'arriveront sans doute pas à protéger bien longtemps un groupe de militants épuisés, amaigris, désarmés et qui sont parqués, sans défense, derrière les barbelés… La résistance s'organise. Les morceaux de bois, les bouts de ferraille, les outils sont ramassés, cachés sous les lits, dissimulés au fond des armoires. En cas d'attaque, le mot d'ordre est lancé : il faudra essayer de briser les barreaux des fenêtres, d'arracher les barres de fer des lits, d'entreposer les matelas les uns sur les autres pour sauter par-dessus le grillage et fuir à toutes jambes.

Le moral n'est pas bon. Le mois de mai, pourtant si lumineux, est encore tout imprégné de l'ambiance grisâtre de l'hiver. Cela fait plus de deux ans déjà que beaucoup sont enfermés là. Cette foutue guerre ne semble jamais devoir finir. L'espoir d'être rapidement libéré se réduit comme peau de chagrin. Il y a de plus en plus de cas de dépressions dans le camp, d'angines, de migraines, de rages de dents, d'allers-retours à l'hôpital Mustapha d'Alger. Les cours et les conférences commencent à devenir répétitifs, les représentations théâtrales se font plus rares, les livres ont été lus vingt fois, les jeux de société sont usés jusqu'à la corde, les parties de volley-ball et de ping-pong attirent de moins en moins de candidats… Voilà quelques semaines encore, les « hébergés » avaient vu une scène qui les avait remplis d'optimisme. Ils avaient assisté à un combat entre un groupe de maquisards algériens et des militaires français au pied des montagnes toutes proches. Là, sous leurs yeux, comme dans un film de guerre en technicolor. Le crépitement des tirs de mitraillettes, le ciel rougi par les douars enflammés et les bombes au phosphore, les plaintes des blessés, les hurlements des officiers, et soudain, un avion en feu qui était venu s'écraser juste devant les barbelés, dans un fracas de tôle. Ils n'avaient pas pu s'empêcher de rire et d'applaudir. Le directeur du camp avait noté dans son rapport à la préfecture du 1er avril 1958 : « La presque totalité des assignés s'est réjouie lors du dernier combat qui s'est déroulé à proximité de Lodi de voir un appareil français contraint à l'atterrissage par les tirs des rebelles. » Et il avait ajouté : « Hélas ! »

C’est avec des semelles de plomb qu’en cette mi-mai 1958, André Espi[1], un grand brun dégingandé de trente-trois ans, le front déjà dégarni, va passer son CAP d’aide-comptable à Alger, menottes aux poignets, encadré par deux gendarmes. Il attendait pourtant ce moment depuis si longtemps. Lui, l’ancien postier, le fils d’un coupeur de vignes espagnol sans le sou, arrivé en 1917 en Algérie, avait suivi tous les cours de mathématiques donnés par les prisonniers à Lodi. Le matin dès huit heures, l’après-midi jusqu’à dix-huit heures, sans en rater aucun. Il avait fait le siège du bureau du directeur, l’avait supplié de lui donner une permission d’une journée à Alger afin d’y passer les examens du CAP qu’il rêvait de décrocher depuis qu’il avait quitté l’école, adolescent. Il avait fait valoir ses états de service pendant la Seconde Guerre mondiale, avait raconté mille fois son débarquement en Normandie et son entrée victorieuse dans Paris aux côtés du général Leclerc dans la 2e division blindée. Le directeur de Lodi avait fini par céder. Et voilà qu’André Espi n’en avait même plus envie, de ce CAP, que, de toute façon, maugréait-il, cela ne lui servirait jamais à rien, qu’il ne sortirait jamais de Lodi, ou alors les pieds devant. Il sera libéré un an plus tard, au printemps 1959, après deux longues années et demie passées derrière les barbelés. Toute sa vie, il gardera, soigneusement plié dans son portefeuille, son avis d’assignation à résidence :

> Vu le décret n° 56-274 du 17 mars 1956.
>
> Vu l’arrêté de monsieur le ministre résident en Algérie du 19 mars 1956 portant délégation aux préfets des départements d’Algérie et au directoire des territoires du sud de certains pouvoirs prévus par le décret du 17 mars. Considérant que l’activité de Espi André, 2 rue Xavier-Bordet, s’avère dangereuse pour la sécurité et l’ordre publics sur proposition de monsieur le secrétaire général pour la police arrête : est prononcée l’assignation à résidence surveillée.
>
> « Le 26 novembre 1956.
>
> « Pour le préfet absent, le secrétaire général faisant fonction.
>
> « Signé : Melahaut. »

Le directeur du camp sent que la période est propice pour mettre au pas les éléments les plus agités. Le 24 mai 1958, il confirme par courrier au responsable du service central des centres d’hébergement à la préfecture d’Alger qu’« il existe à Lodi une organisation communiste très hiérarchisée […] sous la direction apparente de René Justrabo ». Il évoque les réunions qui se tiennent dans les dortoirs, à l’abri des oreilles indiscrètes des gardes, les prisonniers qui s’isolent régulièrement par petits groupes pendant une à deux heures… « Les renseignements, précise encore le directeur, m’ont été fournis par un des hébergés de Lodi qui est actuellement “brûlé” et mis à l’index par les autres assignés. » Un mois plus tard, le général Raoul Salan, dans un courrier du 23 juin 1958 adressé au commandant de la région d’Alger et classé « secret, très urgent », énumère les mesures à prendre pour « empêcher la reconstitution et le fonctionnement d’un éventuel comité central du Parti communiste algérien au centre de séjour surveillé de Lodi ». Il demande que soit faite une « fouille minutieuse et inopinée de la totalité des bâtiments, immédiatement suivie d’une fouille à corps de tous les internés ». Il réclame que soient envoyés au camp de Djorf, dans le Constantinois, quinze prisonniers, « considérés comme les plus influents et les plus dangereux ». Parmi ceux-là figurent René Justrabo, Élie Angonin, Élie Guedj, Marcel Lequément, Albert Smadja, les frères Meyer et Gabriel Timsit, Henri Zanettacci et René Zaquin. Les « hébergés » le sentent bien. L’attitude des gardiens a changé.

Quelque chose se trame.

À la prison de Barberousse aussi, on a le moral en berne. Par les lucarnes étroites qui donnent sur la cour de la maison d'arrêt algéroise, le vacarme du 13 mai 1958 est arrivé jusqu'aux oreilles des prisonniers. Hurlements assourdissants des manifestants, tintamarre des voitures qui foncent vers le siège du gouvernement général, vrombissement des hélicoptères qui arrosent de tracts les terrasses de la Casbah, rythme strident des klaxons – trois brèves, deux longues – pour scander le slogan « Al-gé-rie fran-çaise », beuglement des haut-parleurs : « Gagné ! » « Tombé ! »… Dans sa cellule, Henri Alleg, les mains en porte-voix, crie à travers la cloison : « Qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qui est tombé ?

– Le régime est tombé », répond de l'autre côté son voisin, Habib Réda, comédien de la troupe du théâtre arabe d'Alger qui a été condamné à mort pour avoir participé aux attentats dits « des lampadaires » en juin 1957[2].

Les avocats français des nationalistes, Léo Matarasso, Gisèle Halimi, Joë Nordmann…, s'inquiètent du sort des prisonniers. Des tracts circulent en ville. Ils appellent « à venger le sang des soldats exécutés par le FLN ». Barberousse est sur la liste des endroits où il est possible de régler leur compte aux fellaghas. L'administration de la maison d'arrêt supprime les deux heures de promenade quotidienne jusque-là autorisées, oblige les prisonniers à rester cantonnés dans leurs cellules. Une consigne circule, comme à Lodi : en cas d'attaque des ultras de l'Algérie française et si les grilles sont ouvertes par les gardiens, il faudra essayer, coûte que coûte, de sortir en force sur les galeries. Henri Alleg a toujours en mémoire ce que lui avait vociféré le lieutenant André Charbonnier dans l'immeuble d'El-Biar : « Ce que j'aimerais, c'est vous accrocher une pancarte autour du cou qui indiquerait simplement qui vous êtes et je vous lâcherais rue Michelet… Ils vous mettraient en pièces[3]. »

Les femmes des prisonniers et des internés de Lodi, qui ont été expulsées en France, se démènent comme de beaux diables. Elles alertent la presse, demandent une entrevue à la Ligue des droits de l'homme, à la Cimade protestante, au grand rabbin, au grand mufti, au cardinal-archevêque de Paris. Le 4 juin 1958, du haut du balcon du gouvernement général, la voix gutturale, le phrasé théâtral, les bras levés en forme de V de la victoire, le général de Gaulle crie : « Je vous ai compris. » Les partisans de l'Algérie française l'acclament, sur cette place où ils ont déjà poussé l'ancien président du Conseil Guy Mollet à renforcer la répression en février 1956, lors de la « journée des tomates », et où ils ont célébré le coup du 13 mai 1958. Ils ne savent pas encore que le vent va tourner.

Lodi ne sera pas attaqué par les ultras. Les prisonniers les plus agités du camp ne seront pas non plus envoyés à Djorf. En janvier 1959, six mois après le retour au pouvoir du général de Gaulle, les premières mesures de clémence pour les condamnés tombent en métropole et en Algérie. Messali Hadj n'est plus assigné à résidence. Ahmed Ben Bella et quatre autres chefs

historiques du FLN, arrêtés en octobre 1956, à la suite du détournement de l'avion d'Air Maroc qui les conduisait en Tunisie, sont transférés à l'Île-d'Aix et ne sont plus traités comme des détenus de droit commun, mais comme des prisonniers de guerre. Des condamnations à mort, dont celle de Yacef Saâdi, le responsable FLN de la zone autonome d'Alger, sont commuées en travaux forcés à perpétuité. Sept mille prisonniers algériens sont libérés. Les militants désormais ne seront plus guillotinés, mais fusillés comme des soldats.

Les déclarations successives du général de Gaulle sur la mort de « l'Algérie de papa » au mois d'avril 1959 et sur la reconnaissance du droit à l'autodétermination des Algériens au sujet de l'avenir de leur pays en septembre officialisent le changement de politique. Les camps d'internement de l'Algérie commencent à se vider. Lodi voit arriver un convoi de nationalistes algériens venus de Bossuet, dans le sud oranais. Là-bas, une révolte vient d'éclater, sauvagement réprimée. Avec intervention de CRS, grenades lacrymogènes, fouilles musclées. Un homme est mort. Six cents prisonniers sur mille cinq cents sont transférés vers d'autres camps dont Lodi[4]. René Justrabo, le « responsable » des « hébergés » décide de confier le pouvoir à un des nationalistes algériens nouvellement arrivés. Il s'appelle Ali Yahia Abdenour. C'est un instituteur kabyle de trente-sept ans qui sera ministre des Transports et de l'Agriculture du colonel Houari Boumediene entre 1965 et 1968 et qui deviendra président de la Ligue des droits de l'homme algérienne à la fin des années 1980. Parmi les nouveaux venus, il y a aussi Abderrahmane Bouchama, quarante-huit ans, un des rares architectes algériens du pays, qui a étudié aux Beaux-Arts en France et dessinera le bâtiment des Archives nationales à Birkhadem ainsi que les mosquées d'Hydra et d'El-Biar après l'indépendance. Il s'est construit une petite cabane en bois au fond du camp. Il cherche la formule magique qui lui permettra de reconstruire rapidement l'Algérie quand la guerre sera finie. Il se fait apporter des produits à chaque visite. Les prisonniers européens observent son manège, dubitatifs. Ils continuent à tourner dans la cour, comme des bêtes en cage. Ils ne le savent pas encore, mais c'est bientôt fini. Dans quelques mois, Lodi va fermer ses grilles.

1- Entretien avec l'auteur, le 9 décembre 2009.

2- Henri Alleg, *Mémoire algérienne*, *op. cit.*

3- Entretiens avec l'auteur, le 1er février 2010 et le 31 janvier 2011.

4- Sylvie Thénault, *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale*, *op. cit.*

X

La libération

Cela fait des mois que nous sommes derrière ces barbelés sans savoir pourquoi. Ils nous gardent enfermés sans que l'on puisse nous défendre, car même un assassin a le droit de se défendre, et la guerre continue, le sang continue de couler, les morts se multiplient, les camps augmentent, des milliers d'hommes souffrent de cette sale guerre, les impôts montent, la vie devient impossible, le sang d'ouvriers coule sur cette terre ou depuis de longues années cette guerre a fait tant de malheurs, a divisé tant de familles par manque de compréhension. J'espère que maintenant il n'y en a plus pour longtemps, que dans un temps très proche nous retrouverons la vie d'autrefois, les balades que nous faisions ensemble. Peut-être que cet été, nous pourrons nous baigner…

Courrier écrit par Georges Perles à des amis d'Orléansville, en 1958.
ANOM, Aix-en-Provence.

Les trois frères Perles ont l'impression d'être enfermés à Lodi depuis une éternité. Le 3e régiment de parachutistes coloniaux (RPC) du lieutenant-colonel Marcel Bigeard a arrêté toute la famille une nuit de mars 1957, pendant la bataille d'Alger. Ils ont fait exploser la porte de la villa Monique, au nord de Maison-Carrée, dans la banlieue d'Alger, ont envahi le couloir dans une cavalcade de rangers et de hurlements, ont tiré tout le monde hors du lit. Ils cherchaient le frère aîné Roger, ouvrier ajusteur, militant communiste et membre du réseau de *La Voix du soldat*, le journal antimilitariste clandestin destiné aux appelés. Ils ont fouillé partout, ils ont retourné les matelas, défoncé les armoires, ils ne l'ont pas trouvé. Alors, ils ont raflé le reste de la famille. Le père, un Espagnol dont les ancêtres s'étaient installés en Algérie avant la colonisation française et qui travaillait chez Maury, l'entreprise algéroise de transports maritimes, la mère, dont la famille avait quitté l'Alsace quand avait commencé l'occupation allemande en 1871, les quatre sœurs, les deux frères cadets, Jean-Pierre et Georges[1], les plus jeunes, qui n'avaient que vingt-quatre ans. Les parents et les filles ont passé vingt-quatre heures au commissariat de Maison-Carrée. Assis sur une chaise, assaillis de questions, rabroués comme des délinquants.

Les deux frères, eux, ont été envoyés directement à la villa Sésini. Ils n'avaient jamais milité de leur vie. Un parachutiste s'est planté devant eux et a demandé, comme en cours de gymnastique à l'école : « Qui veut passer en premier ? » Le plus grand de taille, Jean-Pierre, a voulu protéger le plus petit, Georges. Il a répondu : « Moi », en levant un doigt. Il a reçu une claque d'une telle violence qu'il a eu l'impression de voler. Des décennies plus tard, il gardera de ses dix jours passés dans les mains des tortionnaires de la villa Sésini une oreille saignante et douloureuse. Ensuite, les frères Perles ont connu le parcours classique, réservé aux anticolonialistes européens. Quatre mois à Beni-Messous, à dormir sous une tente par terre, dans la boue, les punaises et les poux, puis le camp de Lodi. Un premier train pour Blida, un second pour Médéa. Sur le quai de la gare de l'Agha, à Alger, les deux frères, menottes aux poignets, encadrés par des gendarmes, se sont fait insulter par les Européens qui attendaient leur train, traiter de traîtres, d'assassins. L'aîné, Roger, a rejoint les cadets un peu plus tard. Les paras avaient fini par lui mettre la main dessus. Il a connu lui aussi le bassin de poissons rouges de la villa Sésini et les séances de torture au bord d'un précipice, accroché à une barre, pendu par le poignet droit et la jambe gauche.

Les trois frères n'avaient que le certificat d'études en arrivant à Lodi. Roger était ajusteur, Jean-Pierre, tourneur, et Georges, apprenti menuisier. C'est dans le camp qu'ils apprennent à lire couramment. Le temps pour eux sera spécialement long. Ils seront les derniers à rentrer chez eux. Les libérations massives commencent à partir de mars 1960. Jusque-là, les prisonniers

autorisés à regagner leurs foyers étaient sélectionnés au compte-goutte. Le procureur général Bertrand près la cour d'appel de Constantine et président de la Commission d'examen des assignations à résidence débarque un matin, au début du mois, avec sa Légion d'honneur accrochée au veston. Il s'installe dans le bureau du directeur, épluche les dossiers des « hébergés », puis les convoque, un par un. L'entretien dure une heure. Paul Amar[2], ancien journaliste à *Alger républicain*, reconverti en instituteur après l'interdiction du journal, passe le premier. Cheveux blonds frisés, yeux bleus, allure de jeune premier et lunettes rondes d'intellectuel, il a été arrêté trois ans et demi plus tôt, chez lui, à Sidi-Aïssa, près d'Aumale, dans les hautes plaines qui bordent le sud d'Alger. Quatre policiers, dont le père de l'un de ses élèves, ont tambouriné un dimanche après-midi à la porte : « Nous devons nous saisir de votre personne. – C'est-à-dire ? – Nous devons vous emmener à Lodi. »

Il a attendu pendant une semaine à la gendarmerie qu'une escorte de quatre véhicules vienne le chercher. Il apprendra plus tard que l'appartement de sa famille, rue Condorcet à Bab-el-Oued, a été perquisitionné peu de temps après. Sa mère et son jeune frère Marcel sont traînés dans les locaux de la DST, enfermés une journée entière. « Mon fils n'a rien fait, il écrit juste des articles », proteste Berthe Amar, née Cohen-Solal et veuve de David, un voyageur de commerce qui a sombré dans une tempête entre Marseille et Alger un jour de janvier 1942. « Ce sont les pires », répond le policier. Depuis son arrivée au camp, Paul Amar tue le temps en donnant des cours de grammaire et de dictée à l'aide du Dumas, son manuel de français qu'il a emporté dans ses bagages, et écrit chaque jour une lettre à sa femme, Josiane, elle aussi institutrice, qui enseigne dans la banlieue d'Alger.

Il avait vingt ans la première fois qu'il a quitté l'Algérie. C'était en juillet 1947, à l'occasion de la première édition du Festival mondial de la jeunesse à Paris. Une journée et demie de voyage en compagnie d'un étudiant algérien. Le jeune homme vient visiblement d'une famille bourgeoise, il est habillé à la dernière mode, parle un français parfait. Il lui raconte : « Dans mon pays, on me tutoie et on me traite de bicot. Partout ailleurs dans le monde, au Canada, aux États-Unis, on me vouvoie et on m'appelle monsieur. » La phrase est restée gravée dans sa mémoire.

Il pense à cette rencontre dans le bureau du directeur, ce jour de mars 1960, en observant le procureur général Bertrand feuilleter les pages de son dossier d'« hébergé » sous ses yeux et en se rendant compte que l'homme est venu pour fermer les grilles de Lodi. En sortant, il lance, hilare, aux autres prisonniers qui attendent en rang d'oignons dans la cour : « Cette fois-ci, c'est bon, les gars, on va tous être libérés. » Paul Amar quittera le camp quelques semaines plus tard avec René Justrabo et deux autres prisonniers. « Débrouillez-vous », leur ont dit les gardes, en les poussant dehors. Et sans tenir compte de la directive du cabinet du ministre résident en Algérie, selon laquelle les libérés ne doivent pas partir sans argent ni titre de transport. Les quatre hommes se sont cotisés et ont grimpé dans un taxi pour rejoindre Alger. Paul Amar avait, dans la poche, l'odre de quitter l'Algérie. Cinq jours pour partir. Pas une heure de plus. Il a mis cinq ans à s'habituer à vivre sans la mer et sans le soleil.

Les prisonniers libérés sont le plus souvent expulsés. Dans un pays, la France, où ils n'ont pour la plupart jamais mis les pieds. Des collectes sont organisées pour qu'ils n'arrivent pas

sans un sou de l'autre côté de la Méditerranée. À Marseille, dans le quartier de la Joliette, un ancien prisonnier de Lodi a loué un appartement. Les « hébergés » viennent s'y regrouper les uns après les autres. Chaque 1er Mai, ils affichent une banderole aux fenêtres : « Paix en Algérie. »

Après, les convocations ont continué. Les prisonniers ont défilé les uns après les autres dans le bureau du directeur. Cela a d'abord été le tour de Gabriel Timsit[3], l'étudiant en médecine et le frère cadet de Daniel, l'artificier de la bataille d'Alger, qui s'est installé à l'infirmerie dès son arrivée. Là, dans un local minuscule, au milieu de la cour, avec juste un lit, une table, une chaise, un poêle de fortune et une poignée de médicaments, il fait office de médecin, de psychologue, de confident. Il distribue des pansements et de l'aspirine, il concocte des bouillons et des tisanes, il écoute les gars se lâcher, parler de leurs souffrances, du fait qu'ils n'en peuvent plus, de leur angoisse à voir les saisons et les années passer, de leurs familles qu'ils voudraient retrouver, de l'argent qui manque à la maison… Pendant les trois ans et demi que dure sa détention, il est l'un des rares à Lodi à ne pas se sentir inutile. Le jour de sa libération, tous les prisonniers sortent des dortoirs pour lui dire au revoir. Les gardiens ont un moment de panique : ils croient à un début de révolte.

Puis, Roger Perles entre dans le bureau du directeur. Le magistrat de Constantine s'avance, la mine amicale, le geste complice : « Je suis venu la main tendue. » Le jeune ouvrier ajusteur répond en montrant les cicatrices laissées par les tortures subies à la villa Sésini : « Moi, j'ai le poignet coupé. » La sanction est immédiate : il restera à Lodi jusqu'à la fermeture définitive du camp. Il verra partir ses deux frères, Jean-Pierre et Georges, le 26 mars, après trente-trois mois de détention, et tous les autres par dizaines.

À la fin, il ne reste plus que quatorze prisonniers. Neuf Algériens et cinq Européens. Roger Perles, Vincent Parisi, Henri Zanettacci, l'homme à tout faire d'*Alger républicain*, dont le père, Nicolas, d'origine corse, avait été maire d'Oran à la Libération, Maurice Baglietto[4], ouvrier à la brasserie La Gauloise, enfermé depuis plus de quatre ans, et Claude Duclerc. Son propre père, Albert Duclerc, cheminot à la retraite libéré quelques mois plus tôt de Lodi, sera assassiné en 1961 d'un coup de poignard par un militant de l'OAS au pied de son immeuble HLM du quartier du Ruisseau.

Les derniers prisonniers de Lodi partent au début du mois de novembre 1960. Ils emportent avec eux le couple de pigeons, devenus les mascottes du camp et dont ils avaient pris l'habitude de s'occuper, avec quelques miettes de pain… Ils passent quatre mois enfermés derrière les murs du château Holden, à Douéra, à une dizaine de kilomètres d'Alger, là où seront enfermés des activistes de l'OAS l'année suivante, avant leur transfert à la prison de la Santé, là aussi où le président Ahmed Ben Bella sera conduit après son renversement par le ministre de la Défense, le colonel Houari Boumediene, en juin 1965. Puis ils seront libérés…

À sa sortie du château Holden en mars 1961, Maurice Baglietto retrouvera son poste à la brasserie La Gauloise, dans la zone industrielle de Réghaïa, et sa maison peinte en bleue de la rue Mont-Fleury, dans le quartier du Ruisseau, avec sa terrasse, son escalier escarpé et toutes les lettres écrites à sa femme, durant sa détention, comme celle du 12 février 1958 : « Il y a un remue-ménage pas ordinaire dans la région depuis quelque temps. À part ça, il paraît que nous sommes toujours au “dernier quart d’heure” et surtout aussi à “l’heure de la confiance”. Moi je trouve que c’est bien un peu long tout ça et j’avais bien raison de dire dans la lettre que j’ai écrite à Paule que ceux qui ont cru que le calme était revenu dans notre pays doivent déjà comprendre qu’on les a trompés une fois de plus. »

1960, l’année de la fermeture de Lodi est aussi celle du nouveau concept de l’« Algérie algérienne liée à la France », proclamé par le général de Gaulle en mars, l’année de l’armée qui se déchire, de l’opinion publique métropolitaine qui se lasse de la guerre, du désespoir et de la colère des ultras. Le conflit se termine dans un bain de sang. L’OAS promet de laisser derrière elle l’Algérie de 1830, de frapper « où elle veut, quand elle veut ». Elle menace, brûle, saccage, assassine le maire d’Évian en mars 1961 et poignarde Roger Gavoury, commissaire divisionnaire, dans son studio de la rue du Docteur-Trolard, à Alger, en mai. Elle défigure une enfant de quatre ans, la fille des concierges de l’immeuble d’André Malraux, le ministre de la Culture du général de Gaulle, à qui la bombe était destinée, en février 1962, elle abat Mouloud Feraoun, l’auteur du *Fils du pauvre*, proche d’Albert Camus, avec cinq autres inspecteurs des centres socio-éducatifs de Château-Royal, près de Ben-Aknoun (Marcel Basset, Robert Eymard, Ali Hammoutène, Max Marchand, Salah Ould Aoudia). Ils sont massacrés le 15 mars, vers dix heures du matin, quatre jours avant le cessez-le-feu. L’écrivain kabyle avait écrit dans son journal, peu de temps avant : « Depuis deux jours, je suis enfermé chez moi pour échapper aux ratonnades. »

L’indépendance de l’Algérie est proclamée le 3 juillet 1962, après huit années de conflit qui ont fait environ trois cent mille victimes (selon les estimations les plus précises), essentiellement des Algériens, rappelé deux millions de soldats, provoqué la chute de six présidents du Conseil et enterré la IVe République. À la fin de l’été, les pieds-noirs n’ont pas tous traversé la Méditerranée. Deux cent mille Français sont restés. Le directeur du camp de Lodi a déjà pris sa retraite à Saint-Tropez, mais un des gardiens, Maurice Botella, décide, lui, de ne pas quitter l’Algérie devenue indépendante. Il travaille comme coopérant pour la nouvelle administration algérienne et enseigne les ficelles du métier de policier dans des écoles de formation professionnelle. Il a inscrit son fils aîné dans une médersa, un établissement scolaire musulman, pour qu’il apprenne l’arabe. Lui-même le baragouine. Longtemps, des années et des années après l’indépendance, il continuera de passer un coup de fil à chaque ancien détenu dont il retrouvera la trace, par hasard :

« Allô, c’est Maurice !…

– Maurice ? Mais quel Maurice ?

– Maurice, du camp, Maurice, qui vous gardait… »

Il s’installera ensuite dans le midi de la France pour monter un cabinet d’assurances. Et

contactera même Albert Smadja afin qu'il s'occupe d'un litige civil à Paris. L'avocat de Fernand Iveton donnera son accord. Maurice Botella avait un jour croisé sa femme à Alger : « Je retourne à Lodi. Vous voulez que je rapporte quelque chose à votre mari ? » La jeune femme lui avait confié un gâteau, confectionné par un des meilleurs pâtissiers de la ville. Dans le train, un passager distrait était assis dessus. Maurice Botella en avait racheté un autre à la gare de Médéa.

De nombreux ex-prisonniers de Lodi décident aussi de rester en Algérie. *Alger républicain* commence à reparaître. Avec les « anciens », Henri Alleg, Henri Zanettacci, Jean-Pierre Saïd…, et dans des locaux – un minuscule deux-pièces – prêtés par l'architecte Abderrahmane Bouchama, croisé au camp. Mais l'expérience révolutionnaire dans une Algérie indépendante tourne court. Le programme du FLN prévoit l'instauration d'un parti unique. Le Parti communiste algérien, à nouveau toléré en 1962, est dissous en 1964. Le Code de la nationalité adopté en mars 1963 glace les Français. Son article 34 stipule : « Le mot "Algérien" en matière de nationalité d'origine s'entend de toute personne dont au moins deux ascendants en ligne paternelle sont nés en Algérie et y jouissaient du statut musulman. » Tous les autres doivent déposer une demande de naturalisation en faisant valoir leur participation à la guerre d'indépendance ou un certain nombre d'années passées sur le territoire. Charlye, la sœur de Maurice Audin, n'obtiendra jamais la nationalité algérienne. Les deux fils d'Henri Alleg resteront eux aussi français. « Après l'indépendance, nous serons les premiers à retourner derrière les barreaux », avaient l'habitude de répéter en blaguant les prisonniers de Lodi. Ils ne croyaient pas si bien dire.

Le coup d'État du colonel Houari Boumediene dans la nuit du 19 juin 1965 brise les dernières illusions. Lorsqu'ils se réveillent à l'aube ce matin-là, les Algérois croient que les chars stationnés autour de la Grande Poste sont là pour le tournage d'une scène de *La Bataille d'Alger*, le film historique alors réalisé par le cinéaste italien Gillo Pontecorvo, caméra à l'épaule, dans les ruelles de la Casbah. Mais ce n'est pas du cinéma. *Alger républicain* est saisi dans la nuit du coup d'État, à nouveau interdit. Ses locaux sont envahis par les militaires. Les arrestations recommencent. Henri Zanettacci, le dernier des cinq prisonniers européens de Lodi, est torturé et expulsé. Jacques Salort, administrateur d'*Alger républicain*, renoue lui aussi avec la gégène et le supplice de l'eau, pour la troisième fois dans sa vie : il était déjà passé dans les mains des policiers de Vichy puis dans celles des parachutistes de Massu. Daniel Timsit est arrêté alors qu'il se promène rue Didouche-Mourad, le nouveau nom de la rue Michelet. L'artificier de la bataille d'Alger, aux ancêtres berbères installés en Algérie depuis des siècles, est emmené directement à l'aéroport et poussé dans le premier avion pour la France…

Jean-Pierre Saïd[5] revient alors de son voyage de noces. Avec sa femme, le journaliste d'*Alger républicain* s'est baladé dans toute l'Algérie, il a même fait une halte dans le village de Lodi pour revoir le camp où il est resté enfermé trois ans et demi. Il est interpellé à huit heures et demie du matin, le 19 octobre 1965, sur l'ancienne place Bugeaud, rebaptisée Abd el-Kader,

dans le centre-ville d'Alger. Le policier l'a pris pour Boualem Khalfa, qui a été codirecteur d'*Alger républicain*. Jean-Pierre Saïd tend sa carte d'identité. L'homme réfléchit, puis lâche : « Eh bien, nous allons vérifier ! Si vous n'êtes pas Boualem Khalfa, comme vous le prétendez, vous serez ici même dans une heure au plus. Je vous raccompagnerai moi-même, je vous en donne ma parole d'honneur. » Il est poussé dans une voiture, plaqué au sol, les yeux bandés. On lui retire son masque noir à son arrivée dans une petite pièce, face à trois hommes qui se tiennent derrière un bureau et qui commencent à le bombarder de questions.

« Alors, tu n'es pas Boualem Khalfa, il paraît.

– Non, je ne suis pas Boualem Khalfa.

– Tu sais, on a les moyens de te faire parler. »

Jean-Pierre Saïd passe vingt-quatre jours au fond d'une cellule sombre. Puis il est traîné jusqu'au port, hissé sur le pont du bateau *El-Djezaïr* et expulsé vers la France.

La police frappe aussi à la porte de Christian Buono[6], le beau-frère de Maurice Audin, le mari de sa sœur Charlye. Il avait atterri à Barki vers la fin du printemps 1962 et retrouvé des anciens du camp de Lodi, comme Antoine Grimalt, une jambe brisée encore dans le plâtre après avoir miraculeusement échappé à l'OAS. « C'est ma détente qui m'a sauvé ! Tu te rappelles les homériques tournois de volley, au camp de Lodi ? Petit de taille, je travaillais toujours la détente, le saut. Quand le tueur de l'OAS acommencé à tirer, j'ai couru en zigzag, du bus vers un bar dont le patron ne voulait pas d'histoires. Ça m'a sauvé la vie[7]. » La police surprend Christian Buono une nuit dans la villa de Maison-Carrée où il s'est installé avec ses six enfants. Il est deux heures du matin.

« On vous a vu dans une manifestation contre le nouveau président Boumediene avant-hier de dix-neuf à vingt-trois heures, accuse l'officier.

– Erreur, j'étais couché avec la fièvre.

– Vous mentez. On vous a d'autant mieux repéré que vous étiez devant. »

Charlye est déjà en train de préparer les affaires de son mari au cas où… Les policiers repartent après avoir menacé : « On vous a à l'œil. Nous reviendrons ! Si vous continuez à vous agiter, vous savez ce qui vous attend. » La famille Buono n'a pas pris le risque de les voir débarquer à nouveau. Ils ont fait leurs valises. Ils ont abandonné la villa de Maison-Carrée, leurs souvenirs, leurs ancêtres enterrés dans les cimetières du pays. Ils ont laissé leurs idéaux, leurs combats, la peur, les menaces, les risques encourus, les coups reçus, les années sacrifiées derrière les barreaux des geôles et les barbelés des camps. Ils ont pris le premier bateau pour la France.

Comme Christian Buono, la plupart des prisonniers de Lodi et des pieds-noirs indépendantistes ont traversé la Méditerranée. Beaucoup, après le coup d'État du colonel Houari Boumediene, en 1965. Les autres progressivement. Au moment de la guerre israélo-

arabe des Six Jours, en juin 1967, et de la montée de l'antisémitisme, à l'époque de la mise en place de l'islam comme religion d'État en 1976, ou au cours des années 1990, ensanglantées par les attentats islamistes. Henri Alleg s'en va en 1965. Lucien Hanoun, le professeur de lettres algérois, ancien responsable du journal clandestin *La Voix du soldat*, en 1967. Gabriel Timsit, l'« infirmier » de Lodi, en 1971. Pierre Cots, le militant communiste de Bab-el-Oued et Georges Perles, l'apprenti menuisier, en 1980… René Justrabo, l'ancien maire de Sidi Bel-Abbès, était parti, lui, dès 1963. « Nous sentions que notre place n'était plus ici », dira-t-il longtemps plus tard[8]. Ils n'avaient pas été reconnus comme de « vrais » Français par les Français. Ils n'étaient pas vraiment algériens pour les Algériens. Leur histoire désormais passait par la métropole. Dans un pays qu'ils ne connaissaient pas et contre lequel ils s'étaient battus. Aujourd'hui, elle a sombré dans l'oubli.

1- Entretien avec l'auteur, le 27 janvier 2010.

2- Entretiens avec l'auteur, le 9 mars 2010 et le 1er août 2011.

3- Entretien avec l'auteur, le 26 mai 2011.

4- Entretien avec l'auteur, le 3 octobre 2011.

5- Entretiens avec l'auteur, le 16 mars 2010 et le 2 août 2011.

6- Entretien avec l'auteur, le 24 mai 2011.

7- Christian Buono, *L'Olivier de Makouda*, *op. cit.*

8- Entretien avec l'auteur, le 22 janvier 2010.

Conclusion

2012.

Le camp de Lodi se dresse toujours au pied du piton du Dakla, dans la région montagneuse du Titteri. Juste à côté de l'ancienne église du village, transformée en bibliothèque. Avec ses bâtiments devenus grisâtres, son muret et sa courette défoncée. Il sert désormais de caserne pour les gardiens municipaux. Une poignée d'hommes en uniforme vert-de-gris errent entre les dortoirs tagués, les morceaux de toit effondrés, les fenêtres brisées et les carcasses de lits superposés qui pourrissent dans un coin. La municipalité veut transformer l'ancien camp en musée des moudjahidin. Comme celui de Médéa, tout proche, qui offre aux visiteurs ses reliques de la guerre d'indépendance, ses grenades vieilles de cinquante ans, ses pistolets rouillés, ses uniformes usés et ses photos jaunies de combattants, mitraillés par l'armée française alors qu'ils n'avaient pas vingt ans.

Après l'indépendance, le village a repris son ancien nom, celui qu'il portait avant que les premiers colons débarquent un jour de décembre 1848. Draa-Esmar, la Colline-des-Joncs. Il y a toujours des vignes, des chênes, des bicoques blanches et de la neige en hiver. C'est là aussi, à quatre kilomètres, de l'autre côté du djebel Nador, que vivaient les moines trappistes de Tibhirine. Ils s'étaient établis dans leur monastère avant guerre après avoir acheté près de quatre cents hectares de terres à la commune de Lodi. Sept d'entre eux ont été enlevés dans la nuit du 27 mars 1996, pendant la décennie noire. Leur assassinat a été revendiqué dans un communiqué alors attribué au Groupe islamique armé (GIA), mais jamais authentifié. On a retrouvé leurs têtes tranchées, quelques semaines plus tard.

De tous les prisonniers de Lodi, Maurice Baglietto est l'un des seuls à vivre encore en Algérie. Beaucoup sont morts ou ont fini par s'installer en France. L'ancien ouvrier de la brasserie La Gauloise, le dernier interné à avoir été libéré, n'a jamais voulu partir. Même après le coup d'État du colonel Houari Boumediene en 1965, même pendant la guerre civile des années 1990 qui a fait cent cinquante mille victimes, tué ses amis, ses proches, terrorisé ses voisins, sa femme et ses enfants. C'est un vieux monsieur de quatre-vingt-sept ans maintenant, qui n'entend plus quand le téléphone sonne. Il habite toujours le quartier du Ruisseau, dans sa maison de la rue Mont-Fleury, qui s'appelle désormais Mahmoud-Rouni, avec un de ses fils, André. Il se rend, tous les 5 juin, au cimetière du Clos-Salembier, où repose Henri Maillot. Pour la commémoration annuelle de la mort de l'aspirant, tombé à vingt-huit ans sous les balles françaises, et qui se déroule toujours en présence de sa sœur, Yvette , une couturière restée elle

aussi en Algérie après l'indépendance. Il a sa « carte de moudjahid », comme beaucoup de nationalistes algériens. Elle améliore un peu sa retraite et lui rembourse ses soins médicaux.

Tous les ans, à chaque printemps, depuis que les attentats islamistes se sont calmés, il se promet qu'il va faire la route jusqu'au camp de Lodi. En passant par les gorges de la Chiffa et le ruisseau des Singes.

Chronologie de la guerre d'Algérie

1954

1er novembre : début de l'insurrection algérienne (la Toussaint rouge)

5 novembre : dissolution du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) de Messali Hadj

3 décembre : création du Mouvement national algérien (MNA) par Messali Hadj

1955

5 janvier : présentation d'un programme de réformes pour l'Algérie par François Mitterrand, ministre de l'Intérieur du gouvernement Pierre Mendès France

20 janvier : premières grandes opérations de l'armée française dans les Aurès

1er février : nomination de Jacques Soustelle comme gouverneur général de l'Algérie

23 février : investiture du gouvernement Edgar Faure

3 avril : promulgation de la loi sur l'état d'urgence en Algérie

23 avril : instauration en Algérie de la censure préalable

20 août : offensive de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la région nord de Constantine

Septembre : ouverture du camp de Lodi

12 septembre : interdiction du Parti communiste algérien (PCA)

13 septembre : arrêt de la publication d'*Alger républicain*

1956

2 janvier : victoire du Front républicain aux élections législatives

1er février : investiture du gouvernement Guy Mollet

2 février : départ d'Alger de Jacques Soustelle

6 février : « journée des tomates » contre Guy Mollet à Alger

9 février : nomination de Robert Lacoste comme ministre résident en Algérie

12 mars : vote des « pouvoirs spéciaux » par l'Assemblée nationale

22 avril : ralliement de Ferhat Abbas au FLN

18 mai : massacre de soldats français à Palestro

5 juin : mort d'Henri Maillot dans le maquis communiste d'Orléansville

1er juillet : signature de l'accord entre le FLN et le Parti communiste algérien

20 août : congrès FLN de la Soummam avec création du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA)

30 septembre : attentats FLM au Milk Bar et à la Cafeteria, des bars du centre-ville d'Alger

8 octobre : arrestation de Daniel Timsit

22 octobre : détournement sur Alger de l'avion d'Ahmed Ben Bella et de quatre autres chefs historiques du FLN

13 novembre : nomination du général Raoul Salan comme commandant en chef en Algérie

1957

7 janvier : pouvoirs de police sur le Grand Alger confiés au général Jacques Massu et à la 10e division parachutiste par une ordonnance du superpréfet d'Alger

16 janvier : attentat contre le général Raoul Salan

16 janvier : départ de Jean Farrugia du camp de Lodi

26 janvier : attentats FLN à l'Otomatic, au Coq-Hardi et à la Cafeteria, des bars du centre-ville d'Alger

28 janvier : grève de huit jours à l'appel du FLN et du MNA

10 février : attentats FLN aux stades de sport d'El-Biar et du Ruisseau à Alger

11 février : exécution de Fernand Iveton dans la cour de la prison Barberousse à Alger

25 février : arrestation de Larbi Ben M'hidi, un des chefs historiques du FLN, superviseur des groupes armés lors de la bataille d'Alger

24 mars : lettre de démission de Paul Teitgen, secrétaire général en charge de la police à la préfecture d'Alger

5 avril : instauration de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels

3 juin : attentat FLN dit « des lampadaires » dans le centre-ville d'Alger

9 juin : attentat FLN au casino de la Corniche dans la banlieue d'Alger

11 juin : arrestation de Maurice Audin

12 juin : arrestation d'Henri Alleg

17 juin : investiture du gouvernement Maurice Bourgès-Maunoury

4 juillet : dépôt d'une plainte pour homicide involontaire contre X par Josette Audin

12 juillet : arrivée d'Henri Alleg au camp de Lodi

24 septembre : arrestation de Yacef Saâdi, responsable de la zone autonome d'Alger du FLN

8 octobre : mort d'Ali la Pointe, adjoint de Yacef Saâdi, démantèlement de la zone autonome

d’Alger du FLN

26 novembre : mort de Raymonde Peschard dans le maquis FLN en Kabylie

29 novembre : vote de la loi-cadre sur l’Algérie et de la loi électorale algérienne

14 décembre : publication du rapport de synthèse de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels

1958

12 février : parution de *La Question* d’Henri Alleg chez Minuit

13 mai : formation d’un Comité de salut public présidé par le général Jacques Massu

14 mai : investiture du gouvernement Pierre Pflimlin

15 mai : déclaration du général Charles de Gaulle selon laquelle il est prêt « à assumer les pouvoirs de la République »

1er juin : investiture du gouvernement Charles de Gaulle

2 juin : levée de la censure

4 juin : discours du général Charles de Gaulle à Alger : « Je vous ai compris »

7 juin : nomination du général Raoul Salan comme délégué général du gouvernement et commandant en chef en Algérie

19 septembre : constitution du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), sous la présidence de Ferhat Abbas

28 septembre : référendum sur la création de la Ve République

13 décembre : rejet par l’Assemblée générale de l’ONU d’une résolution reconnaissant le droit de l’Algérie à l’indépendance

19 décembre : remplacement du général Raoul Salan par le délégué général Paul Delouvrier et par le général Maurice Challe

21 décembre : accession du général Charles de Gaulle à la présidence de la République

1959

7 mars : transfert d’Ahmed Ben Bella et de ses compagnons de captivité à l’Île-d’Aix

16 septembre : annonce du principe du recours à l’autodétermination par référendum pour les Algériens

16 décembre : réunion du Conseil national de la révolution algérienne (CNRA) à Tripoli

1960

18 janvier : remplacement du général Jacques Massu par le général Jean Crépin à la tête du

corps d'armée d'Alger

24 janvier-1er février : « semaine des barricades »

2 février : vote des « pouvoirs spéciaux » pour un an par l'Assemblée nationale

30 mars : remplacement du général Maurice Challe par le général Jean Crépin

5 septembre : manifeste de cent vingt et une personnalités françaises sur le droit à l'insoumission

Novembre : fermeture du camp de Lodi

3 novembre : ouverture du procès des « barricades »

4 novembre : discours du général Charles de Gaulle avec allusion à la « République algérienne qui existera un jour »

24 novembre : s de Paul Delouvrier par Jean Morin comme délégué général en Algérie

19 décembre : reconnaissance par l'Assemblée générale de l'ONU du droit de l'Algérie à l'indépendance

1961

8 janvier : victoire du « oui » au référendum sur la politique algérienne du général de Gaulle

Février : naissance de l'Organisation armée secrète (OAS)

17 mars : annonce de pourparlers entre la France et le Gouvernement provisoire de la République algérienne

22 avril : putsch des quatre généraux Raoul Salan, Maurice Challe, Edmond Jouhaud et André Zeller à Alger

24 avril : instauration de l'état d'urgence et recours à l'article 16 de la Constitution

25 avril : échec du putsch et entrée dans la clandestinité des quatre généraux

5 mai : première réunion secrète de l'OAS sous la direction du colonel Yves Godard à Alger

20 mai : ouverture des négociations d'Évian

31 mai : condamnation du général Maurice Challe à quinze ans de réclusion

26 août : remplacement de Ferhat Abbas par Benyoucef Ben Khedda à la tête du GPRA

17 octobre : répression violente de manifestations d'Algériens contre le couvre-feu à Paris

1962

8 février : répression d'une manifestation anti-OAS au métro Charonne à Paris

10 février : ouverture des négociations entre le Gouvernement provisoire de la République algérienne et le gouvernement français aux Rousses

18 mars : signature des accords d'Évian

19 mars : proclamation du cessez-le-feu

26 mars : fusillade de la rue d’Isly à Alger

8 avril : victoire du « oui » au référendum sur la ratification des accords d’Évian

14 avril : condamnation à mort du général Edmond Jouhaud

24 mai : condamnation à la prison à perpétuité du général Raoul Salan

17 juin : signature des accords FLN-OAS

1er juillet : victoire du « oui » au référendum d’autodétermination en Algérie

3 juillet : reconnaissance officielle par la France de l’indépendance de l’Algérie

5 juillet : enlèvements et exécutions d’Européens à Oran

22 août : attentat manqué contre le général Charles de Gaulle au Petit-Clamart

9 septembre : entrée de l’Armée nationale populaire (ANP) commandée par le colonel Houari Boumediene dans Alger

Bibliographie

ABITBOL, Michel, *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Paris, Riveneuve Éditions, 2008.

ALLEG, Henri, *La Question*, Paris, Minuit, 1958.

–, *Mémoire algérienne. Souvenirs de luttes et d'espérances*, Paris, Stock, 2005.

AMEYAR, Hafida, *La Moudjahida Annie Fiorio-Steiner, une vie pour l'Algérie*, Alger, Les amis de Abdelhamid Benzine, 2011.

BENKOBBI, Salih, *Une époque pas comme les autres ou le sort d'une génération*, Alger, Éditions ANEP, 2002.

BENZINE, Abdelhamid et KHALFA, Boualem, *La Grande Aventure d'Alger républicain*, Paris, Messidor, 1987.

BOULOUQUE, Sylvain, *Les Anarchistes français face aux guerres coloniales (1945-1962)*, Paris, Atelier de création libertaire, 2003.

BOURDEL, Philippe, *Le Livre noir de la guerre d'Algérie. Français et Algériens 1945-1962*, Paris, Plon, 2003.

BUONO, Christian, *L'Olivier de Makouda*, Alger, Art'Kange Éditions, 2007.

CHAPEU, Sybille, *Des chrétiens dans la guerre d'Algérie. L'action de la Mission de France*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004.

COLONNA, Fanny, *Instituteurs algériens 1883-1939*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1975.

COURRIÈRE, Yves, *La Guerre d'Algérie. 1954-1957. Les fils de la Toussaint. Le temps des léopards*, Paris, Fayard, 2005.

–, *La Guerre d'Algérie. 1957-1962. L'heure des colonels. Les feux des désespoirs*, Paris, Fayard, 2005.

DANIEL, Jean, *De Gaulle et l'Algérie*, Paris, Seuil, 1986.

–, *La Blessure. Le temps qui vient*, Paris, Grasset, 1992.

–, *Le Refuge et la Source*, Paris, Grasset, 1977.

DORE-AUDIBERT, Andrée, *Des Françaises d'Algérie dans la guerre de libération*, Alger, Éditions Karthala, 1995.

EINAUDI, Jean-Luc, *Pour l'exemple, l'affaire Fernand Iveton, enquête*, Paris, L'Harmattan, 1986.

FONTENIS, Georges, *Changer le monde. Histoire du mouvement communiste libertaire 1945-*

1997, Paris, Alternative libertaire, 2008.

Hamon, Hervé et Rotman, Patrick, *Les Porteurs de valises, la résistance française à la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1979.

Harbi, Mohammed et Stora, Benjamin, *La Guerre d'Algérie*, Paris, Hachette Littérature, 2004.

Jauffret, Jean-Charles, *Soldats en Algérie 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2011.

Kastell, Serge, *Le Maquis rouge. L'aspirant Maillot et la guerre d'Algérie. 1956*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Kessel, Patrick et Pirelli, Giovanni, *Le Peuple algérien et la guerre. Lettres et témoignages 1954-1962*, Cahiers libres nos 41-42-43, Paris, Maspero, 1962 ; L'Harmattan, 2003.

Larribère Hadj Ali, Lucette, *Itinéraire d'une militante algérienne*, Alger, Éditions du Tell, 2011.

Malye, François et Stora, Benjamin, *François Mitterrand et la guerre d'Algérie*, Paris, Calmann-Lévy, 2010.

Pattieu, Sylvain, *Les Camarades des frères. Trotskistes et libertaires dans la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Syllepse, 2002.

Saâdi, Yacef, *La Bataille d'Alger. Le démantèlement*, Alger, Casbah Éditions, 1997.

Singer, Claude, *Vichy, l'université et les juifs*, Paris, Hachette/Pluriel, 1996.

Sidi-Moussa, Nedjib et Simon, Jacques (textes choisis et présentés par), *Le MNA. Le Mouvement national algérien (1954-1956)*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Simon, Catherine, *Algérie, les années pieds-rouges, des rêves de l'indépendance au désenchantement (1962-1969)*, Paris, La Découverte, 2009.

Stora, Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La Découverte, 1993.

–, *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1998.

–, *Les Trois Exils. Juifs d'Algérie*, Stock, Paris, 2006.

Thénault, Sylvie, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2004.

– , *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, Odile Jacob, 2012.

Timsit, Daniel, *Récits de la longue patience. Journal de prison 1956-1962*, Paris, Flammarion, 2002.

Vidal-Naquet, Pierre, *L'Affaire Audin (1957-1978)*, Paris, Minuit, 1989.

Index

Remerciements

Merci aux anciens prisonniers de Lodi, à leurs femmes, à leurs enfants et à leurs proches, qui ont bien voulu livrer leurs souvenirs et leurs témoignages : Henri Alleg, Paul Amar, Maurice Baglietto, Charlye Buono, Christian Buono, Geneviève Buono, Pierre Cots, André Espi, Georges Fontenis (décédé en août 2010), Sadek Hadjerès, Georges Hadjadj, Lucette Larribère Hadj Ali, René Justrabo, Éliette Loup, Georges Perles, Denise Perles, Albert Smadja, Jean-Pierre Saïd, Gabriel Timsit, Léandre Valéro (décédé en août 2011).

Merci à la famille de Maurice Audin, à Josette, sa femme, et à Michèle, sa fille, pour leur disponibilité.

Merci à l'équipe des Archives nationales d'outre-mer, à Aix-en-Provence, qui m'ont accordé leur temps.

Merci à Julie-Émilie Adès, Michel Gandilhon, Marina Hammoutène et Cathy Leitus qui ont relu ce texte.

Merci à François Azouvi et Marie Eugène, chez Stock, pour leur aide et leur attention.